

GOLD V 2019

La localisation des agendas mondiaux

Comment l'action locale transforme les villes et les territoires

Aires métropolitaines



© 2020 CGLU

Le droit de CGLU d'être identifié en tant qu'auteur du matériel éditorial, et celui des auteurs individuels en tant qu'auteurs de leurs contributions, a été revendiqué par eux conformément aux articles 77 et 78 du Copyright, Designs and Patents Act 1988.

Tous droits réservés. Nulle partie de ce livre ne peut être réimprimée, reproduite ou utilisée sous quelque forme ou par quelque moyen électronique, mécanique ou autre, actuel ou futur, y compris la photocopie et l'enregistrement, ou tout système de stockage d'information ou de récupération, sans autorisation écrite des éditeurs.

Cités et Gouvernements Locaux Unis
United Cities and Local Governments
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos
Avinyó 15
08002 Barcelone
www.uclg.org

AVERTISSEMENT

La présentation des informations et les termes utilisés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement l'opinion de Cités et Gouvernements Locaux Unis, qu'il s'agisse des autorités, du statut juridique, de la délimitation des frontières, du système économique ou du niveau de développement de chaque pays, territoire, ville ou lieu. L'analyse, les conclusions et les recommandations de ce rapport ne reflètent pas nécessairement l'opinion de tous les membres de Cités et Gouvernements Locaux Unis.



Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document est de la responsabilité de CGLU et sous aucun prétexte il ne peut être interprété comme le reflet du positionnement de l'Union européenne.



Ce document a été financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Asdi. Asdi ne partage pas nécessairement les opinions exprimées dans ce document. La responsabilité de son contenu incombe entièrement à l'auteur.

Conception et édition : www.ggrafic.com
Révision des épreuves : Aurélie Daniel
Préparation de copie et correction : Michel Auvray
Photos de couverture : Xiaojun Deng (bit.ly/2M26fCD), © Ainara Fernández Tortosa, Christopher Rose (bit.ly/2Mus3Gi), William Murphy (t.ly/0X6jX), formatbrain, (bit.ly/2AWQart), AlejandroVN (bit.ly/2M4hk6e), lawrence's lenses (bit.ly/2AZkodB) and Denys Nevozhai (t.ly/2W0Ad). Toutes les photos de ce volume sont publiées sous licence Creative Commons (<https://creativecommons.org/licences/>). Certains droits réservés.



La localisation des agendas mondiaux

Comment l'action locale transforme
les villes et les territoires

Rapport thématique de GOLD V sur les Aires métropolitaines

Coordonné par
CGLU et Metropolis

Sommaire

00

Remarques préliminaires

Comité éditorial
Remerciements
Sigles et acronymes
Préface
Contexte : pourquoi localiser les ODD ?

01

Introduction : les aires métropolitaines

Page 15

02

Le contexte métropolitain et les ODD

Page 18

2.1 La gouvernance métropolitaine
2.2. Mécanismes institutionnels pour favoriser la mise
en oeuvre des ODD
2.3. Les aires métropolitaines et les
Examens nationaux volontaires

03

Les actions des métropoles pour la mise en oeuvre des ODD

Page 26

3.1. Les contributions des métropoles pour atteindre les ODD
3.2. Relever les principaux défis métropolitains
en conformité avec l'Agenda 2030

04

Conclusions et recommandations politiques : l'état de la localisation des ODD dans les métropoles

Page 41

05

Recommandations politiques au niveau mondial

Page 44

06

Notes

Page 52

Bibliographie

Page 56

Comité éditorial

Coordination

Edgardo Bilsky
Luc Aldon
Anna Calvete
Andrea Ciambra
Ainara Fernández
Jolie Guzmán
Emilie Huet
Mathilde Penard

Orientation et conseil

Emilia Saiz, Secrétaire générale, CGLU
Le Bureau exécutif de CGLU, 2016-2019

Secrétaires généraux des sections de CGLU

- Afrique : **Jean-Pierre Elong Mbassi**, CGLU Afrique
- Asie-Pacifique : **Bernadia Tjandradewi**, CGLU Asie-Pacifique
- Eurasie : **Rasikh Sagitov**, CGLU Eurasie
- Europe : **Frédéric Vallier**, Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE)
- Amérique latine – réseau CORDIAL : **Sergio Arredondo**, FLACMA, **Nelson Fernández**, Mercociudades
- Moyen-Orient et Asie occidentale : **Mehmet Duman**, CGLU Moyen-Orient et Asie occidentale
- Metropolis : **Octavi de la Varga**
- Amérique du Nord : **Brock Carlton**, FCM

Secrétariat mondial de CGLU

CGLU voudrait remercier la Direction des relations internationales du Conseil provincial de Barcelone, en particulier **Kontxi Odriozola** et **Ana Tapia** pour leurs contributions.

Remerciements

Agustí Fernández de Losada, Chercheur et directeur du programme Villes mondiales, Centre des Affaires internationales de Barcelone (CIDOB), Espagne
Mariona Tomàs, Professeure, Département de sciences politiques, Université de Barcelone, Espagne

Avec le soutien de :

Anna Calvete Moreno, Experte en matière de gouvernance et agendas mondiaux, Barcelone, Espagne
Sue Bannister, Directrice, City Insight, Ville d'eThekweni – Durban, Afrique du Sud
Brian Roberts, Directeur, Urban Frontiers Ltd., Brisbane, et professeur émérite, Université de Canberra, Australie
Michael Sutcliffe, Directeur, City Insight, Ville d'eThekweni – Durban, Afrique du Sud
Eugeni Villalbí, Chargé de projet pour l'Observatoire Metropolis
Silvia Llorente, Chargée de projet pour Metropolis Women
Lia Brum, Éditrice de contenu, Secrétariat général de Metropolis

Avec la contribution des réseaux impliqués dans la **Global Taskforce des gouvernements locaux et régionaux** (www.global-taskforce.org).



Soutenu par :

metropolis ●

Pour leur conseil et leur soutien financier, CGLU remercie tout particulièrement :



Sigles et acronymes

B

BRT – *Bus Rapid Transit* (transport rapide par bus)

C

C40 – *C40 Cities Climate Leadership Group*

CCRE – Conseil des communes et régions d'Europe

CE – Commission européenne

CGLU – Cités et Gouvernements Locaux Unis

CLGF – *Commonwealth Local Government*

Forum (Forum des gouvernements locaux du Commonwealth)

CO₂ – Dioxyde de carbone

COP – Conférence des parties

CORDIAL – *Coordinación Latinoamericana de las Autoridades Locales* (Coordination des autorités locales d'Amérique latine)

CT – Collectivité territoriale

D

DG – *Direction générale* (Commission européenne)

E

ELV – Examen local volontaire

ENV – Examen national volontaire

F

FENU – Fonds d'équipement des Nations unies

FLACMA – *Federación Latinoamericana de Ciudades, Municipios y Asociaciones de Gobiernos Locales* (Fédération des villes, municipalités et associations d'Amérique latine)

FPHN – Forum politique de haut niveau

G

GES – Gaz à effet de serre

GIEC – Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GOLD – Observatoire mondial sur la décentralisation et la démocratie locale

GTF – Global Taskforce des gouvernements locaux et régionaux

I

ICLEI – *Local Governments for Sustainability* (Gouvernements locaux pour un environnement durable)

K

Km – Kilomètre

L

LGBTQIA+ – Lesbienne, gay, bisexuel, transgenre, queer, intersexuel, asexuel et autres identités de genre

O

OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques

ODD – Objectifs du développement durable

OMD – Objectifs du millénaire pour le développement

ONG – Organisation non gouvernementale

ONU – Organisation des Nations unies

ONU-DAES – Département des affaires économiques et sociales des Nations unies

ONU-Habitat – Programme des Nations unies pour les établissements humains

OSC – Organisation de la société civile

P

PIB – Produit intérieur brut

PLATFORMA – Plateforme européenne des pouvoirs locaux et régionaux

PME – Petite et moyenne entreprise

PPP – Partenariat public-privé

PPPP – Partenariat public-privé-populations

S

SDSN – *Sustainable Development Solutions Network* (Réseau des Nations unies pour des solutions de développement durable) urbaines, Canada)

T

TALD – *Territorial Approach to Local Development* (Approche territoriale du développement local)

TI – Technologies de l'information

W

WCCD – *World Council on City Data* (Conseil mondial sur les données urbaines)

Préface

Depuis plus d'une décennie, les rapports de l'Observatoire mondial sur la décentralisation et la démocratie locale (GOLD) identifient les tendances de notre monde en constante évolution. Ils nous aident à donner un sens aux transformations qui touchent notre planète et ses habitants, à travers la perspective des collectivités territoriales, qui sont l'échelon de gouvernement le plus proche des citoyens.

Les cinq éditions précédentes des rapports GOLD ont toutes traité la thématique métropolitaine, ce qui montre à mon sens combien cette dernière fait de GOLD un produit unique, non seulement parce qu'il reflète la diversité et la complémentarité des membres de l'Organisation mondiale des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), mais aussi parce qu'il montre comment notre monde métropolitain a évolué jusqu'à présent.

Le rapport GOLD V souligne l'implication des gouvernements locaux et régionaux dans les mécanismes de coordination, de suivi et de rapport, afin de créer un sentiment de responsabilité collective pour rendre les sociétés plus équitables, justes et durables. En offrant une cartographie mondiale, actualisée, des processus de localisation des agendas mondiaux, GOLD V indique comment la décentralisation et la gouvernance multiniveaux, en particulier dans les aires métropolitaines, peuvent contribuer à ces processus.

J'ai l'habitude de dire que les aires métropolitaines représentent un élément perturbateur dans la gouvernance locale et régionale, qui requiert une volonté politique, un leadership et de la générosité. Dans un contexte où les défis mondiaux et métropolitains convergent, les programmes de développement durable appliqués aux grandes agglomérations ont un impact décisif sur l'élaboration des politiques. Par conséquent, les aires métropolitaines offrent un cadre dans lequel certains des problèmes les plus urgents de la planète peuvent être résolus.

C'est la première fois que les chapitres de GOLD sont publiés indépendamment, et je suis particulièrement reconnaissant de cette initiative. Au carrefour des contributions des différentes régions, la présente publication témoigne de la collaboration entre toutes les sections de CGLU. Elle est le fruit d'un travail conjoint des équipes du Secrétariat mondial de CGLU et du Secrétariat général de Metropolis.

Cette année, qui marque le cinquième anniversaire de la Déclaration de Montréal sur les aires métropolitaines, nous rappelle combien il est important d'analyser et d'assurer un suivi des phénomènes métropolitains à travers le monde. La présente publication sert de boussole à ce groupe de travail, offrant à Metropolis et à ses plus de cent trente membres de précieux conseils pour que les Objectifs de développement durable et le Nouvel Agenda urbain deviennent une réalité. ☉

Octavi de la Varga

Secrétaire général
Association mondiale des grandes
métropoles (Metropolis) / Section
métropolitaine de CGLU



Contexte :

Pourquoi localiser les ODD ?

En 2015 et 2016, les dirigeants mondiaux se sont réunis pour adopter des accords internationaux en faveur du développement durable, marquant ainsi un tournant majeur dans la coopération multilatérale. L'Agenda 2030 et les 17 Objectifs de développement durable (ODD), le Nouvel Agenda urbain, l'Accord de Paris sur les changements climatiques, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement témoignent tous d'une volonté de relever les défis mondiaux actuels à travers une approche fondée sur la défense des droits.

Les gouvernements locaux et régionaux se sont montrés à la hauteur du défi. Ils ont confirmé leur engagement et ont largement contribué à diffuser et à soutenir la mise en œuvre des agendas mondiaux. Ils considèrent que ces agendas mondiaux sont interdépendants, aucun ne peut être réalisé de façon isolée : toutes les initiatives visant à répondre aux défis auxquels les territoires et les villes font face doivent donc être pleinement intégrées et articulées. L'Agenda 2030 a été largement adopté dans tous les pays et représente une avancée considérable en termes d'ambition, d'universalité et de complexité, par rapport aux Objectifs du millénaire pour le développement. L'interdépendance des objectifs constitue une opportunité unique pour répondre aux défis multidimensionnels auxquels nos sociétés sont confrontées. D'un autre côté, cela exige de redoubler d'efforts dans l'élaboration des politiques véritablement intégrées, pour « ne laisser personne, ni aucun territoire pour compte ». En d'autres termes, il est nécessaire d'adopter des stratégies de développement auxquels, selon les termes des Nations unies, participent étroitement « **tout le gouvernement** » (*whole of government*) et « **toute la société** » (*whole of society*) (voir encadré 1), c'est-à-dire développer un système de **gouvernance** véritablement **multiniveaux** et multi-acteurs, avec les personnes au centre du développement (voir encadré 2).

Nous nous trouvons actuellement à la fin du premier cycle quadriennal de mise en œuvre des ODD, ce qui signifie que l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque ODD au niveau mondial a été évalué au moins une fois. À cette occasion, la communauté internationale prend le temps de faire le point sur

les progrès réalisés, les tendances observées et les défis rencontrés au cours de ces quatre dernières années. Ces différents sujets ont notamment été discutés lors du Sommet sur les ODD en septembre 2019. Selon le Rapport quadriennal mondial sur le développement durable des Nations unies et le Rapport spécial 2019 du Secrétaire général des Nations unies, des tendances positives ont émergé au niveau mondial, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des ODD 1, 3, 5, 7, 8, 11 et 14¹. L'extrême pauvreté, le taux de mortalité infantile et la part de la population urbaine vivant dans des

Encadré 1

Approches « tout le gouvernement » (*whole of government*) et « toute la société » (*whole of society*)

Fait référence aux cadres de gouvernance multiniveaux, fondés sur la collaboration et sur la nécessité d'aborder le processus d'élaboration des politiques de manière intégrée, en tenant compte de tous les niveaux de gouvernement et de tous les secteurs de la société. L'adoption de ces approches est essentielle pour faire progresser le développement durable, car elles constituent la base de la cohérence des politiques (voir encadré 7) en exigeant que l'élaboration des politiques se fasse de manière intégrée pour dépasser le cloisonnement institutionnel, en favorisant les synergies et en renforçant la prise de responsabilité des politiques publiques. La mise en place de cadres de gouvernance multiniveaux exige de mettre en œuvre des mécanismes adéquats de coordination et de participation qui garantissent la participation effective des gouvernements infranationaux et des membres de la société lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des politiques, à tous les niveaux de gouvernement.

Source : UNDESA (2018) ; GTF, CGLU, *Towards the Localization of the SDGs*, 2019.

bidonvilles continuent de diminuer, tandis que des progrès ont été accomplis en ce qui concerne la santé, certains objectifs en matière d'égalité de genre et l'accès à l'électricité dans les territoires les plus pauvres. Toutefois, l'adoption d'une nouvelle approche du développement durable tarde à se faire sentir, alors même que cette dernière est nécessaire pour impulser le changement en vue de la réalisation des objectifs d'ici à 2030. Le nombre de personnes souffrant de la faim a continué d'augmenter en 2019, une tendance observée depuis 2016. Les émissions de gaz à effet de serre, dont 70 % sont imputables aux villes, continuent également d'augmenter, tandis que la perte de biodiversité continue de s'accroître de manière spectaculaire à mesure que l'intensité du changement climatique s'aggrave². Malgré les progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté, les inégalités croissantes continuent d'alimenter l'exclusion des plus discriminés et défavorisés (populations les plus démunies, femmes, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, minorités ethniques et sexuelles, entre autres). En outre, le financement du développement durable demeure un problème permanent, bien que les moyens de mise en œuvre progressent. Les institutions, souvent affaiblies par les conflits territoriaux, ne sont pas assez solides pour faire face à l'ampleur des problèmes auxquels elles sont confrontées.

Comme l'a souligné le Secrétaire général des Nations unies, les tendances sociales, économiques et environnementales actuelles qui façonnent le monde ont un impact majeur sur la réalisation des ODD et constituent un défi considérable pour la réalisation des Objectifs dans le temps prescrit. Le Secrétaire général des Nations unies identifie cinq tendances de ce type : l'urbanisation, les changements démographiques et climatiques, les crises prolongées et les technologies de pointe³. Les interactions, synergies et compromis entre ces tendances créent des environnements très complexes et interconnectés qui ont une incidence sur l'élaboration des politiques aux niveaux local, national et international. L'un des principaux objectifs du Rapport GOLD V a été d'examiner comment les collectivités territoriales (CT) contribuent à la réalisation des agendas mondiaux face à ces tendances. Ces agendas, et l'engagement des CT à les réaliser, permettent de faire évoluer nos sociétés, favorisent l'amélioration de la bonne gouvernance et de la participation des citoyens, dans des contextes très divers, partout dans le monde. Il est donc essentiel de prendre du temps pour analyser le rôle des CT dans la mise en œuvre des ODD, et de réexaminer les processus d'élaboration des politiques, afin de tirer pleinement parti des synergies possibles entre les agendas mondiaux et les processus locaux, en tant que moteurs du changement. L'objectif du Rapport GOLD V est d'examiner comment promouvoir des politiques et des actions intégrées qui répondent aux défis actuels, du point de vue local et régional.

Ce rapport souligne comment, dans le cadre de leurs responsabilités quotidiennes, les CT mettent en œuvre des politiques et mènent des actions qui,

bien qu'elles ne soient pas toujours officiellement « labellisées ODD », ont un impact direct sur l'accès des populations aux infrastructures, aux services et aux opportunités de vie. Comme l'ont reconnu l'Assemblée générale des Nations unies, le Secrétaire général des Nations unies et Habitat III, la décarbonation de nos économies et la garantie de l'accès à l'énergie, à l'eau, à l'alimentation, aux transports et aux infrastructures ne seront possibles que grâce à des investissements dans des projets principalement infranationaux et portés par les CT⁴. L'atteinte des ODD et des objectifs des autres agendas mondiaux ne sera possible qu'en produisant suffisamment de connaissances sur la contribution des territoires et des villes, en particulier les initiatives qu'ils proposent et les obstacles qu'ils rencontrent, pour promouvoir un développement plus durable.

L'une des principales tendances qui émerge à l'heure actuelle est l'urbanisation rapide de la société, qui place les CT plus que jamais au centre de nombreux défis. Le pourcentage d'urbains devrait passer de 55 % actuellement à près de 70 % d'ici à 2050, soit une augmentation de 2,3 milliards d'habitants dans les zones urbaines. Ces urbains seront concentrés pour la plupart dans les territoires à faible revenu ou à revenu intermédiaire-inférieur, où l'urbanisation est la plus rapide. Les changements dans la croissance démographique, la composition par âge et les flux migratoires ont un impact considérable sur l'évolution de l'urbanisation ainsi que sur celle des territoires environnants. Ces différents changements recoupent un large éventail d'ODD, notamment l'éradication de la pauvreté, l'accès à l'alimentation et à l'eau, la santé, l'égalité de genre, la croissance économique et le travail décent, la réduction des inégalités et la promotion de villes durables mieux articulées avec leur arrière-pays. Au niveau global, la croissance de la population mondiale a ralenti par rapport à il y a dix ans et se situe

Encadré 2

Gouvernance multiniveaux

Système de prise de décision fondé sur des mécanismes de coordination qui permettent la répartition des compétences et des responsabilités des gouvernements, tant verticalement qu'horizontalement, conformément au principe de subsidiarité (voir encadré 6), dans le respect de l'autonomie locale. Ce système reconnaît qu'il n'y a pas de niveau optimal de décentralisation (voir encadré 5) et que la mise en œuvre et les compétences sont indissociables du contexte : les responsabilités ne peuvent se séparer des résultats attendus dans l'élaboration des politiques et les différents niveaux de gouvernement sont considérés comme interdépendants. La gouvernance multiniveaux exige que tous les niveaux partagent les informations et collaborent pleinement, de sorte que chaque niveau puisse mener de manière transparente et responsable des relations horizontales avec chaque acteur, afin d'optimiser les résultats stratégiques.

Source : CGLU, Co-Créer le futur urbain. Quatrième Rapport mondial sur la décentralisation et la démocratie locale, 2016.

actuellement à 1,1 % par an⁵. Toutefois, ces chiffres masquent des schémas démographiques très hétérogènes entre les régions et les territoires urbains et ruraux.

Alors que plus de la moitié de la croissance prévue entre 2019 et 2050 (estimée à 2 milliards d'habitants) devrait avoir lieu en Afrique, l'Asie devrait voir sa population s'accroître de 650 millions d'habitants et l'Amérique latine de 180 millions, tandis que la population européenne devrait diminuer⁶. La croissance démographique devrait se concentrer dans les régions les moins développées économiquement, ce qui constitue un obstacle majeur pour les territoires et villes de ces régions, devant œuvrer à éradiquer la pauvreté et la faim, tout en améliorant l'accès à l'éducation, à la santé et aux services de base. En outre, bien que le rythme de vieillissement de la population varie considérablement d'une région à l'autre, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans devrait atteindre 1,4 milliard d'ici à 2030. D'ici 2050, dans toutes les régions du monde, plus de 25 % de la population seront âgés de plus de 60 ans – à l'exception de l'Afrique, qui devrait concentrer la plus grande proportion de la population mondiale âgée de 15 à 19 ans. Les territoires et les villes vieillissants seront confrontés à des pressions budgétaires et politiques croissantes pour fournir aux personnes âgées des retraites et une protection sociale adéquates. Parallèlement, il est essentiel que les territoires et les villes où la population des jeunes augmente offrent des solutions de soins de santé, d'éducation et d'emploi pour assurer la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Les défis climatiques et environnementaux transforment profondément nos territoires et affectent directement les villes. Selon le Rapport spécial 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le monde s'est déjà réchauffé de 1 °C par rapport aux niveaux pré-industriels et, au rythme actuel de réchauffement de 0,2 °C par décennie, le réchauffement plané-

taire atteindra 1,5 °C d'ici 2030. Le présent rapport souligne le rôle central joué par les villes dans l'atténuation des changements climatiques et dans la réalisation de l'objectif de limiter les changements climatiques à 2 °C et, si possible, à 1,5 °C. Laisser le réchauffement de la planète atteindre 2 °C peut porter gravement atteinte aux systèmes naturels et humains et nuire particulièrement aux populations et territoires les plus vulnérables. Depuis 1990, les catastrophes climatiques extrêmes ont plus que doublé. Conjuguées à des conditions météorologiques qui se modifient radicalement, elles causent des souffrances et des pertes en vies humaines non quantifiables ainsi que la destruction d'infrastructures qui aggrave la pénurie de ressources et entraîne le déplacement des populations. Les tensions actuelles agissent comme des multiplicateurs de risques de violence, exerçant une pression supplémentaire sur des systèmes politiques et des ressources souvent fragiles. Depuis 2010, les conflits étatiques et non étatiques ont augmenté respectivement de 60 % et 125 %, tandis que le nombre de personnes déplacées dans le monde a doublé au cours des vingt dernières années pour atteindre 65 millions⁷. De plus, la détérioration de la paix mondiale constitue une menace pour l'État de droit et la bonne gouvernance et, par extension, pour les fondements du développement durable.

Face à de tels défis, il est impératif d'intensifier et d'accélérer les mesures prises avant qu'il ne soit trop tard. Pour y parvenir, il est nécessaire de repenser les stratégies de développement en adoptant une approche du développement durable qui reflète la réalité du monde d'aujourd'hui. L'urbanisation, le développement des technologies de pointe et la connectivité constituent quelques-uns des traits caractéristiques de nos sociétés contemporaines, et bien qu'ils posent des défis en termes de gouvernance, ils constituent un maillon essentiel pour atteindre les ODD et préserver la vie pour les générations futures. Ⓞ



Le Forum des gouvernements locaux et régionaux, organisé par la Global Taskforce à l'occasion du Sommet sur les ODD des Nations unies le 24 septembre 2019 (photo : UCLG-CGLU/Ege Okal, bit.ly/2naVvsb).

Buts et objectifs du rapport

Le but du Rapport GOLD V est de proposer des solutions pour atteindre les objectifs mondiaux, grâce à des politiques, actions et initiatives conçues et mises en place par les territoires et les communautés qui composent les villes et les régions. Le rapport suggère que cela ne sera possible que si la planification urbaine et territoriale, la vision stratégique, les cadres institutionnels et les feuilles de route politiques sont enracinés dans les territoires. De même, l'implication de tous les acteurs locaux est essentielle pour permettre d'identifier les nécessités et les demandes propres à chaque territoire, et ainsi tirer pleinement parti des potentialités locales. En d'autres termes, ces objectifs ne peuvent être atteints que grâce à un processus complet, collectif et responsable de localisation des agendas mondiaux (voir encadré 3).

Les territoires et les villes ont le potentiel de mener à bien des processus qui favorisent des modèles de développement respectueux de l'environnement et qui placent l'humain au centre de leurs préoccupations. Les stratégies de développement territorialisées, fondées sur une planification mieux intégrée, peuvent permettre de transformer les villes et les territoires, de favoriser l'inclusion, de réduire l'utilisation des ressources et les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer les liens entre zones rurales et urbaines. Associées à des technologies de pointe, les économies d'échelle mises en place par les villes, qui ont déjà la capacité d'attirer l'innovation, deviennent de puissants moteurs pour réaliser les ODD. Ces économies d'échelle favorisent le développement de modes alternatifs de production et de consommation, de systèmes d'énergies renouvelables décentralisés, de soins de santé individualisés, de solutions de détection des catastrophes et de liens plus forts entre les villes et leur arrière-pays. Comme le montre le Rapport GOLD V, ces stratégies de développement localisées, élaborées à partir des réalités locales et adaptées à celles-ci, ont également un impact sur la façon dont le développement évolue, ce dernier venant à son tour renforcer les processus locaux durables. Le potentiel de transformation

d'une **approche territoriale du développement local** est considérable (voir encadré 4). Toutefois, des défis majeurs restent à relever pour développer pleinement cette approche et assurer la mise en œuvre des agendas mondiaux de développement.

Des efforts importants ont été déployés depuis 2015 pour mettre en œuvre les dispositions de l'Agenda 2030 et progresser vers la réalisation des Objectifs. Compte tenu des défis multidimensionnels auxquels nos sociétés sont confrontées, l'Agenda 2030 et les ODD appellent à aller au-delà de l'élaboration de politiques ponctuelles restreintes pour repenser la culture et les institutions de gouvernance. Comme nous l'avons vu dans le Rapport GOLD V, différents facteurs influent considérablement sur la capacité qu'ont les CT

Encadré 3

Localisation

L'Agenda 2030 souligne la nécessité d'adopter une approche inclusive et localisée des ODD. La localisation est décrite comme « le processus de définition, de mise en œuvre et de suivi des stratégies depuis les territoires pour atteindre les objectifs et les cibles de développement durable aux niveaux national et mondial ». Plus spécifiquement, la localisation signifie prendre en compte les contextes infranationaux pour la définition des objectifs et des cibles, pour la mobilisation des moyens de mise en œuvre et pour l'utilisation d'indicateurs afin de mesurer et suivre les progrès en vue de la réalisation de l'Agenda 2030.

Source: GTF, CGLU, *Towards the Localization of the SDGs*, 2019 ; GTF, Programme de développement des Nations unies, ONU-Habitat, *Roadmap for Localizing the SDGs: Implementation and Monitoring at Sub-national Level*, 2016 ; Groupe des Nations unies pour le développement, *Localisation du programme de l'après-2015* (résultats du processus de dialogue mondial des Nations unies qui s'est déroulé de juin 2014 à octobre 2014), 2014.

à impulser le changement depuis leur territoire, parmi lesquels l'existence de stratégies nationales et de cadres institutionnels pour veiller à la mise en œuvre des ODD, ainsi que l'état de la **décentralisation** et les moyens disponibles pour la mise en œuvre locale des agendas mondiaux (voir encadré 5). En conséquence, plusieurs questions se posent : les ODD peuvent-ils à la fois inspirer l'action locale et influencer ces environnements institutionnels ? L'action menée par les villes et les territoires peut-elle conduire à un changement à l'échelle mondiale ?

Cette perspective est essentielle pour mieux

Encadré 4

Approche territoriale du développement local

Politique nationale de développement qui reconnaît le développement local comme étant endogène, progressif, intégré dans l'espace et multidimensionnel, et qui reconnaît la responsabilité première des autorités locales dans la planification, la gestion et le financement de ce développement local. En d'autres termes, développement qui permet aux autorités locales autonomes et responsables de tirer parti de la contribution des acteurs opérant à de multiples échelles pour produire des biens et des services publics adaptés à la réalité locale, ce qui génère une valeur ajoutée aux efforts nationaux de développement.

Source : Commission européenne, Développement et Coopération, *Soutenir la décentralisation, la gouvernance locale et le développement local par une approche territoriale*, 2016.

Encadré 5

Décentralisation

Existence d'autorités locales, distinctes des autorités administratives de l'État, auxquelles le cadre juridique attribue des pouvoirs, des ressources et des capacités pour exercer un certain degré d'autonomie afin de s'acquitter des responsabilités qui leur sont attribuées. Leur légitimité repose sur des structures démocratiques locales représentatives et élues qui déterminent la manière dont le pouvoir est exercé et rendent les autorités locales responsables devant les citoyens relevant de leur juridiction.

L'Observatoire mondial des finances et de l'investissement des collectivités territoriales propose la définition suivante : « La décentralisation consiste en un transfert de pouvoirs, de responsabilités et de ressources du gouvernement central vers les collectivités territoriales, définies comme des entités juridiques distinctes, élues au suffrage universel et jouissant d'un certain degré d'autonomie ».

Source : ONU-Habitat, *Lignes directrices internationales sur la décentralisation et les services de base pour tous*, 2009 ; CGLU, *L'Accès aux services publics et l'urbanisation du monde. Troisième Rapport mondial sur la décentralisation et la démocratie locale*, 2013 ; CGLU, *La Décentralisation et la Démocratie locale dans le monde. Premier Rapport mondial sur la décentralisation et la démocratie locale*, 2008 ; OCDE-CGLU, *World Observatory on Subnational Government Finance and Investment*, 2019.

appréhender un certain nombre de questions ayant une incidence sur la politique de développement à l'échelle mondiale. Comme indiqué précédemment, cette étude vise principalement à faire le point sur les progrès réalisés vers la réalisation des ODD dans les territoires, et à souligner l'importance cruciale de ces derniers dans la réalisation des agendas mondiaux. D'une part, il est largement admis que la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ne pourra se faire sans l'engagement de tous les niveaux de gouvernance, y compris des CT, ainsi que de la société civile et des acteurs locaux telles que le secteur privé, les partenaires sociaux, les universités et les associations communautaires. D'autre part, ce sont les territoires et les communautés locales qui assurent cette mise en œuvre. La principale question abordée dans le Rapport GOLD V est de savoir dans quelle mesure les villes, les provinces et les régions ont pu, grâce à leurs mesures et à leurs initiatives, devenir partie intégrante de la solution pour relever les défis cruciaux auxquels elles sont confrontées. L'analyse des progrès réalisés par les autorités locales dans la mise en œuvre des Objectifs et de leur « localisation » – c'est-à-dire les appliquer au niveau local et les repenser de manière à ce qu'ils intègrent les caractéristiques et les exigences des citoyens et des territoires – constitue une bonne indication de la façon dont le cadre des ODD lui-même évolue et du chemin qu'il reste à parcourir.

Le Rapport GOLD V vise également à dresser un tableau de l'état actuel de la décentralisation dans le monde. La réalisation des ODD et des autres agendas mondiaux au niveau local ne sera possible que si les territoires, les communautés et les autorités locales, à différents niveaux infranationaux, sont dotés de suffisamment de compétences, de ressources et du soutien nécessaire pour y parvenir. Cela implique de renforcer et d'améliorer la décentralisation du système politique, de promouvoir le transfert des compétences et des pouvoirs, d'assurer le respect du principe de **subsidiarité** et de rendre les gouvernements locaux transparents et responsables face à leurs électeurs (voir encadré 6).

Ce rapport thématique comprend une analyse des stratégies nationales pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et la manière dont les CT sont impliquées dans ce processus. Il inclut également une étude du cadre institutionnel dans lequel évoluent les CT, qui facilite ou non leurs actions en vue de la mise en œuvre de ces agendas. Ce rapport vise à répondre à diverses questions sur les tendances de décentralisation et à analyser de façon approfondie les relations entre les différents niveaux de gouvernements dans le processus d'élaboration des politiques : les CT ont-elles plus d'autonomie et sont-elles plus dynamiques qu'auparavant ? Les ODD et les autres agendas mondiaux ont-ils entraîné un changement dans les relations institutionnelles et la coopération verticale et horizontale ? Les mécanismes et systèmes nationaux de planification et de prise de décisions sont-ils plus ouverts et prennent-ils mieux en compte les CT et leur capacité à mener des changements dans les territoires et les communautés ?

L'étude de la décentralisation et de son évolution est d'autant plus importante pour maîtriser le processus d'urbanisation rapide (souvent incontrôlé) et répondre aux défis de la gouvernance locale. L'urbanisation a eu une incidence considérable sur plusieurs dimensions des CT, notamment sur la planification urbaine et territoriale, la fourniture de services publics de base, l'accroissement des inégalités et les informalités, l'impact des changements climatiques et la création de nouvelles coalitions locales impliquant différents acteurs sociaux pour améliorer la démocratie, la transparence et la qualité de vie dans les villes et les territoires. Toutefois, les progrès réalisés dans ces domaines soulèvent des questions quant à la durabilité et la viabilité de ces initiatives. Il est essentiel de savoir si le contexte est favorable pour soutenir les activités des CT visant à localiser les objectifs mondiaux. Comment leurs actions modifient-elles les équilibres politiques ? Comment les compétences, les pouvoirs, les capacités et les ressources financières et humaines des CT peuvent-ils être renforcés, afin de pouvoir jouer un rôle plus actif dans la poursuite mondiale de durabilité, de croissance et d'inclusion ? Quelle autonomie financière est-elle réellement accordée aux gouvernements locaux et régionaux ? Un certain nombre de nouveaux instruments financiers et de gestion existent (parmi lesquels les obligations climat et obligations vertes, partenariats public-privé-communautés et remunicipalisations) qui modifient la manière dont les différents acteurs peuvent – à tous les niveaux – devenir des moteurs de changement et de l'élaboration des politiques. Est-ce que ces nouvelles options sont accessibles aux gouvernements locaux ? Comment les leaders les plus visionnaires peuvent-ils financer et soutenir leurs politiques publiques et leurs programmes à long terme ?

Les systèmes de suivi, les indicateurs et la capacité des CT à rendre compte de leurs politiques et actions constituent une autre question fondamentale, dans un contexte où les CT évoluent dans un environnement local caractérisé par un manque important de données, d'indicateurs et de mesures qui, historiquement, n'ont pas été suffisamment décentralisés ou désagrégés (à l'exception de certaines régions et villes plus importantes et plus riches). Cette situation entrave leur capacité à contribuer de manière efficace à la localisation et la réalisation des Objectifs.

Enfin, les responsabilités que les CT assument dans la localisation des ODD et des autres agendas soulèvent d'autres questions tout aussi importantes sur la démocratie locale, la transparence, la représentation et la place occupée par le niveau local dans le système mondial actuel. Les CT peuvent-elles agir comme des moteurs de changement sur le plan des politiques publiques et de développement ? Les CT ont-elles les moyens et les capacités de garantir que personne ni aucun territoire ne sera laissé pour compte ? La gouvernance multinationale peut-elle améliorer les performances, renforcer la **cohérence des politiques** (voir encadré 7) et contribuer à concrétiser les ODD et des agendas mondiaux dans les territoires et les villes, permettant

Encadré 6

Subsidiarité

Principe selon lequel les responsabilités publiques doivent être exercées par les autorités élues les plus proches des citoyens. L'autorité centrale doit avoir une fonction subsidiaire, n'exerçant que les responsabilités ou les tâches qui ne peuvent être exécutées à un niveau local. La subsidiarité exige que les autorités locales disposent de ressources financières, administratives, techniques et professionnelles suffisantes pour assumer leurs responsabilités et répondre aux besoins locaux, en assumant une part importante des dépenses publiques. Les autorités locales doivent disposer de l'autorité et du pouvoir nécessaires pour mobiliser des ressources locales, conformément au principe selon lequel le pouvoir doit être proportionné à la responsabilité et à la disponibilité des ressources. Le principe de subsidiarité constitue la base du processus de décentralisation.

Source : ONU-Habitat, *Lignes directrices internationales sur la décentralisation et les services de base pour tous, 2009* ; CGLU, *L'Accès aux services publics et l'urbanisation du monde. Troisième Rapport mondial sur la décentralisation et la démocratie locale, 2013.*

d'améliorer ainsi la qualité de vie des communautés et de la société dans son ensemble ? **Les ODD peuvent-ils déclencher un nouveau modèle de développement – urbain, territorial, social, économique et humain – partant du niveau local ?** Ce rapport thématique réunit différentes contributions, et formule des réponses et des critiques sur ces points, tout en étudiant d'autres questions tout aussi fondamentales. La conclusion présente une vision et une compréhension communes de la voie à suivre pour les CT. 🌐

Encadré 7

Cohérence des politiques

Une approche du développement durable doit favoriser l'intégration des dimensions économique, sociale, environnementale et de gouvernance dans le processus d'élaboration des politiques, ainsi que la reconnaissance des liens critiques entre tous les ODD. La cohérence des politiques vise à favoriser les synergies, à promouvoir les partenariats et à équilibrer les impacts transfrontaliers et intergénérationnels des politiques, afin d'identifier et de gérer les relations entre les ODD, de façon à limiter et surmonter tout impact négatif potentiel résultant de leur mise en œuvre.

Source : OCDE, *La Cohérence des politiques pour le développement durable, 2019.*

Aires métropolitaines



Membres de Metropolis, la section métropolitaine de CGLU

Afrique

Abidjan
Accra
Addis-Abeba
Alexandrie
Antananarivo
Bamako
Bangui
Brazzaville
Le Caire
Casablanca
Cotonou
Dakar
Douala
Durban
Gauteng
Harare
Johannesburg
Libreville
Marrakech
Niamey
Nouakchott
Rabat
Tunis
Victoria
Yaoundé

Bhopal
Bogor
Busan
Changchun
Changsha
Chengdu
Chongqing
Colombo
Daegu
Daejeon
Dalian
Diyarbakir
Kalimantan Est
Faisalabad
Fuzhou
Gaziantep
Goyang
Guangzhou
Gujranwala
Gwangju
Gyeonggi
Haikou
Hangzhou
Hanoi
Harbin
Hyderabad
Incheon
Ispahan
Istanbul
Jakarta
Jilin
Jinan
Kaohsiung

Karaj
Katmandou
Kuala Lumpur
Kunming
Lahore
Malé
Mashhad
Nanjing
Nanning
New Delhi - NIUA
Nouveau Taipei
Pékin
Ramallah
Séoul
Shanghai
Shenzhen
Shiraz
Tangerang du Sud
Surabaya
Tabriz
Taichung
Taïpei
Téhéran
Tianjin
Ulsan
Wuhan
Xi'an
Xiamen
Yiwu
Zhengzhou

Europe

Athènes
Barcelone
Barcelone (région métropolitaine)
Barcelone (ville)
Berlin
Bruxelles
Bucarest
Le Grand Lyon
Le Grand Paris
Grand
Manchester
Kazan
Lisbonne
Madrid
Moscou
Sarajevo
Sofia
Turin
Zagreb

Amérique latine et Caraïbes

Belo Horizonte
Bogota
Brasilia
Buenos Aires
Cordoba
Guarulhos
Guayaquil

La Havane
La Paz
Medellin
Minas Gerais
Montevideo
Porto Alegre
Quito
Rio de Janeiro
Rosario
San Salvador
Santiago du Chili
São Paulo
Vallée d'Aburra

Amérique du Nord

Atlanta
Guadalajara
Monterrey
Montréal
Puebla
Tijuana
Toronto
Ville de Mexico

Source : www.metropolis.org
(août 2019).

01. Introduction : les aires métropolitaines

L'expansion accélérée des régions métropolitaines est un phénomène de plus en plus visible au XXI^e siècle. Selon les données des Nations unies (ONU), la population urbaine du monde a connu une croissance rapide, de 751 millions en 1950 à 4,2 milliards en 2018. Plus de 1,8 milliard de personnes vivent dans des villes de plus d'un million d'habitants (soit 43 % de la population urbaine et 24 % de la population mondiale), tandis que 556 millions (soit 13 % de la population urbaine) vivent dans 33 mégapoles de plus de 10 millions d'habitants. Tokyo est la plus grande ville du monde, avec une agglomération de 37 millions d'habitants, suivie de Delhi avec 29 millions, Shanghai avec 26 millions, et Mexico et São Paulo avec environ 22 millions d'habitants chacune. Le Caire, Bombay, Pékin et Dhaka ont toutes près de 20 millions d'habitants. On estime que, d'ici 2030, le monde comptera 43 mégapoles, la plupart dans des régions en développement¹.

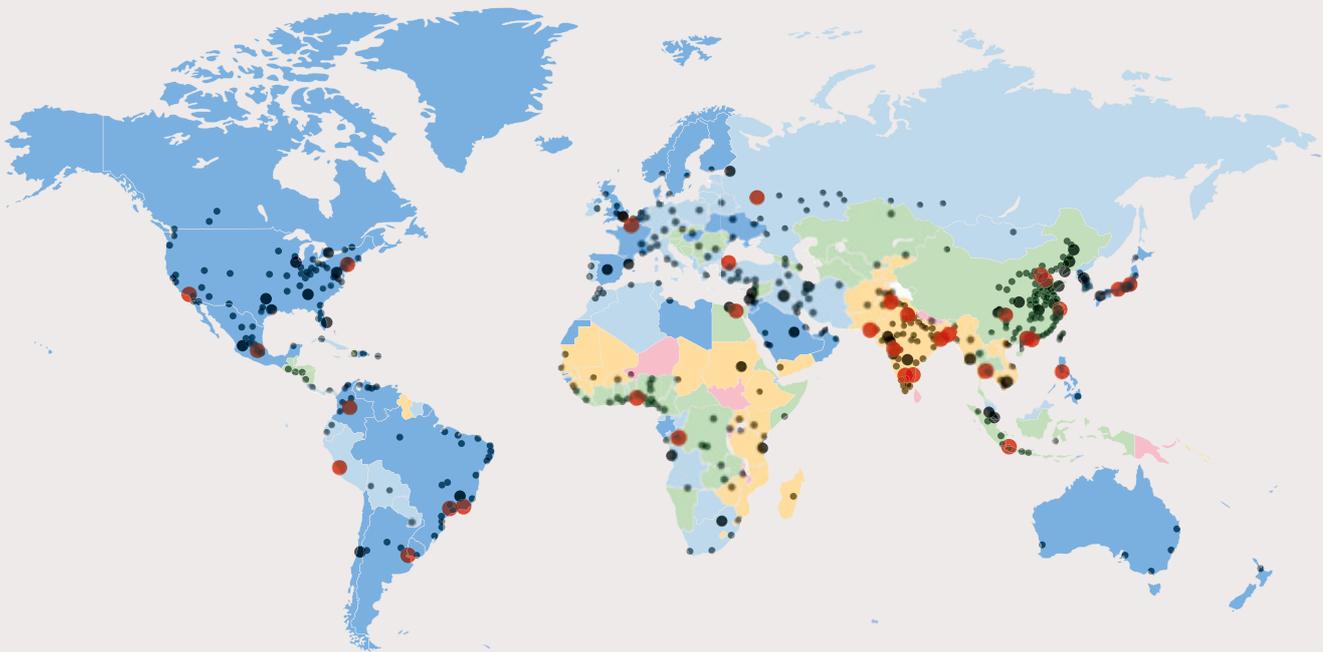
Les aires métropolitaines, telles qu'elles sont définies dans le rapport GOLD IV, sont des agglomérations urbaines de plus d'un million d'habitants, en incluant dans ce chiffre les zones urbaines contiguës et en tenant compte des caractéristiques du marché du travail. Cependant, différents types de régions métropolitaines coexistent dans le système mondial des villes, depuis les métropoles mondialisées « établies » qui abritent les concentrations les plus denses d'entreprises, de capitaux et de main-d'œuvre qualifiée (Hong Kong, Londres, New York, Paris et Tokyo), jusqu'aux régions métropolitaines étendues des pays à revenu moyen et faible, dominées par les bidonvilles et les économies informelles (Dhaka, Kinshasa ou Lagos). Entre ces deux extrêmes, on trouve un groupe de villes mondiales « émergentes » avec de grandes économies à croissance rapide (Istanbul, Mexico, São Paulo et Shanghai), et des métropoles de pays émergents avec des contrastes sociaux et économiques plus prononcés (Le Caire, Delhi, Johannesburg ou Manille).

À l'échelle mondiale, les villes métropolitaines sont considérées comme des lieux d'innovation, de création de richesse, de culture et d'opportunité, qui représentent 60 % du PIB mondial². Elles hébergent des organismes gouvernementaux, de

grandes entreprises, des universités, des centres culturels et de recherche, les principales organisations de la société civile (OSC), ainsi qu'une grande proportion du talent et de la créativité, de l'innovation technologique et de la production artistique dans le monde. Cependant, la qualité de vie dans de nombreuses aires métropolitaines est de plus en plus menacée par la saturation, la pollution, les inégalités sociales et de genre et la violence, entre autres problèmes socio-économiques et environnementaux. Les métropoles ont souvent des paysages urbains fragmentés qui vont des quartiers riches aux quartiers marginalisés (voire ghettoïsés), avec des zones centrales et périphériques. La croissance des aires métropolitaines a donné naissance à des espaces de développement autour de leur centre – ou dans les banlieues – qui se situent à la périphérie de l'économie urbaine, des principales infrastructures ou des processus institutionnels. Dans les pays en développement, l'urbanisation rapide s'est souvent traduite par l'apparition d'établissements informels étendus dans ces espaces, où des centaines de milliers de personnes n'ont que peu ou pas accès aux services de base et sont souvent plus vulnérables face aux catastrophes naturelles. Il convient de rappeler que plus de 900 millions de personnes vivent actuellement dans des

Différents types de régions métropolitaines coexistent dans le système mondial des villes, depuis les métropoles mondialisées « établies » qui abritent les concentrations les plus denses d'entreprises, de capitaux et de main-d'œuvre qualifiée, jusqu'aux régions métropolitaines étendues des pays à revenu moyen et faible, dominées par les bidonvilles et les économies informelles.

Population résidant dans les régions urbaines (%) et agglomérations urbaines par taille de population (2018)



Source : Perspectives d'urbanisation mondiale : Révision de 2018.

Les désignations employées et la présentation des données sur cette carte n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La ligne en pointillés représente approximativement la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire convenue par l'Inde et le Pakistan. Le statut final du Jammu-et-Cachemire n'a pas encore été convenu par les parties. La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Sud-Soudan n'a pas encore été déterminée. Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté sur les îles Malouines (Falkland/Malvinas).

© 2018 Nations unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. Sous licence Creative Commons CC BY 3.0 IGO.

bidonvilles, la plupart dans des aires métropolitaines.

Les aires métropolitaines sont devenues une arène clé pour réduire les inégalités, relever les défis des changements climatiques et protéger les droits humains et, comme le souligne spécifiquement le Nouvel Agenda urbain, pour garantir le « Droit à la ville » (droit à l'égalité de genre, au logement, à la mobilité, à la sécurité, aux services de base et à la culture), un principe soutenu par les organisations qui représentent les villes métropolitaines, comme Metropolis³, ainsi que les villes périphériques des aires métropolitaines représentées par le Comité des villes de périphérie de CGLU. Le Nouvel Agenda urbain jette en outre les bases d'initiatives qui aboutissent à des villes plus démocratiques et plus durables, dans le cadre des droits humains. Il mentionne en particulier le droit des femmes à la ville, qui peut devenir un outil pour exiger le respect de ces engagements et suivre leur mise en œuvre. À travers ces différents défis que les aires métropolitaines doivent relever, des spécifi-

ités régionales émergent⁴.

La région Asie-Pacifique domine le système urbain mondial, avec environ 326 villes de plus d'un million d'habitants, dont 21 mégapoles (un nombre qui atteindra 27 en 2035). La croissance du PIB des villes de la région Asie-Pacifique ces dernières années présente une forte corrélation positive avec l'urbanisation. On observe cependant d'importantes différences à l'échelle infrarégionale. Tandis que les grandes villes d'Asie de l'Est sont très densément peuplées, de nombreuses aires métropolitaines – particulièrement dans le sud et le sud-est de la région – connaissent un taux de croissance supérieur à celui de la population, ce qui se traduit par un étalement urbain et une diminution de la densité de population. Les disparités augmentent également entre les villes et les pays de la région, ce qui entrave la réalisation de l'ODD 10. Alors que la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué, le nombre de personnes vivant dans ces bidonvilles est

en augmentation, plus particulièrement en Asie du Sud et du Sud-Est. Comme le mentionne le chapitre de GOLD V sur la région Asie-Pacifique, c'est en Asie que se trouvent plus de la moitié des villes les plus vulnérables face aux catastrophes naturelles, comme la montée du niveau des océans, conséquence directe des changements climatiques⁵.

L'Amérique latine et les Caraïbes comprennent soixante-quatorze villes de plus d'un million d'habitants (46 % de la population urbaine) et six mégapoles. La sécurité dans les aires métropolitaines figure comme l'une des principales préoccupations de la région. Le rapport annuel sur les cinquante villes les plus dangereuses⁶ observe que la majorité d'entre elles se trouvent en Amérique latine, tandis que trois se situent en Afrique du Sud et quatre aux États-Unis. Les inégalités, les problèmes environnementaux et l'impact des catastrophes naturelles sont également en hausse dans les régions urbaines. Le Nouvel Agenda urbain vise à assurer un logement convenable et la sécurité d'occupation, particulièrement aux personnes vivant dans des bidonvilles, à promouvoir un urbanisme plus inclusif afin de réduire les espaces urbains segmentés caractérisés par des quartiers gentrifiés (communautés fermées, complexes d'appartements en copropriété, etc.) et des établissements informels (bidonvilles, *favelas*, *villas miseria*, etc.), et à promouvoir le Droit à la ville pour tous⁷.

On prévoit que la population de l'Afrique aura plus que doublé en 2050 pour atteindre 2,5 milliards de personnes (25 % de la population mondiale)⁸. Dans ce laps de temps, la population urbaine triplera et passera d'environ 587 millions de personnes à environ 1,5 milliard⁹. La région comprend soixante-huit villes de plus d'un million d'habitants (37 % de la population urbaine) et cinq mégapoles. Les systèmes d'urbanisme n'ont pas beaucoup changé depuis l'époque coloniale, et malgré quelques efforts de réforme, de nombreux plans directeurs sont obsolètes ou ne sont pas appliqués¹⁰. En outre, la croissance économique ne crée pas assez d'opportunités d'emploi dans le secteur formel urbain, c'est pourquoi les taux de chômage et d'activités informelles tendent à être élevés dans les régions urbaines, particulièrement pour les jeunes. On observe des difficultés à contrôler le rythme de la croissance de la population urbaine, qui a contribué à l'essor d'établissements informels où l'accès aux services de base est limité. La proportion de personnes vivant dans des établissements informels représente entre 40 % et 58 % de la population urbaine¹¹. Les villes sont également confrontées à la dégradation et aux risques environnementaux dus aux inondations, ouragans, etc.¹²

Les pays du Nord (l'Europe, Russie comprise, et l'Amérique du Nord) comptent cent onze villes de plus d'un million d'habitants, dont quatre mégapoles. En Europe, comme énoncé dans l'Agenda urbain pour l'Union européenne adopté à Amsterdam en mai 2016, les questions d'inclusion sociale et de durabilité sont au centre des priorités dans les zones urbaines. Quatre sujets spécifiques considérés comme essentiels ont été mis en avant : a) l'envi-

ronnement (atténuation du changement climatique et adaptation à ses effets, vieillissement et densification des infrastructures) ; b) compétitivité (emplois et nouvelles technologies, compétitivité territoriale innovante) ; c) transports et énergie (mobilité, réduction de la pollution et efficacité énergétique) ; d) cohésion sociale et territoriale (migrations et personnes réfugiées, participation sociale)¹³. La gentrification est également devenue un problème important dans les aires métropolitaines européennes, car elle influence le prix des logements à l'échelle métropolitaine.

En Amérique du Nord, les aires métropolitaines sont confrontées à cinq grands défis en matière de développement durable : a) la fragmentation institutionnelle au sein des différentes régions et entre elles, qui empêche la coordination métropolitaine ; b) l'obsolescence technologique (les infrastructures d'énergie, de transport et d'approvisionnement en eau sont anciennes et doivent être renouvelées) ; c) la conception actuelle de l'utilisation des sols, des transports et du logement, axée sur la voiture ; d) l'absence d'un cadre national pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable et des stratégies de réduction du carbone, laissant aux niveaux de gouvernement inférieurs (États fédérés et municipalités) le soin de prendre l'initiative en matière de développement durable ; e) l'inégalité des revenus et la précarité du logement dans les grandes aires métropolitaines (aux États-Unis, par exemple, bien qu'ils soient l'un des pays les plus riches de la planète, la pauvreté infantile est de 22 %)¹⁴.

Enfin, l'une des autres problématiques importantes dans les grandes villes du monde entier est l'impact de la technologie. Premièrement, l'utilisation efficace de la technologie dans le cadre du paradigme des « villes intelligentes » : reconnaître que l'information et les données sont un bien commun, mais également respecter les droits des citoyens à la vie privée, à la liberté d'expression et à la démocratie, ce que de nombreuses villes font déjà¹⁵. Deuxièmement, l'impact de l'économie partagée dans les villes, plus particulièrement dans les secteurs tels que le tourisme et l'e-commerce, est un défi qu'il sera important de surveiller¹⁶. L'un des principaux objectifs de cette publication est d'illustrer les effets de la gouvernance métropolitaine sur la mise en œuvre des ODD¹⁷. La deuxième partie passe en revue les principaux défis, comme la fragmentation institutionnelle et la nécessité d'une gouvernance multiniveaux coordonnée, tandis que la troisième partie examine comment les aires métropolitaines mettent en œuvre les ODD. Les deux parties présentent des exemples de réformes, d'expériences positives et moins positives observées dans le monde entier. Enfin, ce rapport thématique se conclut par des recommandations politiques. ☺

02. Le contexte métropolitain et les ODD

La gouvernance métropolitaine et son environnement institutionnel ont un impact direct sur la mise en œuvre des ODD. L'Agenda 2030 doit être traduit en politiques et en actions concrètes, à différentes échelles. La gouvernance métropolitaine représente donc un élément clé pour l'approche intégrée du développement durable qui est exigé pour la mise en œuvre des ODD. L'engagement politique national est essentiel mais, dans la plupart des États, les structures de gouvernance placent la responsabilité de la localisation au niveau des institutions locales¹⁸. Les aires métropolitaines doivent prendre en compte de nombreuses questions pour atteindre les ODD.

Le processus de réforme et d'ajustement n'ayant pas suivi le rythme de la croissance urbaine, la gouvernance métropolitaine n'a pas non plus suivi l'intensification des demandes qui lui sont adressées. Comme le met en évidence la Déclaration de Montréal sur les aires métropolitaines, adoptée à Montréal en octobre 2015 à l'occasion d'Habitat III, ces aires métropolitaines n'ont en général qu'une reconnaissance politique limitée¹⁹. Il en résulte une fragmentation institutionnelle des espaces métropolitains : l'élaboration des politiques urbaines est supervisée par plusieurs administrations et agences, ce qui pose des problèmes de double emploi et dilue les responsabilités. Les questions de gouvernance et de leadership sont aussi essentielles. Dans certains cas, les aires métropolitaines sont dirigées par des autorités métropolitaines élues directement ou indirectement. Dans les pays de l'OCDE²⁰, en Amérique du Nord²¹ et en Amérique latine²², c'est l'élection indirecte qui prédomine. Les représentants politiques sont élus dans chaque municipalité et font partie de la structure métropolitaine. Ceci a un impact direct sur la légitimité et la reconnaissance institutionnelles des métropoles auprès des citoyens.

La Déclaration de Montréal souligne plusieurs voies d'action nécessaires. Premièrement, il s'agit de promouvoir un nouveau partenariat avec d'autres niveaux de gouvernement afin de renforcer les mécanismes de gouvernance métropolitaine et de mettre en œuvre des dispositifs de financement adaptés aux défis métropolitains. Deuxièmement, développer une planification participative intégrée afin de réduire l'étalement urbain, promouvoir l'utilisation de données désagrégées (par âge, sexe et territoire) sur les tendances socio-démographiques et économiques, favoriser la mixité fonctionnelle et sociale des quartiers. Troisièmement, assurer une mobilité

sûre et durable afin de lutter contre les changements climatiques. Et quatrièmement, promouvoir des politiques inclusives en matière de logement, de services sociaux, d'égalité des genres et de patrimoine culturel. L'égalité entre les femmes et les hommes devrait, en outre, être intégrée dans toutes ces politiques. L'autonomie fiscale des aires métropolitaines est en réalité souvent limitée : ces dernières dépendent principalement de transferts provenant d'autres administrations, ainsi que du cadre institutionnel national et des pouvoirs et ressources qui leur sont dévolus²³.

Cette section passe en revue tous les éléments qui façonnent l'environnement institutionnel métropolitain pour le travail sur les ODD. La première section examine les différents modèles de gouvernance métropolitaine et leur relation avec la localisation des ODD, tandis que la deuxième étudie l'environnement institutionnel et les aménagements nécessaires pour faciliter l'action. La dernière section analyse les références faites aux aires métropolitaines dans les Examens nationaux volontaires (ENV) de 2016, 2017 et 2018. 

Réunion thématique Habitat III à Montréal, en octobre 2015 (photo : © Metropolis/BenDesjardins).



2.1. La gouvernance métropolitaine

À mesure que les grandes villes se sont développées au-delà de leurs frontières politiques et électorales historiques, leur gouvernance est devenue plus complexe et plus fragmentée, avec une multitude de gouvernements locaux, d'autorités, d'agences et d'intérêts qui n'ont pas été pensés et développés à l'origine pour fonctionner à l'échelle métropolitaine. Cette gouvernance se caractérise par un partage des pouvoirs, avec des niveaux de légitimité et de transparence variables. Il existe de nombreux modèles de gouvernance métropolitaine, et aucun ne pourrait convenir à toutes les métropoles. Chaque aire métropolitaine a ses particularités et sa forme de gouvernance. Comme l'indiquent le rapport GOLD IV et d'autres rapports²⁴, on distingue en général quatre grands modèles de gouvernance métropolitaine en fonction du type d'organisation institutionnelle en place, allant de modèles de gouvernance rigide à souple²⁵ :

- Structures ou autorités métropolitaines créées expressément pour faire face aux défis métropolitains (à un ou deux échelons) ;
- Agences métropolitaines sectorielles pour gérer ou planifier un seul type de services (transports publics, protection de l'environnement, police, etc.) ;
- Coordination verticale, avec des politiques métropolitaines qui sont non pas menées par un organisme métropolitain, mais par d'autres échelons de gouvernement préexistants (région, province, comté, etc.) ;
- Modèles moins institutionnalisés (coordination souple ou informelle) basés sur la coopération volontaire des municipalités, par le biais d'associations de municipalités ou d'une planification stratégique.

Chaque modèle a ses avantages et ses inconvénients. La plupart des régions métropolitaines sont cependant des hybrides qui associent les caractéristiques de différents modèles de gouvernance, en raison de leur complexité géographique, du statut des agences responsables de la prestation des services ou parce qu'elles dépendent de structures de gouvernance situées à la fois au-dessus et

au-dessous d'elles. Les aspects positifs et négatifs de ces différents types de gouvernance métropolitaine sont objets de débat, mais cette publication les examine sous l'angle de la mise en œuvre des ODD²⁶.

L'élaboration d'agendas urbains durables et le modèle de gouvernance métropolitaine sont associés à différents concepts. Le **premier modèle, celui des gouvernements métropolitains**, ne garantit pas en soi la mise en œuvre efficace des ODD, surtout lorsque les mécanismes contraignants sont insuffisants (ce qui est souvent le cas dans le modèle à deux échelons²⁷). En d'autres termes, le fait que ces institutions n'aient pas de pouvoirs exclusifs, dans des domaines clés tels que les infrastructures, est une faiblesse. La gestion des autoroutes, des chemins de fer, des ports et des aéroports, relève généralement de la responsabilité de l'État central ou des collectivités territoriales – CT (États fédérés et régions). Le manque d'autonomie fiscale des institutions métropolitaines est également un obstacle. Ceci est d'autant plus problématique si l'on considère que les dépenses municipales par habitant ont tendance à être plus élevées dans les aires métropolitaines, en raison de la nature des services (comme les transports publics et la collecte des déchets, etc.). Dans la plupart des cas, le financement des institutions provient de plusieurs sources, principalement des transferts réalisés par d'autres niveaux de gouvernement et des impôts. En France, les nouvelles métropoles jouissent d'une plus grande autonomie financière (fiscalité propre), alors qu'au Royaume-Uni les fonds leurs sont affectés directement par l'État central²⁸. Pouvoir compter sur des recettes autonomes (impôts et redevances) et avoir la capacité de prélever des impôts crée une plus grande autonomie fiscale que de dépendre des transferts intergouvernementaux, qui ne sont pas forcément anticipables. Ces derniers limitent notamment la capacité des institutions métropolitaines à décider de leur futur²⁹.

Lorsque les métropoles manquent de capacités, leurs actions sont souvent contournées par les municipalités (à Barcelone et à Montréal³⁰) ou par le gouvernement central (à Bangkok³¹). Il faut

donc renforcer la coopération entre les différents échelons de gouvernement de façon à favoriser la cohérence politique et garantir l'efficacité des politiques alignées sur les ODD. Cependant, le gouvernement métropolitain fournit au moins le cadre institutionnel nécessaire pour légitimer l'élaboration des agendas urbains. Séoul, la capitale de la République de Corée et l'une des huit collectivités locales de haut niveau du pays, classée comme « Ville spéciale », illustre clairement cette dynamique. Les réformes démocratiques menées en République de Corée dans les années 1990 ont conduit à la première élection municipale de Séoul en 1995. La ville mène des initiatives clés basées sur des processus participatifs de planification urbaine et de gouvernance pour atteindre un développement durable. C'est la seule aire métropolitaine de la région Asie-Pacifique qui tente d'atteindre les 17 ODD, mais pas toutes les cibles (voir le chapitre de GOLD V sur l'Asie-Pacifique, encadré 4). En réalité, le gouvernement métropolitain de Séoul ne couvre pas toute l'aire métropolitaine fonctionnelle.

En revanche, **le deuxième modèle de gouvernance métropolitaine, basé sur des agences métropolitaines sectorielles** (et des services publics) qui gèrent ou planifient un seul service ou ont une seule mission (transports publics, environnement, police, etc.), peut être utile pour la mise en œuvre de l'un des Objectifs (par exemple la mobilité, l'eau et l'assainissement, etc.), mais sa principale faiblesse est qu'il ne propose pas de vision intégrée. La coordination avec d'autres agences et niveaux de gouvernement est essentielle pour compenser le travail sur un sujet unique, comme cela est pratiqué à Melbourne. Le Grand Melbourne est composé de trente et une municipalités hétérogènes en termes de superficie et de budget. Des initiatives ont été lancées aux niveaux des municipalités et de l'État pour localiser les ODD³².

Dans le **troisième modèle, basé sur la coordination verticale**, les politiques métropolitaines ne sont pas menées par un organisme métropolitain mais par d'autres niveaux de gouvernement qui existent déjà (région, province, comté, etc.). La mise en œuvre des ODD dépend principalement des compétences et du financement de cet échelon de gouvernement (et de sa coordination avec les autres niveaux). La métropole de Lagos, située dans l'État de Lagos, dans le sud-ouest du Nigeria, en est un exemple. Elle comprend seize collectivités locales qui, avec quatre autres, forment l'État de Lagos. Le gouvernement de l'État a repris une grande part des responsabilités, et a mis en place onze agences pour assumer ces fonctions sur le territoire, contribuant à augmenter la fragmentation institutionnelle. Un projet de loi prévoit de créer une autorité de développement de la mégapole de Lagos afin de dépasser ces divisions sectorielles, mais cette intention ne s'est pas encore concrétisée³³. Berlin fonctionne également selon un modèle de coordination verticale, qui s'est cependant avéré plus efficace. Avec 3,5 millions d'habitants, il s'agit à la fois d'un *Land* de la République fédérale d'Allemagne et d'une ville. Cela signifie que la Chancellerie du Sénat de

Cette publication examine les différents types de gouvernance métropolitaine sous l'angle de la mise en œuvre des ODD.

l'État fédéral de Berlin est située dans l'hôtel de ville de Berlin et est le siège officiel du bourgmestre-gouverneur de la ville, qui a le même rang qu'un ministre-président. La ville-État de Berlin a plus de pouvoirs que les villes allemandes ordinaires. L'aire métropolitaine dépasse toutefois les limites administratives de la ville-État et comprend les municipalités environnantes de ce que l'on appelle la région métropolitaine de Berlin-Brandebourg, qui n'a aucune reconnaissance institutionnelle. C'est donc Berlin qui dirige le développement d'une vision métropolitaine³⁴.

Enfin, **le quatrième modèle, moins institutionnalisé, est basé sur la coopération volontaire des municipalités**, par le biais d'associations de municipalités ou d'une planification stratégique. Il s'agit d'une forme de gouvernance souple, où les acteurs peuvent participer à la mise en œuvre des ODD. Ce modèle est souvent utilisé pour rassembler tous les acteurs lorsque le niveau de fragmentation institutionnelle est élevé. Il est donc très ouvert aux autres acteurs publics et privés et aux autres parties prenantes. La ville de New York en est un exemple remarquable. Elle a été la première ville au monde à présenter à l'ONU un rapport sur ses efforts pour atteindre les objectifs mondiaux de lutte contre la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques à l'horizon 2030. Les résultats que New York a obtenus en matière de développement durable depuis 2015 s'inscrivent dans le cadre du Plan stratégique *OneNYC* (voir le chapitre de GOLD V sur l'Amérique du Nord, encadré 1).

Bien qu'il n'existe pas de solution universelle, des mécanismes de gouvernance métropolitaine adéquats peuvent contribuer à une vision intégrée du développement urbain durable, nécessaire à la mise en œuvre des ODD. Parallèlement, le paysage de plus en plus complexe des aires métropolitaines – mégapoles, régions urbaines et corridors urbains –, les défis posés par les ODD et les agendas mondiaux connexes, exigent de repenser les systèmes de gouvernance métropolitaine afin de mieux prendre en compte l'ensemble de la zone fonctionnelle urbaine et de surmonter la fragmentation institutionnelle, sociale et spatiale. Une gouvernance métropolitaine faible empêche les aires métropolitaines de remplir leur rôle de piliers du développement durable national. 

2.2. Mécanismes institutionnels pour favoriser la mise en œuvre des ODD

L'efficacité de la gouvernance multinationale est un facteur clé dans la création d'un environnement institutionnel favorable à la mise en œuvre des ODD. Un manque de coordination entre les différentes institutions de gestion métropolitaine concernées par les ODD affecte clairement la localisation des Objectifs³⁵. En l'absence d'autorités métropolitaines, ou lorsque celles-ci ont des pouvoirs limités, cette coordination dépend des villes.

La forme et la taille des villes sont des facteurs clés de la fragmentation institutionnelle. Elles affectent aussi le leadership et la capacité à guider les agendas urbains. Certaines aires métropolitaines sont monocentriques, avec une ville centrale dominante, où la mise en œuvre des ODD est clairement dirigée par celle-ci, surtout lorsque son poids démographique, économique et politique est important (par exemple Madrid et Berlin). C'est également le cas des gouvernements locaux consolidés comme la municipalité d'eThekweni (formée de Durban et d'autres municipalités) en Afrique du Sud, Nairobi au Kenya et Toronto au Canada, où un gouvernement local élu et unique administre l'ensemble de l'aire métropolitaine (mais où l'aire urbaine dépasse les limites administratives). D'autres, comme Manille, sont polycentriques, et le leadership est plus dilué entre les différentes municipalités.

Les services publics, qui peuvent être assurés par une entreprise publique, un partenariat public-privé (PPP) ou un autre accord d'externalisation, représentent un point d'attention important. Ils sont rarement intégrés dans la localisation des ODD, et leurs responsables ne montrent parfois aucun intérêt à remédier à cette situation. Par exemple, les compagnies des eaux privatisées ne sont pas motivées

à réaliser des économies dans la distribution de l'eau, car cela affecterait leurs bénéficiaires. Ce problème s'est posé à Manille et à Jakarta, où les services de gestion ont été privatisés. Il en va de même pour la gestion des déchets solides, l'électricité et l'énergie, pour lesquels les revenus sont basés sur l'augmentation des ventes et ne récompensent pas les gains d'efficacité qui permettraient de soutenir la réalisation des ODD. Certaines municipalités, souvent poussées par leurs citoyens, ont encouragé la création d'entreprises municipales pour assurer des services de base tels que l'énergie, en suivant les principes de la durabilité environnementale (elles ne fournissent que des énergies renouvelables) et sociale (elles assurent leurs services aux groupes les plus vulnérables). C'est le cas à Hambourg³⁶, Barcelone³⁷ (pour l'énergie), Paris³⁸ et Dar es Salam³⁹ (pour l'eau), et leur nombre ne cesse de croître.

En ce sens, comme l'a souligné le rapport GOLD IV, les gouvernements locaux, dotés des moyens d'agir et d'une légitimité démocratique solide, sont une condition préalable à des mécanismes de mise en œuvre inclusifs, pour faciliter le dialogue et le consensus. Afin de remplir leur mission, il est nécessaire de développer un cadre juridique adéquat et des mécanismes d'incitation, afin d'obtenir l'adhésion de tous les niveaux de gouvernement – et plus particulièrement des villes centrales et périphériques⁴⁰. Ceci est important, car il est souvent difficile pour les autorités de villes de périphérie de défendre leurs propres intérêts face à ceux des villes-centres, qui peuvent avoir un plus grand pouvoir de négociation auprès des investisseurs et des niveaux de gouvernement supérieurs⁴¹. Pour les villes et territoires périphériques, l'impératif est de créer des mécanismes de gouvernance qui reflètent à la fois leur spécificité et leur importance pour les aires métropolitaines, en favorisant une approche polycentrique et inclusive des questions métropolitaines. Les exemples disponibles montrent que la légitimité démocratique des partenariats métropolitains, conduits par les gouvernements locaux, est essentielle pour l'efficacité des politiques sur les dossiers régionaux, ainsi que le respect du principe de subsidiarité dans des contextes à plusieurs strates⁴².

Cette situation diffère en fonction des caractéristiques des villes et des régions métropolitaines de chaque continent. On trouve pourtant sur tous

Les services publics représentent un point d'attention important ; ceux-ci sont rarement intégrés dans la localisation des ODD, et leurs responsables ne montrent parfois aucun intérêt à remédier à cette situation.

les continents des cas où la gouvernance multi-niveaux n'est pas particulièrement efficace. Les villes métropolitaines telles que Los Angeles, Manille, Bangkok, São Paulo, Colombo et Sydney, comprennent plusieurs niveaux d'agences gouvernementales centrales et de gouvernements locaux, avec des tendances politiques souvent hétérogènes. Des villes telles que Bangkok, Delhi et Manille, ont imposé des structures de gouvernance aux autorités de développement métropolitain pour résoudre les problèmes de coordination et de gestion urbaine, mais ces structures présentent des faiblesses⁴³. À Auckland, en Nouvelle-Zélande, la difficulté à coordonner les cinq gouvernements locaux de la région a conduit le gouvernement central à mener une enquête. Celle-ci s'est soldée par leur fusion en une région métropolitaine unique⁴⁴. Dans certains cas, cependant, les collectivités locales ont réussi à mettre en place, depuis le niveau local, des partenariats métropolitains volontaires, bien que les mécanismes descendants soient privilégiés à l'échelle nationale. Le Grand Manchester, au Royaume-Uni, constitue un bon exemple de métropole où une culture du partenariat volontaire s'est imposée au cours des vingt-cinq dernières années, sous l'impulsion d'élus locaux engagés et charismatiques. Cela a donné lieu à la création d'une autorité combinée, constituée des dix districts métropolitains et a permis de doter le Grand Manchester d'une gouvernance plus forte et plus légitime sur le plan démocratique⁴⁵. En Indonésie, le partenariat de Kartamantul se distingue comme exemple de coopération horizontale (voir l'encadré 1).

En raison de la complexité générée par les différents échelons de gouvernement local et de leur mise en concurrence pour obtenir des ressources, il est extrêmement difficile de créer un environnement concurrentiel favorable dans les grandes villes. Cette approche volontaire peut devenir très efficace lorsqu'elle s'appuie sur une éthique de consensus politique profondément ancrée, bien que cela soit l'exception plutôt que la règle (par exemple en Suisse, aux Pays-Bas et en Suède)⁴⁷. Dans les autres cas, pour résoudre les défis institutionnels, il faudra réduire le nombre d'institutions opérant à l'échelle métropolitaine et augmenter la visibilité du gouvernement local. En Afrique, des expériences récemment menées ont inscrit les pouvoirs des municipalités dans la Constitution et ont redéfini leurs prérogatives afin de créer des juridictions uniques, en particulier dans les aires métropolitaines. Cela a été le cas en Afrique du Sud au cours de la période 1996-2000 et, plus récemment, au Kenya, où Nairobi et Mombasa ont obtenu le statut de comté.

Dans la région Asie-Pacifique, certaines aires métropolitaines qui travaillent activement sur les ODD ont développé des cadres et mécanismes de présentation de rapports indépendants qui devront plus tard être intégrés dans la présentation de rapports à l'échelle nationale et infra-métropolitaine. Dans les aires métropolitaines comme Manille et Jakarta, les villes ont cependant des priorités et des agendas différents en matière de localisation des ODD⁴⁸. Il est donc extrêmement difficile d'obtenir un

Encadré 1

Le partenariat de Kartamantul

Comme d'autres pays de la région Asie-Pacifique, l'Indonésie doit relever de nombreux défis pour localiser les ODD à l'échelle métropolitaine. Ces défis s'appliquent autant à Kartamantul qu'à Jakarta ou Medan.

1. Affectation fonctionnelle. La plupart des progrès mesurés par les indicateurs des ODD sont le résultat de programmes menés par les villes/régions, tandis que les gouvernements provinciaux se chargent de préparer les plans d'action locaux (l'argent suit la fonction).
2. Coordination entre les provinces et les villes/départements. La nécessité d'améliorer la coordination entre les gouvernements des provinces et des villes/départements dans le domaine des ODD est une question qui a été soulevée lors de plusieurs séances de formation locales organisées par le programme de localisation des ODD. La sensibilisation aux ODD est relativement élevée dans les provinces, mais moins prononcée dans les villes/départements.
3. Disponibilité des données. Le ministère de la Planification (Bappenas) a préparé des métadonnées sur les indicateurs des ODD. Toutes les données ne sont cependant pas disponibles à l'échelle régionale en raison d'un accès limité, de différences de calcul, etc.

Kartamantul (Grand Yogyakarta) fait partie de la région spéciale de Yogyakarta et se compose de la ville de Yogyakarta et des départements de Sleman et Bantul. En 2017, la population de Kartamantul était de 2,4 millions d'habitants⁴⁶, pour une superficie de 1 114 km². Kartamantul est un partenariat de gouvernements locaux en Indonésie géré par un secrétariat commun. Ce partenariat a été créé après le processus de décentralisation mené en 2000 pour coordonner les services suivants (bien qu'il ne repose pas sur un plan régional métropolitain officiel) : gestion des ordures, des déchets liquides et solides, du drainage et des routes, de l'eau potable, transports et aménagement spatial dans la région. Pour que le partenariat de Kartamantul continue de fonctionner, il est essentiel que les gouvernements locaux reconnaissent leur dépendance mutuelle et agissent dans leur intérêt commun. En ce sens, il s'est avéré être un mécanisme de gestion efficace pour assurer une meilleure coordination de la planification et des infrastructures dans la région.

Source : Bappenas (2018), *The Survey on Promoting Planning and Implementation of Sustainable Development Goals (SDGs) In the Republic of Indonesia*.

consensus entre les nombreuses strates de gouvernement métropolitain, surtout lorsque les services métropolitains, par exemple les services publics ou privatisés de l'eau et d'électricité, sont inclus dans les mécanismes de présentation de rapports.

Le degré d'autonomie locale affecte, en outre, la capacité à relever les défis métropolitains pour mettre en œuvre les ODD. Les municipalités des pays nordiques européens ont généralement un degré élevé d'autonomie financière et de compétences en matière de santé, d'éducation et de développement durable, tandis que les gouvernements locaux de la plupart des pays d'Afrique⁴⁹, d'Asie et d'Amérique latine, manquent des pouvoirs et des



ressources financières, techniques et humaines, pour aborder ces questions de manière efficace. En d'autres termes, elles dépendent davantage des politiques nationales. Pour que les ODD comblerent ce fossé, il faut créer des mécanismes et structures de gouvernance capables d'assurer la coordination verticale et horizontale entre les différents gouvernements et agences, et veiller au partage adéquat des ressources entre tous les niveaux de gouvernement pour atteindre les cibles communes.

Au cours des dernières années, les démarches de gouvernance se sont orientées vers des processus participatifs et décentralisés, dont les principes de co-création, de reddition des comptes, de transparence, d'inclusion et de défense des droits des citoyens ont été les véritables moteurs du changement social. Malgré ces progrès en matière d'inclusion, et bien que les femmes et d'autres groupes vulnérables bénéficient d'une représentation sans précédent dans les processus institutionnels de prise de décision, il reste beaucoup à faire pour que les modèles de gouvernance promeuvent réellement l'égalité et s'opposent efficacement à la discrimination et aux violations des droits des femmes (ODD 5). Pour atteindre ces objectifs, il est indispensable de reconnaître et de mettre en évidence les inégalités et les difficultés que les femmes rencontrent encore dans leur vie quotidienne, dans les métropoles et les communautés urbaines. Ces inégalités peuvent se matérialiser de différentes façons,

en matière de classe sociale, d'éducation, d'accès aux ressources financières, de qualité de vie, de culture et d'environnement ou encore d'héritages symboliques. Comblar ces différences passe impérativement par une reconfiguration de la gestion des métropoles – en repensant l'accès aux équipements urbains et à l'espace public, ainsi qu'en incluant tous les groupes marginalisés dans la planification et l'organisation politique. Cette question ne se limite pas au collectif des femmes et devrait également inclure tous les autres groupes « invisibles » des villes d'aujourd'hui : les communautés LGBTQIA+, les minorités ethniques et religieuses, les différents groupes d'âge, etc.⁵⁰

En résumé, différents mécanismes de gouvernance métropolitaine peuvent être adoptés pour la mise en œuvre des ODD. Un système équitable et durable doit cependant respecter certains principes clés : des **gouvernements locaux ayant les moyens d'agir** et des autorités métropolitaines élues qui **rendent des comptes** à leurs citoyens, la **subsidiarité**, avec une définition claire des rôles et pouvoirs entre les différents niveaux de gouvernement et entre les différentes CT, et des **ressources et instruments financiers adéquats** pour encourager et stimuler la coopération entre les gouvernements locaux. 

2.3. Les aires métropolitaines et les Examens nationaux volontaires

Une analyse des ENV présentés en 2016, 2017 et 2018, montre qu'un nombre croissant d'entre eux mentionnent la contribution des CT, et en particulier des grandes villes, à la réalisation de l'Agenda 2030. Les ENV ont commencé à inclure la dimension métropolitaine, mais son traitement reste insuffisant et les défis spécifiques qui s'y rapportent ne sont pas clairement abordés. Seuls certains pays (la Pologne dans son ENV de 2018) reconnaissent les aires métropolitaines comme acteurs et les font participer au système de gouvernance multiniveaux de mise en œuvre des ODD. L'Australie s'est appuyée en 2018 sur les associations de CT du pays, les grandes villes et le Conseil régional métropolitain de l'Est (Perth), pour la rédaction de son ENV. Les trois niveaux de gouvernement participent également au programme *City Deals* pour obtenir des résultats à long terme sur l'Agenda 2030 dans les grandes villes et les régions, ce qui souligne le rôle de premier plan que jouent le Conseil régional métropolitain de l'Est de Perth et le Conseil municipal de Melbourne⁵¹. L'ENV que le Mexique a présenté en 2018 indique que « bien qu'elles soient dépourvues d'autorités métropolitaines, les aires métropolitaines – en tant que grands centres de population – jouent également un rôle important [et] peuvent avoir un impact sur les résultats nationaux⁵² ». Le pays a ainsi reconnu la nécessité de localiser les ODD pour réduire les importantes différences entre aires métropolitaines mises en évidence dans l'Indice des villes durables créé par Citibanamex.

Des opportunités ont été manquées, par exemple en Italie où, malgré l'existence d'un programme opérationnel national spécifique pour les aires métropolitaines faisant face à la marginalisation économique et sociale, la dégradation urbaine et le manque de services (PON Metro), l'ENV de 2017 n'a pas pu évaluer le statut et la performance de chacune de ces aires métropolitaines en matière de réalisation des ODD. En revanche, au Brésil, où une loi fédérale de 2015 définit des exigences pour l'institutionnalisation des aires métropolitaines ainsi que des lignes directrices pour la planification et la gouvernance multiniveaux⁵³, le gouvernement fédéral a reconnu l'importance de ces institutions dans son ENV de 2017. Il a souligné les initiatives de sensibilisation qui ont ciblé les aires métropoli-

taines (comme la diffusion d'un manuel de localisation pour l'ODD 11). Dans d'autres cas, les aires métropolitaines (ou les grandes villes) sont analysées d'un point de vue concret – comme dans l'ENV de la Colombie en 2016 – ou présentées comme des exemples de bonne pratique aux côtés des exemples d'autres CT (l'ENV de l'Équateur de 2018 présente les expériences de Quito et l'ENV du Japon de 2018 fait de même avec l'aire métropolitaine de Kitakyushu). Certains ENV analysent les principaux défis que rencontrent les métropoles : les nouvelles exigences réglementaires des gouvernements nationaux en matière de *benchmarking*, les plans structurels, les politiques urbaines et les plans de gestion au sein des villes (l'ENV de l'Arabie saoudite en 2018 pour Riyad), la création de nouveaux centres urbains pour stopper la croissance des pratiques non durables dans les centres principaux (l'ENV du Qatar en 2018 pour Doha, et celui de l'Égypte en 2018 pour le Caire), l'urbanisme, la santé, le logement et la sécurité (l'ENV de l'Uruguay en 2017), l'exclusion et la vulnérabilité sociale, la gestion des zones côtières (l'ENV du Brésil en 2017), l'environnement (l'ENV de la République de Corée en 2016, qui comprend deux indicateurs métropolitains sur la qualité de l'air et la taille des parcs dans les métropoles) et les transports (l'ENV du Sri Lanka en 2018, et de la Belgique en 2017 pour Anvers et Bruxelles). Celui que la Grèce a présenté en 2018 souligne le rôle que jouent Athènes et Thessalonique, accordant à ces villes une place importante dans le rapport, avec de nombreuses mentions aux résultats qu'elles ont obtenus dans leur travail sur différents défis métropolitains. En outre, le projet de réglementation pour leurs territoires constitue le quatrième pilier de la Stratégie d'aménagement intégré du territoire (avec le document national, les douze documents régionaux et d'autres cadres spécifiques).

Bien que de nombreuses initiatives locales couronnées de succès aient été utilisées pour illustrer les ENV, ces rapports ne s'intéressent pas suffisamment aux aires métropolitaines, à leurs problèmes et à leurs spécificités. Cela démontre clairement que les autorités nationales ne considèrent pas le travail réalisé avec ces institutions comme stratégique. Dans les années à venir, il sera nécessaire d'inclure les aires métropolitaines et de leur donner une plus grande visibilité. 

03. Les actions des métropoles pour la mise en œuvre des ODD

Les villes, et donc les aires métropolitaines, sont en première ligne du processus de localisation de l'Agenda 2030, comme on peut l'observer dans les différentes régions du monde. Les chapitres régionaux du Rapport GOLD V ont montré que des aires métropolitaines telles que Buenos Aires, Barcelone, Berlin, Copenhague, Durban, Los Angeles, Madrid, Mexico, Medellín, New York, Quito, Paris, Shenzhen et Séoul, entre autres, ont pris la tête de ce mouvement, souvent en avance sur leurs gouvernements nationaux. Elles se sont engagées à réaliser l'Agenda 2030 en alignant leurs programmes de développement et leurs politiques publiques sur la mise en œuvre des ODD. Elles y parviendront en adaptant leurs institutions pour faciliter la coordination de cette mise en œuvre, en faisant participer leurs citoyens et d'autres parties prenantes, en partageant leurs expériences et en répondant aux défis métropolitains. Parmi les principaux défis auxquels les aires métropolitaines sont confrontées figurent les transports, les changements climatiques et l'inclusion sociale. Les aires métropolitaines doivent cependant surmonter des obstacles importants dans ce processus. La section suivante propose une analyse des différentes expériences métropolitaines afin de comprendre comment les grandes villes abordent l'Agenda 2030 – directement ou indirectement – à travers leurs stratégies et politiques de développement durable.

3.1. Les contributions des métropoles pour atteindre les ODD

Les aires métropolitaines et les grandes villes sont parmi les acteurs les plus engagés dans le monde pour travailler sur l'Agenda 2030 et aligner leurs stratégies, plans et politiques publiques de développement sur les ODD. Elles sont nombreuses à avoir reconnu que l'Agenda peut les aider à relever les défis auxquels elles sont confrontées et à contribuer aux ODD grâce à un large éventail de solutions et de pratiques innovantes. Elles considèrent l'Agenda 2030 comme une opportunité d'améliorer leurs processus d'élaboration de politiques, en adoptant une démarche plus intégrée du développement durable, en faisant participer les citoyens et les parties prenantes, en concentrant les efforts sur les personnes plus vulnérables et en se montrant plus transparentes et responsables.

De nombreuses métropoles ont déjà réalisé de grands progrès dans l'alignement de leurs stratégies et plans de développement local sur les ODD et sur les autres agendas mondiaux (Accord de Paris sur les changements climatiques, Nouvel Agenda urbain, Cadre de Sendai). Toutefois, la plupart d'entre elles subissent d'importantes contraintes institutionnelles. Outre les faiblesses inhérentes aux aires métropolitaines en matière de gouvernance, les défis qu'elles doivent relever sont souvent sous-estimés dans les agendas mondiaux, régionaux et nationaux, comme cela a déjà été mentionné. Le Nouvel Agenda urbain et l'Accord de Paris, par exemple, n'accordent que peu de reconnaissance à la dimension métropolitaine, malgré la présence importante de maires de premiers plans à Habitat III, à la COP 21 et, chaque année, au Forum politique de haut niveau (FPHN) à New York.

Malgré cette réalité complexe, l'Agenda 2030 et les autres agendas mondiaux ont contribué à **améliorer le processus d'élaboration des politiques** à l'échelle métropolitaine. L'alignement des plans de développement durable sur l'Agenda 2030 a conduit les métropoles à déployer des efforts concertés pour faire participer les équipes, les citoyens et les parties prenantes métropolitaines. La ville de Mexico, par exemple, a lancé un atelier de formation et de sensibilisation, destiné aux membres du gouvernement et aux fonctionnaires et représentants des principales institutions de la ville, afin de présenter les ODD

comme la Feuille de route du nouveau processus de planification qui doit commencer après les élections de 2018⁵⁴. Bogota a utilisé les ODD pour mettre en place de nouvelles plateformes de participation citoyenne, en collaboration avec l'ONU. Buenos Aires et Quito ont également mené le processus d'alignement dans leur pays (voir l'encadré 2). Amsterdam a lancé avec son MediaLab l'événement *Global Goals Jam 2017*, deux jours d'exercices de conception courts et rapides qui ont rassemblé des équipes créatives locales de concepteurs, de développeurs et d'animateurs, ainsi que le personnel technique de la mairie afin de trouver des idées innovantes pour contribuer aux cinq ODD prioritaires

Encadré 2

Le cas de Buenos Aires (Argentine)

Le plan stratégique participatif *Buenos Aires 2035* (PEP BA 2035) est le résultat d'une collaboration avec 183 organisations de la société civile (OSC). Organisées en groupes de travail, les parties prenantes locales sélectionnées ont défini les objectifs, la vision, les axes stratégiques, les lignes directrices, les propositions et les projets. Le PEP BA 2035 a défini cinq axes stratégiques liés aux ODD (31 des 96 propositions sont alignées), parmi eux l'axe métropolitain, qui comprend toutes les compétences liées à la mobilité durable, aux infrastructures, aux services, à la gestion des déchets, aux bassins, aux ports et aéroports, et aux systèmes d'information métropolitains. La résilience métropolitaine y fait l'objet d'une attention particulière, notamment en ce qui concerne la prévention et l'alerte des différents phénomènes associés aux changements climatiques. L'un des plus grands défis consiste à mettre en place une institution métropolitaine, ce qui n'existe pas actuellement. La ville promeut un système d'indicateurs sur le genre, en accord avec l'ODD 5, une initiative spécifique de mobilité durable conforme aux ODD 11 et 13 et un projet intersectoriel – le Plan d'urbanisation et d'intégration urbaine – qui contribue aux ODD 11, 6 et 7 ainsi qu'aux autres ODD dans une moindre mesure. La performance du conseil municipal sera également alignée sur l'ODD 16.

Source : <https://www.buenosaires.gob.ar/noticias/plan-estrategico-participativo-buenos-aires-2035-pep-ba-2035>.



Encadré 3

L'alignement sur les ODD et leur localisation à eThekweni-Durban

En Afrique du Sud, la municipalité d'eThekweni-Durban a aligné son plan de développement intégré sur les ODD. Au cours des deux derniers exercices financiers, eThekweni a intégré les cibles et indicateurs des ODD à ses responsabilités locales et à son budget municipal en appliquant une démarche ascendante dans le cadre de sa stratégie de développement durable. Cet alignement s'articule autour de quatre piliers principaux : les droits humains, les personnes, la planète et la prospérité. Cet exercice a permis à l'aire métropolitaine de mettre en place un système de *benchmarking* pour assurer un meilleur suivi et de meilleures conditions pour la présentation des rapports. En 2017, 66 des 98 indicateurs des ODD avaient été alignés avec les projets d'investissement ; ce nombre est passé à 75 en 2018. La ville a réussi à améliorer sa compréhension des ODD et sa capacité à les atteindre grâce au soutien d'organisations affiliées au gouvernement local, telles que l'Institut municipal d'apprentissage d'eThekweni (MILE), l'Académie municipale d'eThekweni (EMA) et CGLU. En cultivant le développement des outils liés aux ODD et en contribuant à la formation des formateurs, la ville favorise chez ses propres fonctionnaires, ainsi que chez ceux d'autres villes, les activités de plaidoyer, d'apprentissage et d'institutionnalisation autour des ODD.

Source : Puvendra Akkiah, *Unpacking the Global Agenda: Implementation in eThekweni*. Présentation Power-Point non publiée (contribution au rapport GOLD V de CGLU).

de la mairie (ODD 1, 2, 3, 4 et 11)⁵⁵. La Stratégie de Berlin – Concept de développement urbain de Berlin 2030 propose un modèle interagences pour le développement durable à long terme de la capitale et a été élaborée à la suite du processus participatif « Façonner la ville ensemble ». Ce processus était ouvert non seulement aux citoyens de Berlin et aux représentants du Sénat, mais aussi à plus de cent associations, autorités locales et institutions de toute la région de Berlin-Brandebourg⁵⁶. Dans d'autres régions, eThekweni-Durban a mené l'alignement du plan métropolitain en Afrique du Sud sur l'Agenda 2030 (voir l'encadré 3)⁵⁷.

Il est aussi essentiel d'obtenir la participation des parties prenantes métropolitaines car elles apportent, entre autres, leurs connaissances, leur créativité, leurs ressources et leur technologie. Il n'est pas facile d'articuler des mécanismes qui favorisent la **coresponsabilité publique et privée** pour un développement commun, mais l'Agenda 2030 – et l'ODD 17.17 en particulier – offre une opportunité unique à cet égard. Des aires métropolitaines telles que Tshwane, San Francisco et Séoul ont déjà travaillé sur l'orientation de leurs stratégies de développement durable avec leurs partenaires locaux – entreprises et société civile – grâce au Programme des villes du Pacte mondial⁵⁸. D'autres, comme Paris, Londres, Lagos, le Grand New York, São Paulo, Shanghai et Stuttgart, encouragent les PPP pour venir compléter les ressources du gouvernement et les capacités institutionnelles⁵⁹. Dans le même ordre d'idées, plusieurs bonnes pratiques observées dans le monde entier montrent que lorsque les stratégies locales de développement durable sont mises en correspondance avec les capacités **d'institutions**



Le port de eThekweni-Durban, au KwaZulu Natal, en Afrique du Sud (photo : South African Tourism, bit.ly/2Mx7VD4).

axées sur le savoir, les politiques publiques sont plus efficaces et plus innovantes. Par exemple, le conseil municipal de Los Angeles travaille avec l'Occidental College afin de tirer parti de sa base de connaissances et de ses compétences en matière de recherche et de collecte de données, pour accélérer la mise en œuvre des ODD. La ville a présenté son Examen local volontaire (ELV) à l'ONU en juillet 2019⁶⁰. Son mémorandum avec le *World Council on City Data* (WCCD) fera de Los Angeles l'un des huit centres de données locaux pour le partage des informations associées aux indicateurs des ODD.

En plus de faire participer les citoyens et les acteurs clés à l'élaboration des politiques, d'autres aires métropolitaines s'orientent vers des **mécanismes plus transparents et plus responsables**. New York a été la première à présenter à l'ONU un rapport sur ses efforts menés pour atteindre les objectifs mondiaux de lutte contre la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques à l'horizon 2030. Elle a ainsi associé les ODD à ses initiatives en matière de transparence et de reddition de comptes⁶¹.

Pour rendre des comptes efficacement, il faut cependant disposer de **données** adéquates. La transposition des **indicateurs** de l'Agenda 2030 dans la réalité métropolitaine reste un défi majeur. Un partenariat avec des institutions spécialisées comme le réseau Sustainable Development Solutions Network (SDSN)⁶², WCCD⁶³, le groupe de recherche Mistra Urban Futures⁶⁴ et LSE Cities (voir l'encadré 4), a déployé une première vague d'initiatives. Plusieurs plateformes axées sur les connaissances ont tiré parti des initiatives lancées par les grandes villes et ont souligné les obstacles et les risques qu'elles

Encadré 4

Indicateurs métropolitains

En 2019, Metropolis, en partenariat avec l'aire métropolitaine de Barcelone, a demandé à la London School of Economics and Political Science d'élaborer un ensemble de trente-huit indicateurs métropolitains, basés sur l'analyse de soixante-neuf aires métropolitaines. Ceux-ci ont été assortis d'une méthodologie standard pour recueillir les informations auprès de tous les membres du réseau Metropolis. Ces indicateurs sont répartis en six groupes, conformément à la vision stratégique de l'organisation : contexte et gouvernance, développement économique, cohésion sociale, égalité des genres, durabilité environnementale et qualité de vie. Ils sont composés de paramètres qui étaient déjà utilisés auparavant ainsi que de nouveaux. Ils reposent sur un examen exhaustif des travaux universitaires et de la documentation parallèle sur le sujet, ainsi que des ensembles de données disponibles dans le monde et des initiatives de collecte de données émanant d'organismes/observatoires internationaux, de bureaux nationaux de statistique, de données des autorités locales et régionales, de références universitaires et d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'associations.

Source : <https://indicators.metropolis.org>.

rencontrent, contribuant ainsi à mettre en lumière le potentiel des gouvernements locaux pour atteindre les ODD. Au-delà de ces démarches internationales, les systèmes de données et d'information des métropoles du monde entier devraient être renforcés. 

3.2. Relever les principaux défis métropolitains en conformité avec l'Agenda 2030

Les grandes villes et les aires métropolitaines sont aujourd'hui la toile de fond de quelques-uns des plus grands défis mondiaux, comme mentionné dans l'introduction. Elles ont aussi cherché activement des solutions innovantes à ces défis qui traversent toutes les sphères du développement durable et tous les secteurs d'activité et ont ainsi, directement ou indirectement, fait progresser leurs territoires vers les objectifs de l'Agenda 2030. Elles doivent toutefois résoudre d'importantes contradictions dans leurs efforts pour favoriser un développement plus inclusif et durable. Si elles promeuvent la croissance, l'emploi et la compétitivité, elles restent le théâtre d'inégalités urbaines et d'une fragmentation sociale croissantes.

Les investissements spéculatifs, l'arrivée des nouvelles technologies sur le marché et la concentration d'employés hautement qualifiés à revenu élevé ont créé des quartiers gentrifiés et ont entraîné l'expulsion d'une partie de la population vers les périphéries et les zones marginalisées, suivie d'une augmentation de l'exclusion sociale. La croissance et les modèles économiques actuels s'opposent au besoin urgent de réduire l'empreinte écologique et de transformer les modèles de production et de consommation, dont l'impact environnemental est évident. L'absence de stratégies d'intégration de la dimension de genre et de mécanismes participatifs capables de faire entendre les voix de tous, la faiblesse des mécanismes de coordination interne, le manque de coopération multinationaux et de ressources, de pouvoirs et de capacités, ne font que renforcer ces contradictions. Les aires métropolitaines s'efforcent cependant de trouver de nouvelles solutions qui pourraient être reproduites dans d'autres territoires. La section suivante donne des exemples d'actions menées par les métropoles qui s'ajoutent aux exemples décrits dans les chapitres régionaux du Rapport GOLD V.

Une croissance effrénée n'est pas synonyme de durabilité ; les nouvelles initiatives économiques offrent des progrès lents mais constants

Comme mentionné précédemment, les aires métropolitaines étant souvent les principaux moteurs économiques de leur pays, elles sont d'importantes créatrices d'emplois, de richesse et de croissance de la productivité⁶⁵. Toutefois, comme nous le verrons, il est impératif de cultiver un développement économique plus inclusif et durable qui minimise les externalités négatives de la croissance et des investissements débridés – comme la ségrégation et la polarisation territoriales, le chômage et autres facteurs négatifs pour l'emploi, ainsi que la dégradation de l'environnement. Les initiatives émergentes telles que l'économie du partage, le contrôle de l'utilisation des technologies et des données ou les programmes de soutien à l'innovation et aux petites entreprises pourraient offrir des solutions pour contrebalancer ces externalités.

Les trois cents plus grandes économies métropolitaines du monde représentent près de 50 % de la production mondiale⁶⁶. Le PIB de certaines villes est supérieur à celui de nombreux pays dans le monde. On observe toutefois des tendances différentes selon les régions : dans les pays européens de l'OCDE, les capitales métropolitaines représentent 48 % du PIB national (à l'exception de Paris, dont la contribution est beaucoup plus élevée), tandis qu'en Asie et en Amérique du Nord, ce chiffre atteint 66 %⁶⁷. Kinshasa représente 13 % de la population de la République démocratique du Congo mais 85 % de son PIB, tandis que la métropole de Manille représente 12 % de la population des Philippines et 47 % du PIB⁶⁸. Ces chiffres seraient encore plus élevés si l'on prenait en compte l'ensemble des vastes réseaux que forment les mégapoles, les couloirs urbains et les villes-régions, caractérisés par une extension géographique et un volume démographique sans précédent⁶⁹.

Les villes contribuent à la création d'une grande part des nouveaux emplois (ODD 8) : entre 2006 et 2012, 87,7 millions d'emplois du secteur privé ont été créés dans les 750 plus grandes villes du monde, ce qui représente 58 % de tous les nouveaux emplois du secteur privé dans les 140 pays auxquels ces villes appartiennent⁷⁰. Aux États-Unis, par exemple, les aires métropolitaines représentent 84 % de l'emploi total et 88 % des revenus du travail. La production, les services, le capital et les infrastructures, les gouvernements, les entreprises, les OSC, les universités et les centres de recherche, sont tous situés dans ces villes⁷¹.

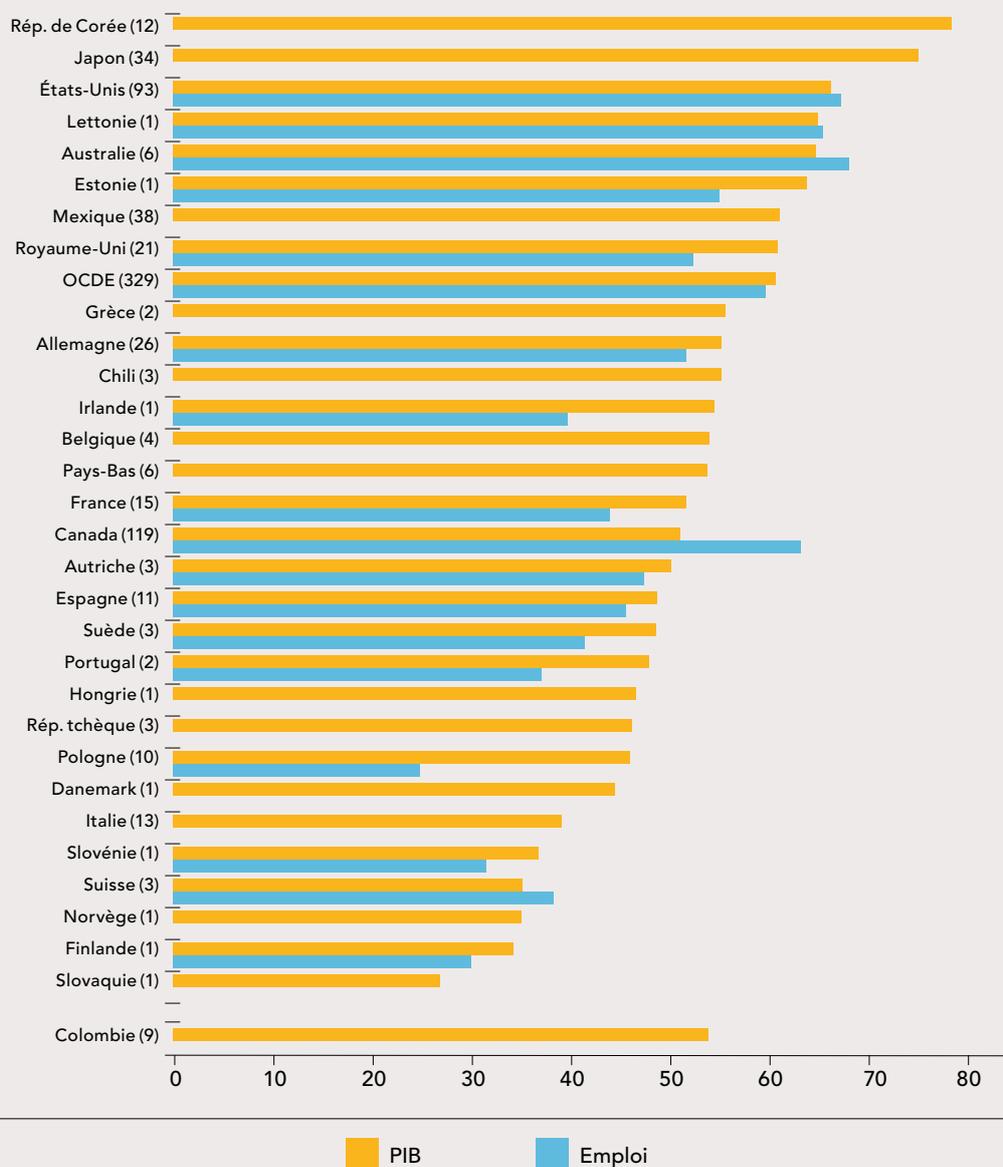
Les initiatives émergentes telles que l'économie du partage, le contrôle de l'utilisation des technologies et des données pourraient offrir des solutions pour contrebalancer les externalités négatives de la croissance et des investissements débridés.

Les nouvelles technologies ont joué un rôle majeur dans l'amélioration et l'innovation en matière de compétitivité et de croissance des territoires. La plupart des activités de recherche et d'innovation se déroulent dans les grandes villes, où les pôles technologiques et les nouveaux modèles économiques prospèrent. En Inde, on estime que quarante-neuf pôles métropolitains représenteront 77 % de la croissance du PIB de 2012 à 2025⁷². Grâce aux nouvelles technologies, les villes sont également plus intelligentes et mieux adaptées aux besoins des citoyens (ODD 8.2), et peuvent offrir des services et des biens publics et privés à un prix abordable. Singapour a numérisé de

nombreux services de la vie quotidienne des citoyens (inscrire des enfants à l'école, obtenir des incitations fiscales, signaler l'arrêt cardiaque de toute personne dans un rayon de 150 mètres), ce qui élimine les formalités administratives et garantit la confidentialité des données⁷³. À Chicago, la ville contrôle la population de rongeurs à l'aide d'un système d'analyse prédictive pour déterminer les conteneurs de poubelles les plus susceptibles d'être pleins, et donc d'attirer les rats⁷⁴. Le retour d'information en temps réel sur la distribution d'eau du Conseil des eaux et du réseau d'assainissement de Bangalore permet à cette institution de modifier la distribution selon les

Graphique 2

PIB et emploi dans les aires métropolitaines en pourcentage des valeurs nationales, 2016



Note : les données relatives à l'emploi pour les pays de l'OCDE prennent en compte 226 aires métropolitaines.
Source : OCDE (2018), « Régions métropolitaines », *Statistiques régionales de l'OCDE* : <http://dx.doi.org/10.1787/data-00531-fr>

La financiarisation des économies urbaines a transformé le concept de « villes à vivre » en « villes pour investir ».

besoins, de réduire les coûts énergétiques grâce à un pompage et une distribution plus efficaces et de réduire les pertes d'eau dues au vol, aux fuites et aux dysfonctionnements, ce qui peut se traduire par une économie allant jusqu'à 40 % d'eau⁷⁵.

Néanmoins, le modèle économique qui s'impose de plus en plus dans ces villes mondiales a des effets importants et complexes sur l'économie, l'environnement et la cohésion sociale, qui varient par leur intensité et leur nature selon les régions. Les phénomènes de mondialisation sont particulièrement concentrés dans les grandes villes, que la financiarisation des économies urbaines a transformées de « villes à vivre » en « villes pour investir ». Cela se manifeste notamment par la hausse des loyers et des prix de vente de l'immobilier, souvent en conséquence des investissements croissants de grands fonds de capital-investissement et fonds spéculatifs pour contrôler l'immobilier⁷⁶. Le remodelage des paysages urbains dans les grandes villes (fragmentation de l'espace par des « mégaprojets » privés, augmentation des écarts sur le marché du travail, marchandisation des services publics) contribue à la ségrégation et à la polarisation urbaines en poussant les classes moyennes et ouvrières traditionnelles vers les périphéries ou, dans de nombreux pays en développement, vers des quartiers marginaux ou des bidonvilles en expansion.

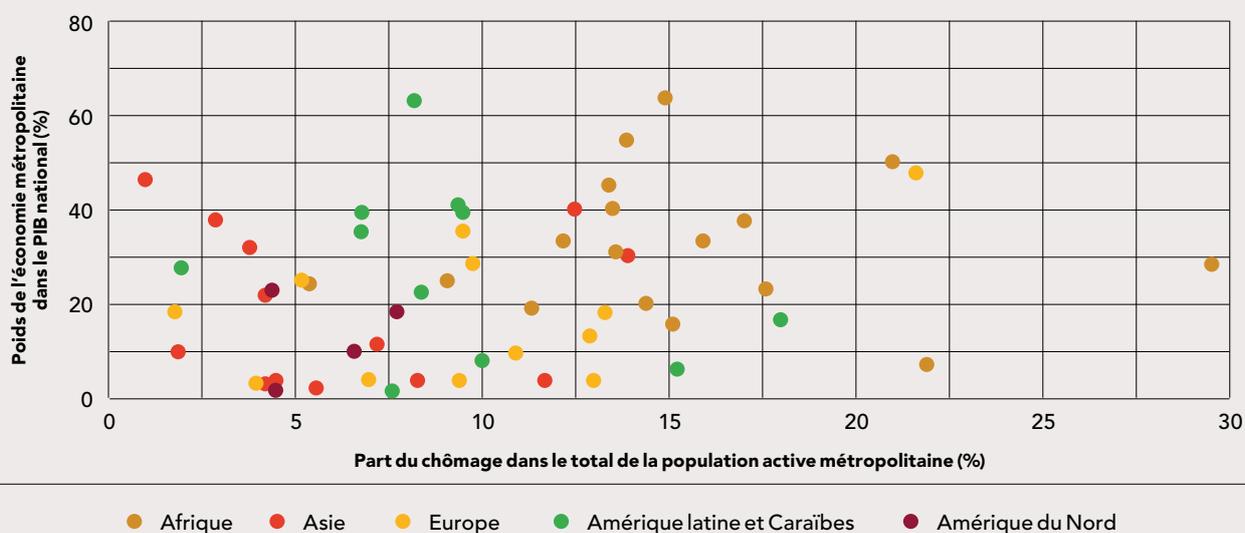
Dans de nombreux pays, les jeunes, les femmes et les personnes migrantes sont nombreux à rencontrer des difficultés pour accéder à l'emploi et à un logement décent, ce qui nourrit l'économie et l'habitat informels⁷⁷.

Dans certaines villes, des secteurs tels que le **tourisme** peuvent également contribuer à la polarisation sociale. Celle-ci pousse les résidents traditionnels hors des quartiers centraux en créant des conditions d'emploi précaires. Elle augmente les contrats saisonniers, les emplois à faible valeur ajoutée, les prix des produits de base et génère même des conflits sociaux⁷⁸. Il s'agit d'une situation très différente du tourisme durable, encouragé par l'Agenda 2030 (ODD 8.9)⁷⁹.

En outre, les nouveaux modèles d'activité basés sur des plateformes numériques et les nouvelles technologies (comme Airbnb, Uber, Cabify, Amazon et Deliveroo, entre autres) créent des opportunités, mais ont également un impact potentiellement négatif sur la vie privée des gens, les petites entreprises locales et les systèmes de transport public. Ils peuvent engendrer de mauvaises conditions de travail, encourager l'évasion fiscale, etc. En ce sens, il est important de comprendre les nouvelles technologies et la manière **d'utiliser les mégadonnées pour les services publics compris comme des biens communs**, qui doivent être protégés. La ville de Barcelone, par exemple, a créé le premier Bureau municipal consacré à la sécurité, à la confidentialité et à la gestion éthique de l'information grâce à un système plus efficace, transparent et démocratique. Ce bureau comprend l'Observatoire du logement, chargé de surveiller le marché du logement, la gentrification, l'expulsion des résidents et les commerces locaux, les banlieues, etc.⁸⁰ Une Coalition des villes pour les droits numériques a été créée pour

Graphique 3

Part du chômage et poids de l'économie des métropoles par continent



Source : Metropolis et LSE Cities, *Indicateurs métropolitains*, consultables en ligne à cette adresse : <https://lsecities.net/objects/research-projects/metropolitan-indicators>.

garantir la liberté d'expression, protéger la vie privée et les informations personnelles, promouvoir la transparence, la responsabilité et la non-discrimination des données et des processus démocratiques, dans le but de respecter l'opinion publique, la diversité et l'inclusion, en veillant à l'ouverture et à l'éthique des services numériques⁸¹.

Les **initiatives économiques alternatives** visant à développer les secteurs culturels et créatifs et à promouvoir les économies circulaires, du partage ou collaboratives, se multiplient. Les territoires font office de laboratoires et les citoyens deviennent des agents du changement. L'initiative C40 a observé le lancement d'un marché de partage en ligne, et d'autres initiatives connexes à New York, l'adoption de nouvelles lois à Quezon pour réglementer l'utilisation des sacs en plastique afin d'en réduire la présence dans les océans, la co-création de directives industrielles pour la rénovation « circulaire » des bureaux à Sydney, ainsi que l'intégration de critères sociaux, écologiques et relatifs aux droits humains dans les processus de passation des marchés publics à Berlin, Paris, Tokyo et Toronto⁸². Différents réseaux mondiaux de grandes villes, comme Shared Cities Alliance et le Forum mondial de l'économie sociale, soutiennent les démarches d'économie du partage en alignant leurs initiatives sur les ODD⁸³. Il est essentiel de trouver des solutions à ces défis pour que les villes continuent à fournir des emplois décents et assurent le bien-être de leurs habitants. Bien que ces initiatives soient généralement encore en phase de développement, elles montrent la voie vers un avenir plus durable et plus partagé.

Les aires métropolitaines mettent également en place des politiques de soutien aux **petites et moyennes entreprises** (PME) tout au long de leur cycle de vie, et d'aide spécifiques aux citoyens pour la création d'entreprise (jeunes, femmes, etc.). Par exemple, Dakar a créé une pépinière pour les microentreprises dirigées par des jeunes et des femmes⁸⁵, et Addis-Abeba a lancé un programme de microcrédit et de formation à la gestion d'entreprise⁸⁶. Barcelone propose un encadrement technique, des études de faisabilité, des formations sur mesure et des programmes de pépinière, notamment dans le cadre d'un programme destiné aux jeunes qui a favorisé la diversification de l'économie⁸⁷. Enfin, la région de Bruxelles-Capitale soutient la croissance des entreprises vertes dans les quartiers défavorisés et encourage les entrepreneurs débutants⁸⁸.

Parallèlement, l'**économie informelle** est le principal secteur d'emploi et de génération de revenus dans différentes villes des pays en développement. Elle comprend par exemple les activités des vendeurs de rue, des ramasseurs de déchets, ou encore des travailleurs qui fabriquent des produits à domicile. Elle représente entre 25 et 40 % du PIB dans les économies en développement d'Asie et d'Afrique, avec une part d'emploi non agricole comprise entre 20 et 80 %⁸⁹ (environ 80 % à Abidjan, Dakar, Niamey et Bamako, 59 % à Lima, 54 % à Hô-Chi-Minh-Ville et 45 % à Buenos Aires⁹⁰). L'économie informelle pose cependant des problèmes majeurs pour l'intégration sociale. Les aires métropolitaines ont commencé à

Encadré 5

La transition vers une économie circulaire dans l'Aire métropolitaine d'Amsterdam

L'Aire métropolitaine d'Amsterdam (partenariat entre les provinces de Hollande-Septentrionale et de Flevoland, une région de transport et trente-deux municipalités) accélère, par l'intermédiaire du Conseil économique d'Amsterdam⁸⁴, la transition vers une économie circulaire. Elle stimule la coopération entre les entreprises, le gouvernement et les instituts du savoir, au sein de la région comme à l'échelle internationale. Son objectif à l'horizon 2025 est de devenir un leader en Europe en matière de solutions intelligentes de conservation des matières premières, afin qu'elles soient utilisées plus efficacement et pour plus longtemps (ODD 8, 9, 12). Amsterdam vise, en outre, à surmonter ses défis actuels et à devenir le centre européen de l'innovation guidée par les données, à offrir aux citoyens deux années supplémentaires de vie en bonne santé, à mettre en place un système de transport urbain à zéro émission et à devenir la région la plus performante d'Europe en matière d'utilisation, de rétention et d'attraction des talents.

Source : <https://www.amsterdameconomicboard.com/en>.

chercher des solutions. Par exemple, la Commune I de Bamako, au Mali, a mis en œuvre une gestion déléguée des marchés, ce qui a permis d'augmenter les recettes fiscales et d'établir un partenariat dynamique et fructueux entre les commerçants informels et la municipalité. Le succès de la politique d'économie informelle d'eThekwini a donné naissance au Forum national sud-africain de l'économie informelle, montrant comment les municipalités locales peuvent influencer les politiques nationales⁹¹.

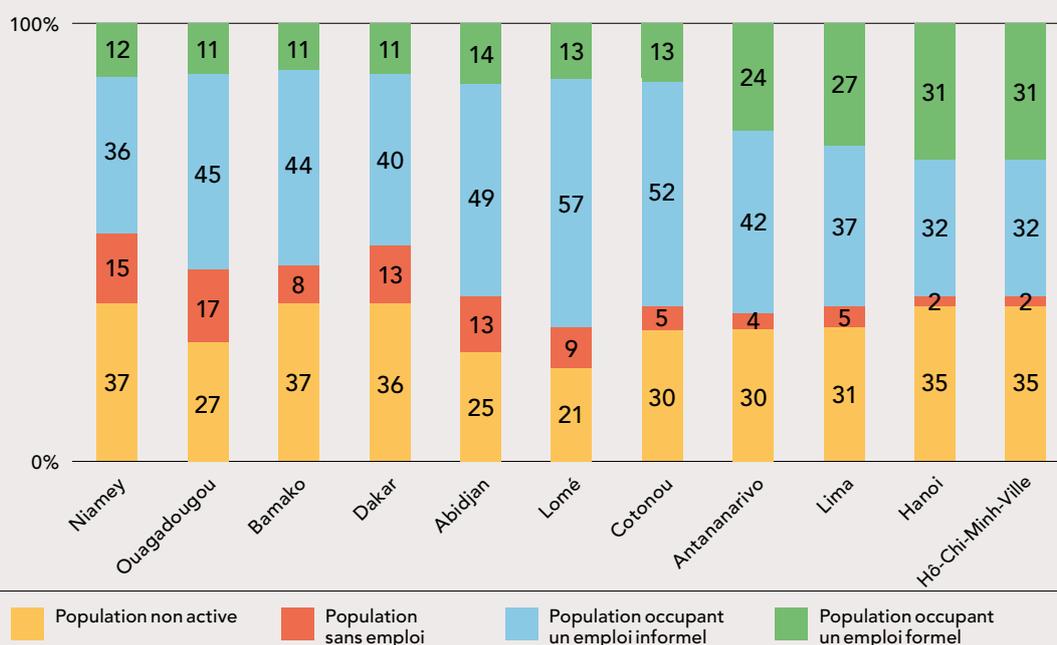
Les aires métropolitaines peuvent tirer parti des économies d'urbanisation ; elles ont encore besoin de solutions qui reconnaissent et utilisent le capital économique et social de l'économie informelle, qui valorisent la recherche et la technologie pour diversifier l'économie et rapprocher les services et produits de base de leurs citoyens, qui facilitent aussi l'inclusion sociale des femmes et des jeunes grâce à des conditions d'emploi stables.

Les aires métropolitaines sont un facteur causal important de la dégradation de l'environnement, mais contribuent aussi à l'innovation et aux solutions

Le rapport spécial du GIEC sur un réchauffement planétaire de 1,5 degré Celsius⁹² (octobre 2018) a envoyé un message fort : sans une transformation profonde de la gestion de l'énergie et des sols, des infrastructures urbaines (notamment les systèmes de transport, les bâtiments vieillissants) et des systèmes industriels, il sera impossible de faire face aux conséquences catastrophiques du réchauffement planétaire, comme l'élévation du niveau des océans, l'intensification des catastrophes naturelles, ainsi que la détérioration de la santé, des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire, des réserves d'eau, de la sécurité humaine et de la croissance

Graphique 4

Part de la population en âge de travailler occupant un emploi formel, un emploi informel, ou étant sans emploi



Source : WIEGO (2012), *Informal Sector and Informal Employment: Overview of Data for 11 Cities in 10 Developing Countries*.

économique. Les grandes villes accentuent le problème parce qu'elles sont responsables d'une grande part des émissions de gaz à effet de serre (GES), de la consommation d'énergie, de la production de déchets, de la consommation d'eau et du gaspillage alimentaire. Mais certaines sont également pionnières dans l'action pour le climat et la prévention des risques. Lors du Sommet mondial Action Climat de septembre 2018, vingt-sept grandes villes ont annoncé que leurs émissions de carbone avaient déjà atteint leur niveau le plus élevé. Soixante-douze d'entre elles se sont engagées à atteindre la neutralité carbone pour 2050 en adoptant des stratégies comme les transports sans émissions, les énergies 100 % renouvelables, les bâtiments à émissions de carbone nettes nulles et l'élimination des déchets à l'horizon 2030. Elles se sont aussi engagées à mettre en œuvre ces objectifs de manière équitable et inclusive⁹³. Des villes clés et leurs réseaux œuvrent pour le changement dans les négociations mondiales depuis une vingtaine d'années. Toutefois, comme l'a souligné le GIEC, un effort collectif beaucoup plus important est nécessaire.

La **Convention des maires pour le climat et l'énergie**, qui réunit tous les grands réseaux de CT, a rassemblé de nombreux exemples d'aires métropolitaines qui ont déjà mis en place des initiatives visant à réduire l'impact des changements climatiques, comme Séoul⁹⁴, Tokyo⁹⁵, Bogota⁹⁶, Hong Kong⁹⁷, Lima⁹⁸, Londres⁹⁹, New York¹⁰⁰, Mexico¹⁰¹ et Rio de

Janeiro¹⁰², ou qui ont pris les premières mesures nécessaires et se sont engagées à aller plus loin, comme Istanbul¹⁰³, Jakarta¹⁰⁴, Karachi¹⁰⁵, Moscou¹⁰⁶, São Paulo¹⁰⁷, Lagos¹⁰⁸ et Kinshasa¹⁰⁹.

De nombreuses métropoles ont adopté une démarche plus intégrée pour leurs **stratégies de résilience**¹¹¹. Ces stratégies visent non seulement à atténuer les effets des catastrophes naturelles et des changements climatiques, mais aussi à assurer la sécurité alimentaire, l'inclusion sociale, la revitalisation économique, la réhabilitation des friches industrielles et la lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion¹¹². La toute première stratégie de résilience de Boston est plus particulièrement axée sur la lutte contre les divisions raciales, les préjugés et les autres problèmes qui sont à l'origine des inégalités¹¹³. Mexico renforce la résilience en matière d'approvisionnement en eau potable ainsi que la résilience communautaire grâce à la participation citoyenne, la communication stratégique et l'éducation¹¹⁴. Bangkok œuvre pour la résilience de l'environnement, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et la compétitivité de son économie¹¹⁵. La stratégie de résilience 2017 de Dakar, la première à être adoptée en Afrique avec le soutien de 100 Villes résilientes (*100 Resilient Cities*), repose sur une coopération étroite avec les citoyens et les acteurs locaux pour renforcer la résilience face aux chocs et aux tensions et améliorer le bien-être des personnes vulnérables¹¹⁶. Une étude menée à Dar es Salaam a

montré qu'il peut être plus avantageux à long terme d'investir dans des infrastructures résilientes, d'assurer une prestation adéquate de services aux quartiers informels et de réformer les réglementations (par exemple sur le déversement des déchets), que d'avoir recours à des mesures palliatives au moment des crises¹¹⁷.

Le **transport durable** est un autre domaine où l'impact des métropoles sur l'environnement est considérable. Les aires métropolitaines, en particulier dans les pays du Nord, travaillent depuis longtemps à la mise en place de systèmes de transport intermodaux et de transports publics intégrés. Ces derniers font une place croissante aux énergies renouvelables : bus, métro, tramway, trains, mobilités douces (comme les vélos). Copenhague, par exemple, a l'ambition d'être neutre en carbone dès 2025 et a pris d'importantes mesures dans le domaine des transports en créant des couloirs pour certains types de mobilité comme le vélo (qui représente 41 % de tous les trajets pour aller au travail), le bus et la voiture¹¹⁸. Milan améliore constamment les nouvelles technologies employées dans ses initiatives pour le vélo et le covoiturage, couronnées de succès¹¹⁹. Dans les pays du Sud, et particulièrement en Afrique, les systèmes de transport formels ne peuvent pas rivaliser en termes de coût et de rapidité avec les initiatives de transport (souvent peu sûres) du secteur privé et du secteur informel. On peut observer des bonnes pratiques dans les domaines de l'amélioration des transports publics (les systèmes de transit rapide par bus mis en place à Bogotá¹²⁰, qui se sont étendus à de nombreuses autres villes comme Jakarta¹²¹ et Istanbul¹²², entre autres) et de l'utilisation de modes de transport public plus durables (conversion des bus au biogaz à Johannesburg¹²³, investissement dans les lignes de métro à Hanoi¹²⁴, promotion des pistes cyclables et du partage des vélos à Buenos Aires¹²⁵ et Chennai¹²⁶, et véhicules électriques de nettoyage urbain à Rio de Janeiro)¹²⁷. Au Brésil, la région métropolitaine de

Encadré 6

Barcelone : des mesures pour combattre les changements climatiques

L'Aire métropolitaine de Barcelone a adopté plusieurs mesures alignées sur les ODD, notamment pour améliorer la qualité de l'air sur son territoire. Le programme métropolitain de mesures contre la pollution environnementale comprend notamment la création de zones à faibles émissions pendant les épisodes de pollution et la promotion de la mobilité durable (vélos, véhicules électriques, etc.), ce qui contribue directement à l'ODD 13. Le nouveau plan directeur d'urbanisme, les mesures d'aménagement de l'espace, les améliorations apportées aux fleuves Llobregat et Besòs et la stratégie de gestion côtière contribuent également aux ODD 15 et 17. L'Aire métropolitaine de Barcelone se charge aussi de la gestion des déchets (ODD 12), de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement (ODD 6), ainsi que de la promotion des énergies renouvelables, avec la mise en place d'un réseau de bornes solaires pour recharger les véhicules électriques et l'installation de toits photovoltaïques sur les bâtiments publics (ODD 7).

Aire métropolitaine de Barcelone (2017), *Programa Metropolità de Mesures contra la Contaminació Atmosfèrica, Memòria*¹⁰.

Belo Horizonte a opté dans son plan de restructuration des transports publics pour la mise en place d'un système de transport urbain intermodal et intégré. Il est désormais composé de bus, de métros et d'un système interquartiers avec des lignes directes, circulaires et périphériques.

Étant donné qu'elles sont les plus grandes consommatrices d'énergie, les aires métropolitaines du monde entier ont élaboré des plans et des projets qui visent à réduire la consommation d'énergie des **bâtiments et infrastructures**. Le *Green Building Programme* de Tokyo, par exemple, note les bâtiments en fonction de leur performance environnementale. Depuis 2002, cela a contribué à améliorer



Atelier sur les outils et les ressources pour la localisation des ODD organisé par le Conseil provincial de Barcelone pour sensibiliser son personnel (photo : © CGLU Learning).

Encadré 7

Le système de bus sur voie rapide de Lagos

Afin de remédier aux embouteillages qui bloquent Lagos, le gouvernement national a créé en 2002 l’Autorité métropolitaine des transports de Lagos (Lagos Metropolitan Transport Authority – LMTA)¹²⁸. Elle est devenue pleinement opérationnelle en 2008. La LMTA a mis en place le système de transport en commun rapide par bus de Lagos, le premier système de transport par bus sur voie rapide d’Afrique. Ce projet a été financé par la Banque mondiale, le gouvernement de l’État de Lagos et des opérateurs du secteur privé. Il s’agit d’un service de bus à grande capacité qui circulent dans des voies réservées. Il comprend 22 km de voies réservées aux bus et 220 bus qui circulent seize heures par jour, et transportent plus de 200 000 passagers chaque jour. Au cours de ses six premiers mois d’exploitation, ce service a transporté plus de 29 millions de personnes, la durée des trajets a été réduite de 25 minutes en moyenne et les tarifs ont été divisés par deux par rapport à ce que les passagers payaient aux opérateurs privés. Le CO₂ et les GES ont été réduits de 13 % et 20 % respectivement. L’expérience de Lagos montre que les efforts d’amélioration du transport durable ont un impact qui dépasse la prestation de services de base (cruciaux pour la population et surtout pour ceux qui vivent à la périphérie des grandes villes), et s’étend à d’autres domaines tels que le développement économique (amélioration de la productivité et création d’emplois).

Source : <https://lamata.lagosstate.gov.ng/>.

Encadré 8

L’efficacité énergétique des bâtiments de Pékin

Pékin encourage la construction de bâtiments à très faible consommation d’énergie grâce à des normes et technologies de conception architecturale innovantes qui améliorent considérablement les performances énergétiques. La ville souhaite construire 300 000 m² de bâtiments de démonstration à très faible consommation d’énergie pour fin 2020 et perfectionner ses normes et recommandations en matière de construction à très faible consommation d’énergie. Elle prévoit également des formations pour soutenir un développement coordonné dans toute la région de Pékin-Tianjin Hebei, ainsi que d’améliorer et de mettre en œuvre des politiques d’incitation financière, d’élaborer une stratégie et des recommandations politiques pour l’avenir en s’appuyant sur les expériences internationales.

Source : <https://www.c40.org/researches/constructing-a-new-low-carbon-future-china>.

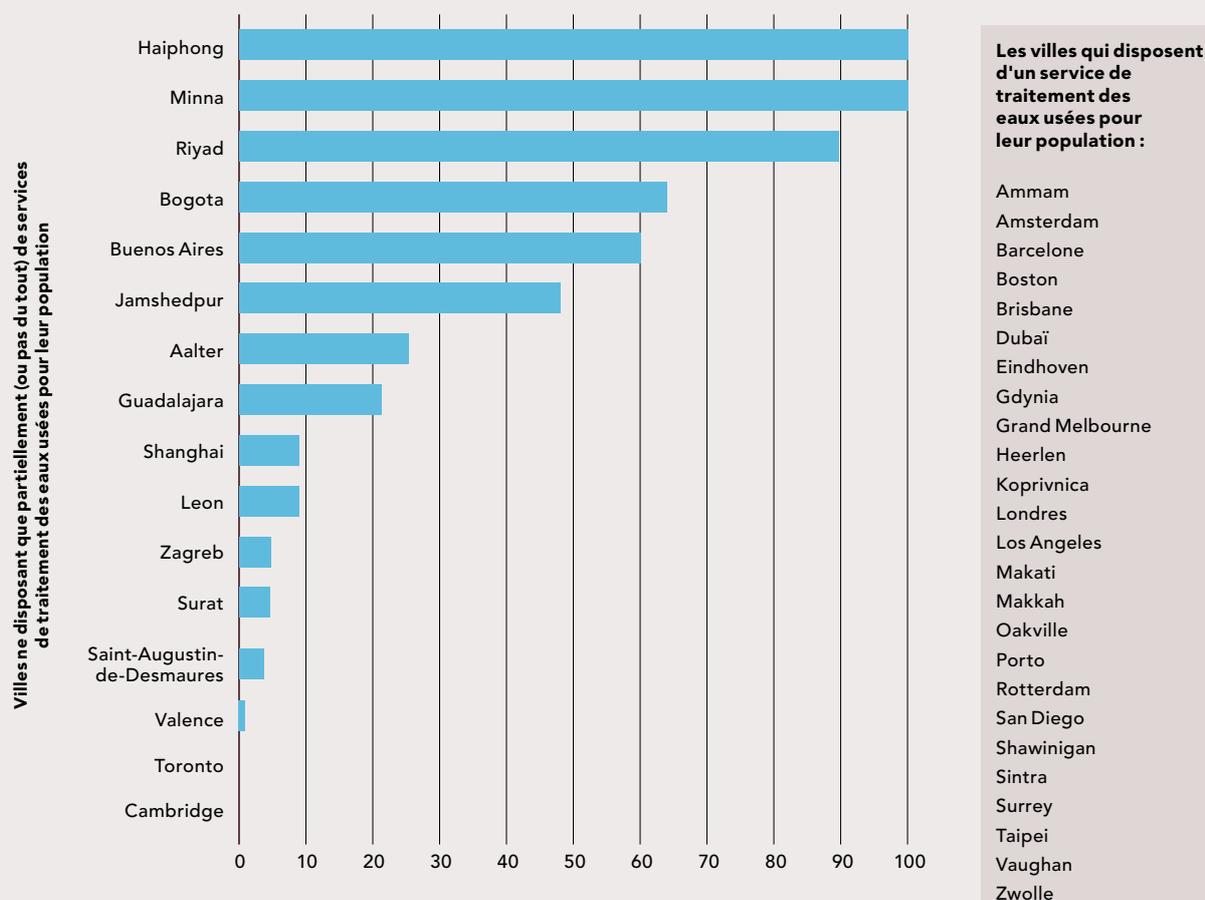
la santé publique et à accroître la viabilité économique de l’architecture verte, en modifiant la façon dont les bâtiments sont évalués¹²⁹. Vancouver¹³⁰ et Chicago ont aussi donné la priorité à la réduction des émissions énergétiques¹³¹. À Hanoï, le Conseil municipal a encouragé la conversion des fours à ruche en fours propres et modernes qui contribuent à la réduction des GES en brûlant de la biomasse au lieu des combustibles fossiles¹³².

L’eau (ODD 6) est une ressource essentielle et rare, et l’accès à cette ressource est considéré comme un droit humain. L’empreinte eau des villes – la surface couverte par leurs sources d’eau – représente 41 % de la surface de la Terre. L’eau est cruciale pour les métropoles, non seulement pour la consommation humaine, mais aussi pour le fonctionnement de l’économie. Cela laisse peu de marge de manœuvre aux métropoles pour protéger les bassins fluviaux et l’environnement dans son ensemble. Les politiques visant à rationaliser la consommation d’eau et à encourager la réutilisation, en particulier pour les applications industrielles ou ornementales, sont vitales. L’approvisionnement en eau est devenu une préoccupation croissante dans de nombreuses métropoles. Amsterdam, Dubaï, Londres et Los Angeles assurent l’approvisionnement en eau pour 100 % de leur population, mais à Johannesburg, seulement 65 % de la population disposent de ce service. Bangalore, Beijing, Le Caire, Le Cap, Chennai, Jakarta, Melbourne, Mexico et São Paulo, comptent parmi les principales villes touchées par des problèmes d’approvisionnement en eau. En ce qui concerne l’assainissement, selon le WCCD, la totalité de la population de Dubaï, du Grand Melbourne, de Londres, Taipei et Toronto, a accès à une source d’assainissement améliorée, mais on observe des pourcentages élevés d’eaux usées non traitées à Riyad (environ 90 %), Bogotà et Buenos Aires (environ 60 %, voir le graphique 5).

Un traitement efficace des **déchets** (ODD 12.5) est également crucial pour l’environnement et peut contribuer à la production d’énergie, et donc à la sécurité énergétique, à la réduction de la pollution et à une utilisation efficace des sols ainsi qu’à un développement économique durable et écologique. C’est ce que l’on peut constater à Hanoï et Quezon. Ces deux villes ont pris des mesures pour mieux gérer leurs décharges¹³³, tandis qu’à Istanbul la gestion circulaire des déchets permet de produire de l’électricité et du compost à partir de différentes sources de déchets, ainsi que d’utiliser la chaleur excédentaire pour améliorer la productivité des serres¹³⁴. Johannesburg a adopté une démarche intersectorielle de la gestion des déchets en intégrant les ramasseurs de déchets informels à la chaîne de valeur¹³⁵.

Les aires métropolitaines restent le fer de lance de l’action pour le climat grâce à leurs initiatives dans les domaines des transports, de la sécurité alimentaire, du bâtiment, des infrastructures et de la prestation de services de base (eau, assainissement, gestion des déchets, énergie). Leurs stratégies de résilience face aux changements climatiques favorisent l’atténuation des conséquences et l’adapta-

Pourcentage des eaux usées non traitées



Source : Données sur les villes du WCCD pour le « Rapport sur les Objectifs de développement durable de l'ONU 2017 ».

tion à ces changements ainsi que l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités. Il est absolument essentiel de surmonter les contraintes actuelles (barrières juridiques et réglementaires, asymétries de l'information, insuffisance de l'expertise, manque de ressources et d'accès à l'emprunt, et coordination insuffisante des parties prenantes¹³⁶, en particulier en l'absence de mécanismes internes clairs) pour que les aires métropolitaines continuent à montrer l'exemple, avec des mesures plus durables et plus respectueuses de l'environnement.

Les inégalités persistent, mais les stratégies pour l'inclusion sociale, l'équité et la cohabitation, se multiplient

Les aires métropolitaines du monde entier défendent des politiques et des initiatives pour favoriser l'inclusion sociale, l'équité et la cohabitation au sein de leurs territoires. Elles connaissent pourtant encore des inégalités et des taux de pauvreté importants (dans les pays de l'OCDE, l'inégalité des revenus dans les métropoles est supérieure de 3,3 % à la moyenne nationale)¹³⁷. Les écarts de revenus dans les métropoles varient énormément d'un pays à

l'autre : en Afrique du Sud et au Brésil, ils sont beaucoup plus évidents qu'en Nouvelle-Zélande ou au Danemark¹³⁸, mais de grandes aires métropolitaines comme Atlanta, la Nouvelle-Orléans, Washington D.C., Miami et New York connaissent des niveaux d'inégalité similaires à ceux de villes en développement comme Abidjan, Nairobi, Buenos Aires et Santiago, qui ont toutes un coefficient de Gini d'environ 0,50¹³⁹.

L'exclusion et les inégalités sont à la fois la cause et le résultat de la dispersion et de la fragmentation des aires métropolitaines. Les centres attirent les sièges d'entreprises, les talents et les connaissances, mais expulsent aussi les habitants de la classe moyenne et à faible revenu vers la périphérie et les quartiers plus pauvres¹⁴⁰.

Tandis que les aires métropolitaines continuent de croître à un rythme vertigineux, particulièrement en Afrique et en Asie, les citoyens les plus vulnérables n'ont pas les moyens de se payer un logement décent et n'ont d'autre choix que de s'installer dans des **bidonvilles surpeuplés et des quartiers informels**. Le pourcentage de la population vivant dans des bidonvilles est d'environ 14 % à Johannesburg,

Encadré 9

Planifier le développement en Afrique de l'Est : la zone de planification spéciale de Mukuru

Les programmes de réhabilitation des bidonvilles de Nairobi ont déployé des efforts importants¹⁴⁴. Le gouvernement a construit environ 4 000 logements à Soweto (Kibera) pour les vendre à des prix subventionnés, qui restent cependant trop élevés pour de nombreux habitants de ce quartier. À Mukuru, à l'est de Nairobi, le gouvernement a créé une zone de planification spéciale avec la participation du mouvement social Muungano wa Wanavijiji, qui depuis de nombreuses années collecte des données par le biais de ses groupes d'épargne communautaires et fait campagne pour l'investissement dans les services de base. Différents consortiums thématiques participeront à ce processus dans les domaines de l'eau, l'assainissement et l'énergie, des finances, de l'organisation territoriale et institutionnelle, des services de santé, de l'éducation, de la jeunesse et de la culture, de l'environnement et des ressources naturelles, du logement, des infrastructures et du commerce ainsi que de l'organisation, la coordination et la communication, au sein des quartiers.

Sources : https://wrirosscities.org/sites/default/files/WRR_Case-Study_Kampala_final.pdf ; <https://www.iied.org/special-approach-slum-upgrading-special-planning-area-mukuru-nairobi>.

10 % à Amman et Buenos Aires, et de plus de 5 % à Bogotá¹⁴¹. L'Agenda 2030 appelle de toute urgence à réhabiliter les bidonvilles à l'aide d'actions intégrales visant à garantir un logement décent et l'accès aux services.

Il est important que ces processus soient menés avec la participation des habitants et des parties prenantes des bidonvilles (voir l'encadré 9) et que les expulsions autoritaires, sans option de relogement (comme cela s'est produit dans le quartier de Badia East, dans le cadre du projet de développement et de gouvernance métropolitaine de Lagos), soient abandonnées¹⁴². La mise en place de mécanismes de participation citoyenne qui incluent les groupes les plus vulnérables s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'Agenda 2030. En ce sens, la *blockchain* s'est avérée être un outil puissant : à Moscou, une plateforme basée sur ce système permet aux citoyens de prendre des décisions sur l'amélioration des espaces urbains, et à Buenos Aires, le projet *Waba* a développé une application qui encourage l'intégration sociale, civique et économique des habitants de quartiers informels. Elle forme des communautés qui gèrent elles-mêmes la gouvernance de leurs propres monnaies alternatives sur leurs marchés locaux¹⁴³.

Garantir l'accès à un logement adéquat et abordable (ODD 11) est l'un des principaux défis pour les aires métropolitaines de toutes les régions. Comme signalé plus haut, la déréglementation du marché et la croissance rapide des prix des terrains et des logements sont autant de questions que les villes se doivent de résoudre. C'est pourquoi de nombreuses métropoles ont signé la déclaration « Villes pour un logement convenable », lancée par Barcelone et CGLU, un appel à reconnaître le logement comme un droit humain plutôt que comme un bien marchand. Dans cette déclaration, les villes de Lisbonne, eThekweni, Mexico, Montevideo, Taipei, Berlin et Montréal, et les organismes métropolitains de Barcelone, du Grand Manchester et de Séoul, se sont engagés à soutenir le droit au logement pour la mise en œuvre de l'ODD 11 afin que les villes et les établissements humains soient plus inclusifs, sûrs, résilients et durables¹⁴⁵.

Pour renforcer la gestion des aires métropolitaines, les grandes villes doivent adopter des **démarches de planification stratégique et intégrale afin de mieux articuler la prestation de services, le développement urbain et la gestion des sols** (ODD 11.3) pour assurer le développement économique et l'inclusion sociale. Des villes comme Auckland, Barcelone, Lima, New York, Riyad, Shanghai et Tokyo, par exemple, ont déjà mis en œuvre des démarches dans ce sens¹⁴⁷. D'autres villes ont mis en place une planification intégrale dans des secteurs spécifiques, en tenant compte des besoins et des priorités de l'ensemble de l'aire métropolitaine, par exemple à Montréal avec le secteur Namur-de-la-Savanne¹⁴⁸ ; à Berlin avec le district Waterkant qui vise à construire de nouvelles unités de logement (dotées de services tels que jardins d'enfants, pharmacies, terrains de jeux, etc.) et à élaborer des mesures spécifiques en matière de circulation et de mobilité¹⁴⁹ ; à Bruxelles avec la reconversion d'une ancienne caserne militaire

Encadré 10

Les mesures contre la pauvreté d'eThekweni

La ville sud-africaine d'eThekweni¹⁴⁶ s'est dotée d'un ensemble complet de mesures pour aider les personnes pauvres et vulnérables, et notamment les communautés indigènes (ODD 1, 6, 10 et 11). Les tarifs des services de base ne sont pas perçus sur les propriétés en dessous d'un certain montant, et les retraités et bénéficiaires d'allocations sociales bénéficient d'un traitement préférentiel. L'utilisation de l'eau, des installations sanitaires, de l'électricité et des services de gestion des déchets, est en outre gratuite jusqu'à un certain seuil.

Un nouveau programme fournira gratuitement plus de 150 000 unités de logement aux personnes pauvres sur une période de dix ans. Pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers informels et les zones d'attente, des services d'urgence/provisoires à court terme ont été mis en place : blocs sanitaires, enlèvement des ordures, fossés d'évacuation des eaux pluviales, coupe-feux, etc. Des solutions de logement et d'aménagement urbain innovantes sont en outre mises en œuvre afin de promouvoir la densification, la cohésion sociale et la durabilité de l'environnement urbain.

Source : http://www.durban.gov.za/City_Services/Community_Participation/Pages/Poverty-Alleviation-Programme.aspx.

(Usquare) en quartier inclusif, habité par des familles et des étudiants et combinant efficacité, patrimoine, économie circulaire, développement durable et connaissances¹⁵⁰ ; et à Sydney avec le Green Square, qui a subi une transformation profonde pour devenir une communauté vivante et intégrée au tissu urbain, dotée d'équipements durables, de réseaux de transport, d'espaces publics, de logements de qualité, de commerces, services et emplois, avec une empreinte environnementale minimale¹⁵¹. Dans les pays en développement, ce type de démarche stratégique est encore limité.

Presque toutes les aires métropolitaines accueillent un nombre croissant de **personnes migrantes**, internes ou internationales. Les migrants sont l'un des groupes les plus vulnérables mentionnés dans l'Agenda 2030, les femmes migrantes étant particulièrement vulnérables. Leur qualité de vie est déterminée en grande partie par les politiques locales. Les villes jouent un rôle essentiel pour garantir l'intégration sociale des personnes migrantes et faciliter leur accès au logement, à l'emploi, à l'éducation et à la santé. L'augmentation du nombre de migrants ainsi que leur diversité ne concernent cependant pas uniquement les aires métropolitaines, mais aussi les villes de plus petite taille¹⁵². Chengdu a mis en place, en ce sens, une plateforme qui permet aux migrants d'exprimer leurs préoccupations au niveau communautaire, notamment en ce qui concerne l'allocation des ressources publiques¹⁵³. La municipalité du Grand Amman élabore des politiques visant à réduire les tensions socio-culturelles et la ségrégation spatiale entre les communautés d'accueil et de personnes réfugiées dans le district de Badr Nazzai, dans le sud de la ville¹⁵⁴.

Pour promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et favoriser l'emploi, les aires métropolitaines doivent également s'occuper des questions relatives à la sécurité (ODD 11.7), en particulier en Amérique latine, mais aussi en Afrique du Sud et aux États-Unis. Selon le rapport annuel sur les cinquante villes les plus dangereuses, quarante-trois d'entre elles se trouvent en Amérique latine, quatre aux États-Unis et trois en Afrique du Sud¹⁵⁵. En Afrique, l'agitation civile, l'instabilité politique et le terrorisme, sont une source de préoccupation dans des métropoles telles qu'Addis-Abeba, Johannesburg et Nairobi¹⁵⁶, tandis qu'en Amérique latine l'insécurité est surtout causée par les crimes liés au trafic de drogue, les gangs de jeunes et la violence institutionnelle¹⁵⁷. Afin de lutter contre l'insécurité, de nombreuses villes ont adopté des démarches participatives pour élaborer des stratégies qui ont donné des résultats encourageants (par exemple Medellín et Séoul), en ciblant les quartiers en difficulté, en impliquant les communautés, les écoles, la police et les districts, et en sécurisant les espaces publics grâce à des politiques conçues pour les groupes vulnérables tels que les jeunes, les femmes et les personnes âgées¹⁵⁸.

Depuis la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – CEDAW (1979) et la Convention de Belém do Pará (1994), les Agendas mondiaux ont confirmé qu'il

La qualité de vie des migrants est déterminée en grande partie par les politiques locales. Les aires métropolitaines jouent un rôle essentiel pour faciliter leur accès au logement, à l'emploi, à l'éducation et à la santé.

est nécessaire de surveiller, de prévenir et de punir la violence envers les femmes, et de la considérer comme un problème public qui empêche l'autonomie et l'émancipation¹⁵⁹. Le corps des femmes est le point de départ de la domination et de l'assujettissement qui se reproduisent dans la sphère privée, dans la rue, dans les quartiers, dans les municipalités et dans l'ensemble de l'aire métropolitaine. Outre les vols, les agressions et l'usage illégitime de la force par des criminels, les femmes sont exposées aux attaques, au harcèlement verbal et physique, aux abus sexuels, au viol et même au meurtre, dû au simple fait qu'elles soient femmes. Cette violence, souvent confinée à leur domicile, se produit également dans l'espace public, sur les places, dans les parcs, dans la rue et dans les transports publics. La ville et le territoire doivent donc être aménagés de manière à tenir compte de ces défis et à utiliser les infrastructures et les espaces publics pour lutter contre ce phénomène, afin de ne pas aggraver la vulnérabilité des femmes. Elles ont aujourd'hui plus peur que les hommes de se

Manifestation à l'occasion de la Journée internationale des femmes travailleuses, Santiago du Chili (photo : Fran[zi]s[ko] Vicencio, t.ly/PB6g8).



déplacer dans la ville. Cette peur limite leur liberté, leur droit de profiter et de s'approprier l'espace public et la vie publique. Elle entrave leur développement en tant que travailleuses, citoyennes, participantes mobilisées et actives, capables de profiter de toutes les opportunités que l'environnement métropolitain peut offrir¹⁶⁰.

De nombreuses actions ont vu le jour dans les aires métropolitaines du monde entier pour réduire la violence envers les **femmes**, protéger leurs droits et leur donner les moyens de participer à la vie publique. Il est primordial d'intégrer la question du genre dans les politiques et les actions publiques pour parvenir à l'égalité des droits. À cet égard, des actions ont été mises en œuvre dans les domaines des espaces urbains (l'application gratuite *Safe-tiPin* de New Delhi indique par exemple sur des cartes interactives les lieux où les femmes ne se sentent pas en sécurité, et comprend un service d'alerte – aujourd'hui également disponible à Bangalore, Bogotà et Jakarta, entre autres¹⁶¹), des transports publics (le projet « À bas le harcèlement » de Quito, qui vise à mettre fin au harcèlement dans les transports publics, mis en œuvre grâce à l'initiative phare mondiale d'ONU Femmes « Des villes sûres et des espaces publics sûrs¹⁶² », et les bus de Toronto qui s'arrêtent à la demande des femmes entre 21 heures et 5 heures du matin afin de réduire la distance qu'elles doivent parcourir à pied¹⁶³) et de la sensibilisation (plus de cent jeunes agents du changement au Caire mènent des activités dans les écoles et dans d'autres cadres pour promouvoir des relations respectueuses entre les femmes et les hommes, l'égalité de genre et la sécurité dans les espaces publics, et des actions similaires ont été mises en œuvre à Séoul, Montréal et Barcelone)¹⁶⁴.

Les aires métropolitaines doivent également tenir compte d'autres **groupes vulnérables** tels que les personnes handicapées, qui représentent 15 % de la population mondiale. Les grandes villes sont parmi les plus difficiles d'accès pour les personnes aveugles, sourdes et celles à mobilité réduite, et les niveaux de maladie mentale y sont en hausse¹⁶⁵.

Les métropoles mettent en œuvre des politiques visant à favoriser leur inclusion, par exemple à Dakar avec le micro-jardinage pour les personnes vulnérables, notamment les personnes handicapées, les femmes, les personnes âgées, les jeunes et les enfants¹⁶⁶, ou à les impliquer dans une planification stratégique participative et inclusive, par exemple à Guadalajara dans le cadre du programme de développement métropolitain¹⁶⁷. Le vieillissement inévitable de la population métropolitaine (57 % des personnes âgées de 60 ans et plus vivent en ville, le nombre total de personnes de plus de 60 ans devrait doubler d'ici à 2050¹⁶⁸) doit absolument être pris en compte dans l'élaboration de politiques équilibrées et durables qui luttent contre la pauvreté des personnes âgées, le travail mal rémunéré (comme à Singapour¹⁶⁹) et le sentiment de solitude (à Stockholm, 35 % des personnes de plus de 75 ans se sentent seules¹⁷⁰). Ces politiques doivent également encadrer l'adaptation des logements et des espaces publics ainsi que la réforme du système de santé et de soins, notamment en comblant le fossé entre systèmes public et privé. Les aires métropolitaines s'adaptent à ces défis en proposant des programmes de cohabitation aux personnes âgées et aux étudiants (Milan¹⁷¹), en encourageant les programmes de volontariat, en offrant aux demandeurs d'emploi âgés une assistance en matière de santé, de compétences et d'employabilité, en favorisant l'accès à des appartements de soins renforcés pour les personnes âgées dotés d'une bibliothèque et de services de santé, en enseignant des compétences numériques dans un environnement informel (Grand Manchester¹⁷²) et en menant des campagnes pour réduire les préjugés et la discrimination envers les personnes âgées (Guadalajara)¹⁷³. En ce sens, il est essentiel de valoriser l'empathie ainsi que de développer la **culture** de l'accessibilité (non seulement la dimension du patrimoine culturel, mais aussi la créativité, la diversité et la participation au sens le plus large de l'ODD 11.4¹⁷⁴) pour rendre les aires métropolitaines plus humaines, résilientes, inclusives et participatives.

Intégrer l'Agenda 2030 aux politiques et pratiques et l'utiliser pour relever les défis décrits plus haut permettra de montrer comment les aires métropolitaines peuvent contribuer au développement durable et mettre en œuvre des solutions innovantes et efficaces qui tirent parti de leur potentiel. Néanmoins, dans de nombreuses aires métropolitaines la fragmentation institutionnelle empêche les citoyens d'accéder pleinement à leurs droits et à l'universalisation des services de base (transport, logement, eau, assainissement, etc.). Cela concerne particulièrement les femmes et les groupes les plus vulnérables (les pauvres, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les migrants) et les personnes qui vivent en périphérie, qu'elle soit territoriale ou sociale. Il reste beaucoup à faire pour créer des environnements juridiques et institutionnels favorables, ainsi que de nouveaux mécanismes de gouvernance qui permettent de créer des politiques publiques métropolitaines de qualité. ●

Encadré 11

Le quartier Goes de Montevideo

Goes est un ancien quartier défavorisé de Montevideo qui a connu une complète revitalisation socio-urbaine. Il s'agit aujourd'hui d'un lieu accueillant, harmonieux et touristique. Le renouvellement du quartier s'est traduit par de nouveaux espaces publics ouverts, un plus grand choix de logements, une intégration sociale accrue et de nouvelles opportunités économiques. Les processus participatifs employés dès le départ ont permis de créer un nouveau modèle de gouvernance qui privilégie l'identité locale et la gestion conjointe des équipements publics entre le conseil et la communauté, par exemple avec le Centro Cultural Terminal Goes.

Source : <http://culturalgoes.montevideo.gub.uy/centro-cultural-terminal-goes/gestion>.

04. Conclusions et recommandations politiques : l'état de la localisation des ODD dans les métropoles

Cette publication a montré que les métropoles sont parmi les principales actrices de l'intégration de l'Agenda 2030 et d'autres agendas connexes dans leurs stratégies, plans et politiques de développement. Des villes pionnières ont déployé des stratégies intégrées ainsi que des solutions innovantes pour résoudre les problématiques les plus urgentes. Pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 efficacement et garantir la transparence et la reddition des comptes dans le but de rapprocher les politiques publiques des citoyens, en particulier les plus vulnérables, l'élaboration des politiques métropolitaines doit suivre une démarche intégrée et inclusive, en assurant une coordination adéquate entre les différentes sphères de gouvernement et la participation des citoyens ainsi que des parties prenantes. Le modèle métropolitain est essentiel pour accomplir cela. Certaines aires métropolitaines ont déjà adopté cette stratégie et, idéalement, d'autres devraient bientôt les imiter.

Les aires métropolitaines sont reconnues dans le monde entier comme des moteurs de la croissance qui stimulent les économies nationales et même internationales, et comme des leaders en matière d'investissements et de compétitivité. Cependant, elles sont aussi le théâtre de contradictions majeures : la richesse augmente mais les problèmes d'exclusion s'aggravent, l'économie croît mais les conditions d'emploi sont précaires. En outre, les villes du Sud sont un terrain fertile pour l'économie et l'habitat informels. Les habitants des métropoles espèrent une meilleure qualité de vie, mais voient leur santé se détériorer en raison de la pollution, de la dégradation de l'environnement et de l'épuisement des ressources naturelles. Pour la

plupart des métropoles, il est urgent de trouver de nouveaux modèles de développement économique et social afin de mieux contrôler leur croissance et de minimiser les effets négatifs des modèles actuels de développement non durable.

En juillet 2018, les maires de métropoles des différentes régions, préoccupés par la crise mondiale du logement qui a frappé les grandes aires urbaines et désireux de plaider pour de meilleures villes et le respect des droits à la ville pour tous, ont demandé, devant l'ONU, davantage de pouvoirs juridiques et fiscaux pour lutter contre la spéculation et garantir la fonction sociale de la ville. Ils ont également demandé davantage de fonds à investir dans les logements publics et les quartiers, la coproduction de solutions alternatives avec les communautés, une meilleure planification pour contribuer à la durabilité sociale, économique et environnementale du tissu urbain et un renforcement de la coopération entre les villes afin de mieux gérer les stratégies à long terme à l'échelle métropolitaine¹⁷⁵.

Parallèlement, les gouvernements métropolitains du monde entier mènent la lutte contre les changements climatiques en renforçant la résilience, comme l'ont montré les grandes villes lors du Sommet mondial Action Climat en septembre 2018. Elles investissent dans la réduction de l'empreinte carbone, favorisent la transition vers les énergies renouvelables, privilégient l'écologie dans les bâtiments et les services publics, stimulent les économies circulaires et du partage, soutiennent l'innovation et contrôlent mieux l'utilisation des technologies et des données – tout cela dans le but de contrebalancer les externalités négatives. Des villes clés revendiquent un rôle majeur dans les grands forums tels que les conférences annuelles de la COP, auxquelles

elles participent déjà activement. Toutefois, comme l'a souligné le GIEC, arrêter les changements climatiques nécessite un effort collectif beaucoup plus important à tous les niveaux.

Pour relever les défis évoqués ci-dessus, il est essentiel de tirer parti de l'innovation et des solutions proposées par les aires métropolitaines en partageant les connaissances et expériences qui contribuent à améliorer les politiques publiques. Toutefois, les modèles de gouvernance actuels réduisent la capacité des aires métropolitaines à apporter des solutions efficaces aux problèmes qu'elles rencontrent. Le potentiel de transformation de l'Agenda 2030 devrait permettre d'améliorer le processus d'élaboration des politiques au niveau métropolitain. Les recommandations suivantes sont fondées sur l'analyse des pages précédentes, sur la Déclaration de Montréal sur les aires métropolitaines pour Habitat III (octobre 2015) et sur les messages clés du rapport GOLD IV :

Les systèmes de gouvernance métropolitaine sont, de fait, de plus en plus réformés et adaptés dans le monde entier. **De nouveaux modèles de gouvernance plus inclusifs sont indispensables pour faire face à la complexité croissante des aires métropolitaines.** Comme souligné dans les pages précédentes, bien qu'il n'existe pas de solution universelle, certains principes de base sont propices à une **gouvernance métropolitaine collaborative et efficace : la démocratie locale comme base de la légitimité des institutions métropolitaines, des gouvernements locaux forts** (décentralisation effective), **une coopération multiniveaux basée sur le respect des principes de subsidiarité, des mécanismes participatifs solides et sensibles à la question du genre, ainsi que des ressources et instruments de financement adéquats.** La perspective du genre doit également être intégrée à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des politiques publiques. Un système de gouvernance métropolitaine équitable devrait encourager un développement polycentrique et équilibré afin de garantir l'inclusion de l'ensemble de la région métropolitaine, c'est-à-dire des villes centrales et périphériques.

Les espaces métropolitains devraient en outre tenir compte de l'impact qu'ils peuvent avoir non seulement sur les villes périphériques, mais aussi sur les territoires environnants, sur leur arrière-pays ou sur les démarches territoriales au niveau national. Pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 et le Nouvel Agenda urbain, il est essentiel de redéfinir ces relations et cette interdépendance dans le cadre d'une approche territoriale et urbaine systémique.

Les démarches de financement traditionnelles doivent être repensées en profondeur afin de donner plus de pouvoir aux autorités métropolitaines pour qu'elles puissent faire face à la financiarisation et la marchandisation généralisées des biens publics urbains et des marchés immobiliers. Les métropoles doivent être en mesure de mobiliser les ressources locales, de recevoir des transferts suffisants et accéder à l'emprunt sur les marchés nationaux et internationaux afin d'investir dans les grandes infrastructures et les services, et de

répondre aux défis de l'inclusion sociale et des changements climatiques. Cela leur donnerait les moyens de concilier les contraintes financières et l'impératif de développement durable à long terme, et de compenser les inégalités de richesse croissantes, tant entre les villes qu'en leur sein.

Pour mieux répondre à l'Agenda 2030, à l'Accord de Paris et aux autres agendas mondiaux de développement, les aires métropolitaines devraient **renforcer leur capacité à élaborer des plans stratégiques intégrés et participatifs alignés sur les cibles des ODD, et leur capacité à couvrir les différentes dimensions du développement urbain durable afin de construire des villes plus inclusives, résilientes et sûres.** Les gouvernements des métropoles devraient passer d'un processus décisionnel sectoriel fragmenté à une démarche de planification stratégique pour l'ensemble de l'aire métropolitaine, qui tienne compte des tensions systémiques entre l'inclusion, les politiques environnementales, le développement économique et la résilience. Ils devraient renforcer la collaboration au sein des aires métropolitaines, ainsi qu'avec leurs zones périurbaines et leurs arrière-pays, afin de favoriser les synergies, de soulager les pressions de l'urbanisation et de réduire les impacts sur l'environnement.

Comme le demande le Nouvel Agenda urbain, **une planification urbaine inclusive devrait viser l'accès universel aux services de base et à un logement convenable, des quartiers compacts, multifonctionnels et socialement mixtes** avec une bonne qualité de vie, des distances de déplacement réduites et des transports publics améliorés, des espaces publics accessibles et plus sûrs, un accès plus équitable aux services et infrastructures de base et des équipements culturels pour tous. Dans les pays en développement, les établissements informels doivent être reconnus et intégrés au tissu urbain, avec des politiques adéquates de reconnaissance du régime foncier et de réhabilitation des bidonvilles. Les politiques culturelles (notamment la protection du patrimoine, de la diversité et de la créativité) sont également un levier pour l'épanouissement des aires métropolitaines.

La réalisation des agendas mondiaux nécessite des **partenariats plus solides pour la coproduction de la ville. Afin de renforcer et d'autonomiser la participation des citoyens, les dirigeants métropolitains devraient soutenir une société civile organisée** et mettre en place des espaces autonomes et des mécanismes diversifiés de participation à la prise de décision locale, tout en tenant compte de la protection des droits humains définis par l'ONU – le droit d'accéder aux services de base, l'égalité des genres, le droit à un logement convenable et la sécurité de l'usage du sol, une protection sociale adéquate, le respect des personnes migrantes, réfugiées et des minorités, des communautés sans violence, et la défense des droits numériques – et placer ainsi les principes du « Droit à la ville » au cœur de l'agenda urbain.

Pour renforcer la capacité de coproduction à travers des pratiques participatives de planification, de présentation de rapports et de suivi, les gouver-

nements locaux devraient également **renforcer les systèmes métropolitains de collecte et de traitement des données à l'aide d'indicateurs alignés sur ceux des ODD**. Les différents niveaux de gouvernement, ainsi que les universités, les centres de connaissances, les OSC et le secteur privé, devraient tous contribuer à cet effort.

Malgré l'importance de leur rôle et des défis auxquels elles sont confrontées, les aires métropolitaines ne bénéficient que d'une reconnaissance politique limitée. La dimension métropolitaine semble diluée ou n'est que brièvement évoquée dans la plupart des agendas mondiaux, par exemple le Nouvel Agenda urbain, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Programme d'action d'Addis-Abeba. L'Agenda 2030 pourrait agir comme un levier pour que l'environnement où les aires métropolitaines opèrent favorise la dimension métropolitaine des différents agendas politiques. **Les dirigeants métropolitains doivent redoubler d'efforts pour agir sur la scène mondiale, en particulier dans le processus de présentation de rapports à l'ONU avec les Examens nationaux volontaires et, dans la mesure du possible, encourager la production d'Examens locaux volontaires pour faire entendre leur voix.** Ils doivent renforcer la coopération et

promouvoir le partage des connaissances entre eux et avec les réseaux de villes périphériques afin de **favoriser l'innovation et d'encourager les actions positives.**

Les modèles de développement actuels, émanant de notre aspiration à une croissance permanente, sont à l'origine de certains des défis les plus préoccupants auxquels les métropoles du monde entier doivent faire face. Peu de métropoles disposent des ressources et de toutes les compétences nécessaires pour relever ces défis très complexes. Au-delà des solutions ponctuelles, innovantes et efficaces que les villes créent actuellement pour relever ces défis, la transition vers un modèle de développement plus durable nécessitera une redéfinition des modèles de développement économique et social dominants afin qu'ils soient compatibles avec les limites de notre planète. **Les villes métropolitaines devraient mener un dialogue mondial pour repenser ces modes de développement et mettre au point des plans d'action communs assortis de mesures concrètes pour avancer vers un développement plus durable et plus inclusif, en accord avec l'Agenda 2030.** 🌐



Fresque murale réalisée pour la deuxième édition du Festival Wall Street Art de Grigny, une ville de l'agglomération du Grand Paris (photo : © Amanda Fléty Martinez).

05. Recommandations politiques au niveau mondial

Notre feuille de route pour réaliser, plus rapidement, l'Agenda 2030 et la localisation des ODD

La transformation nécessaire pour réaliser les agendas mondiaux ne se produira que si notre modèle de développement répond aux rêves et aux attentes des communautés, que si la société dans son ensemble s'engage à réaliser les efforts et assumer les compromis nécessaires pour créer des sociétés plus équitables, justes et durables. Les agendas mondiaux seront locaux ou ne deviendront pas réalité. Le mouvement des gouvernements locaux et régionaux (les collectivités territoriales – CT) est une pièce maîtresse pour entraîner les changements nécessaires et fournir des services de façon à promouvoir l'inclusion et une utilisation efficace des ressources naturelles pour plus de durabilité. Le mouvement des CT partage le sentiment qu'il y a urgence, qu'il faut autant intensifier qu'accélérer les actions de transformation.

Le rapport GOLD V, ses résultats, ont inspiré une série de recommandations politiques qui s'appuient également sur « l'Engagement de Bogotá et son programme d'action », tels qu'adoptés par Cités

et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) en 2016. Elles s'appuient également sur les rapports annuels présentés, depuis 2017, par la Global Taskforce des gouvernements locaux et régionaux au Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable (FPHN).

Dans un contexte d'inégalités croissantes, de mise en danger des écosystèmes et de tensions qui menacent la solidarité entre les peuples, le rapport GOLD V présente les efforts du mouvement des gouvernements locaux et régionaux au service des collectivités, de leurs besoins et de leurs espoirs. C'est un message clair : un processus de localisation soutenu avec des moyens de mise en œuvre adaptés peut être déterminant pour concrétiser une nouvelle vision en faveur de la durabilité de la planète. Ces recommandations s'adressent aux dirigeants locaux et régionaux ainsi qu'à leurs organisations, leurs partenaires, les gouvernements nationaux, les organisations internationales, la société civile, les acteurs sociaux et le secteur privé.

Les gouvernements locaux et régionaux montrent les chemins vers un monde plus équitable et durable

Dans un monde urbanisé, les actions des villes et des CT sont au cœur des agendas mondiaux : c'est au niveau local que les relations entre les différents agendas s'entrecroisent et se manifestent le plus distinctement. Réaliser l'Agenda 2030 dans son intégralité nécessite la mise en œuvre des principes du Nouvel Agenda urbain et de l'Agenda d'action d'Addis-Abeba, ainsi que de transformer nos modes

de consommation et de production tel qu'avancé dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Les recommandations suivantes visent à reconnaître et à renforcer le rôle moteur des CT pour propulser une approche territoriale du développement alternative.

Les actions aux niveaux local et régional

Mobiliser nos forces pour la localisation de l'Agenda 2030 dans les villes et les territoires

Les CT et leurs organisations régionales et mondiales ont pris les devants pour mener le processus de localisation des ODD. Pourtant, un changement d'échelle est nécessaire. Pour cela, les CT devraient :

- Adopter les ODD comme cadre de référence pour orienter leurs politiques, plans, programmes et budgets, en s'assurant de conserver une approche cohérente et intégrée – dans le respect de l'Accord de Paris, du Cadre de Sendai et des principes du Nouvel Agenda urbain.
- Renforcer les ambitions des CT grâce à l'appropriation des objectifs des agendas mondiaux et de la mise en œuvre au niveau local par les citoyens. Pour assurer la co-création, la participation des acteurs locaux à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation du processus de localisation est essentielle.
- Partager et apprendre : il est important de participer aux réseaux de pouvoirs locaux et de s'investir dans le partage des connaissances, dans l'échange de pratiques et la formation, ainsi que de faciliter l'assistance technique et la coopération décentralisée pour promouvoir la localisation des ODD.
- Faire le lien avec la science : favoriser et promouvoir les partenariats avec les institutions de recherche tout en soutenant le développement de « laboratoires » pour expérimenter et innover dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du processus de localisation.

Protéger les biens communs, les droits humains et la culture de la paix

La préservation des biens communs planétaires (la biodiversité, la terre, l'atmosphère, les océans), qui sont indispensables à la survie des êtres vivants, ainsi que la préservation de la paix, la diversité culturelle et les droits humains, exigent une action locale forte. Les CT sont appelées à s'engager à :

- Favoriser une **relation écologique et systémique entre l'homme et la nature**. Les CT doivent soutenir la solidarité entre les villes et les territoires – le « continuum urbain-rural » – et renforcer les politiques publiques pour arrêter la déforestation et la désertification ; gérer efficacement les systèmes et réseaux actuels d'aires protégées, y compris les aires protégées terrestres, les sources d'eau douce (de surface et souterraines) et marines ; améliorer le bien-être, notamment celui des peuples autochtones et des communautés dont les modes de vie dépendent des forêts, de la conservation de l'eau et des sols, et de l'atténuation des changements climatiques.
- Atteindre la **neutralité climatique des villes et des territoires**, en tenant compte du cycle de vie des émissions de gaz à effet de serre (GES), pour faire face de manière proactive aux urgences climatiques. Dissocier le développement socio-économique de la dégradation de l'environnement requiert un développement urbain et un aménagement du territoire mieux adaptés, une gestion responsable et équitable des ressources naturelles et des déchets, tout en garantissant la réduction des inégalités. Cela implique de décourager et désinvestir les énergies fossiles pour libérer des ressources financières. Ces fonds peuvent être investis pour intensifier la protection des populations et des écosystèmes les plus vulnérables, pour la compensation des émissions carbone qui ne peuvent être réduites davantage.
- Contribuer à maintenir le **réchauffement de la planète à 1,5 °C** d'ici la fin du XXI^e siècle, par la définition collective des Contributions déterminées au niveau territorial dans le cadre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) pour la réalisation des dispositions de l'Accord de Paris. Soutenir la négociation du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, ainsi que la Convention relative aux zones humides d'importance internationale et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.
- Promouvoir la paix et la diplomatie des villes en s'attaquant aux racines de la violence locale, en éduquant pour son éradication et en créant un état d'esprit qui permette de construire une culture du dialogue dans les villes et les territoires. Promouvoir les villes et les territoires en tant qu'espaces de **coexistence et de paix** par des mesures de lutte contre la violence interpersonnelle, l'extrémisme, le racisme, la xénophobie, la violence de genre et d'autres formes d'intolérance, et prendre des mesures pour intégrer tous les citoyens.
- Promouvoir la **culture en tant que quatrième pilier du développement**. C'est une dimension fondamentale de l'identité locale, de la solidarité mondiale, un vecteur de la paix et des droits humains. Promouvoir des politiques et des programmes culturels pertinents sur le plan local concernant la mémoire, le patrimoine, la créativité, la diversité culturelle et les connaissances comme composants du développement durable local.

Mettre les droits humains et le « Droit à la ville » au cœur des agendas locaux – Renforcer les politiques locales inclusives pour ne « laisser personne pour compte »

Compte tenu de ses multiples dimensions, l'éradication de l'extrême pauvreté est intrinsèquement liée à la protection des droits humains. Les CT devraient placer le « Droit à la ville » au centre de la gouvernance urbaine et territoriale pour assurer l'accès universel aux services de base de qualité, à la nutrition, à la santé et à l'éducation, à des opportunités économiques, à l'accès à un logement convenable, et la prévention des risques de catastrophe pour les plus vulnérables. Ce sont là des éléments essentiels des politiques territorialisées pour la lutte contre la pauvreté. Les partenariats avec les communautés et les organisations communautaires de base sont essentiels pour créer des solutions alternatives, en particulier lorsque les services publics ne sont pas pleinement accessibles. Les CT devraient s'engager à :

- **Mettre fin à toute norme et politique au niveau local** qui induisent une pratique discriminatoire afin de garantir l'égalité des chances pour tous, en particulier pour les femmes, les peuples autochtones et les minorités ethniques, les populations LGBT, les personnes âgées, les jeunes et les personnes handicapées mentales et physiques. Faciliter l'accès des migrants et des réfugiés aux droits et aux services, quel que soit leur statut.
- Lutter contre les **discriminations et les violences de genre** à travers des politiques, des budgets et de réformes juridiques adaptées au niveau local. Les CT peuvent sensibiliser par des programmes d'éducation à l'évolution des représentations des rôles de genre. Les femmes doivent être représentées sur un pied d'égalité et se voir accorder des pouvoirs égaux dans les instances décisionnelles. Il est nécessaire d'adopter des politiques tenant compte des spécificités dans les territoires qui favorisent l'égalité d'accès à la santé et à l'éducation, et qui reconnaissent le rôle des femmes dans les économies domestique et informelle. L'égalité des sexes a un effet multiplicateur dans la promotion du développement durable, de la protection de l'environnement et de la justice sociale.
- Soutenir la réalisation du **droit à un logement convenable pour toutes les personnes**, ce qui inclut un coût abordable, une sécurité d'occupation garantie, les critères d'habitabilité, d'accessibilité et de respect des standards culturels. Ce droit doit être compris dans le cadre du « Droit à la ville ». Les CT peuvent promouvoir des politiques de logement inclusif et des initiatives d'amélioration

des bidonvilles réalisées en partenariat avec les communautés pour éviter les expulsions forcées.

- Promouvoir les **principes de gouvernements ouverts** en tant qu'outil d'amélioration de la transparence et de la participation citoyenne. Créer des espaces et des mécanismes qui favorisent la participation citoyenne dans la prise de décision locale, l'accès à l'information et l'appropriation de l'Agenda 2030 et des autres agendas mondiaux par les communautés.

Se saisir du potentiel de la co-création des villes et des territoires à travers un urbanisme et un aménagement du territoire durables et participatifs

La planification doit être le résultat des systèmes politiques, économiques et sociaux dans lesquels elle s'inscrit. La localisation des ODD et du Nouvel Agenda urbain nécessite des réformes en profondeur des règlements et des cadres de planification. Cela comprend la nécessité de former des planificateurs, professionnels de différentes disciplines, et des chercheurs qualifiés. Afin de renouveler la planification urbaine et spatiale pour faciliter la participation, les CT devraient :

- Adopter une **approche de planification intégrée**, telle qu'elle est définie dans le Nouvel Agenda urbain, pour renforcer la dimension inclusive des villes, promouvoir des stratégies d'adaptation et d'atténuation au changement climatique, de prévention des risques de catastrophe, et pour renforcer la solidarité entre les zones urbaines et rurales. Une planification inclusive et participative est un levier clé pour la co-création de villes et de territoires durables.
- Renforcer les capacités et retenir l'**expertise locale** pour faire face à l'urbanisation accélérée grâce à des approches adaptées pour réduire l'étalement urbain et éviter les coûts des interventions ex-post. Les actions les plus urgentes sont nécessaires dans les régions où une croissance urbaine rapide sera concentrée (Afrique subsaharienne, Asie du Sud et du Sud-Est).
- Intensifier les efforts visant à renforcer la **résilience urbaine et la préparation aux risques de catastrophe**, en faisant participer les communautés locales, en particulier les groupes les plus vulnérables notamment dans les villes côtières et les petits États insulaires en développement.
- Contribuer à la promotion d'un **développement urbain « polycentrique »** pour réduire les clivages centre-périphérie, promouvoir des quartiers plus compacts et la mixité sociale, réduire les inégalités territoriales et éviter la ségrégation urbaine.

- Créer ou préserver des **espaces publics ouverts** pour favoriser l'inclusion et protéger le patrimoine historique et la culture urbaine, tout en recherchant des solutions innovantes pour favoriser la créativité en vue d'un développement urbain durable.
- **Réduire l'étalement urbain**, les distances et les temps de déplacement entre le domicile et le lieu de travail, encourager l'accès à des modes de mobilité alternatifs et sûrs (y compris les « villes piétonnes ») pour réduire les émissions de GES. L'aménagement urbain et spatial peut conduire à une transformation de l'utilisation des énergies renouvelables et à la réduction de l'empreinte écologique des villes et des territoires, en rendant les infrastructures et les espaces publics plus « verts », en réduisant les déchets et la pollution de l'air, ainsi que les risques tels que les inondations, la sécheresse ou les effets des îlots de chaleur urbaine.
- Améliorer les relations avec les zones périurbaines et rurales environnantes, éviter la dégradation des terres, améliorer la **sécurité alimentaire** et les moyens de subsistance des agriculteurs.
- Améliorer la gestion des **aires naturelles protégées** et des services écosystémiques, comme les bassins hydrographiques en amont dont la ville dépend pour son approvisionnement en eau douce, et soutenir le reboisement.
- Garantir l'accès à des services économiquement abordables en explorant de nouveaux modèles de coproduction de services pour faciliter l'accès à tous, par exemple, en tirant parti des nouvelles technologies dites décentralisées (p. ex., énergie solaire, assainissement) ; soutenir les petites entreprises prestataires de **services essentiels** pour améliorer leur qualité et, pour ce faire, reconnaître et intégrer progressivement les travailleurs du secteur informel dans la gestion.
- Améliorer la gestion des services publics essentiels, notamment l'approvisionnement et la transparence, et faciliter les **partenariats novateurs en matière de coproduction et de cogestion**.

Prioriser les efforts sur l'avenir de l'emploi et sur le développement économique local

Il est maintenant urgent de s'écarter des modèles de croissance économique, de consommation et de production de biens et services qui perpétuent les inégalités, épuisent les biens communs mondiaux et menacent de causer des dommages irréversibles à l'environnement. Les CT devraient donc s'efforcer de :

Améliorer l'accès aux services publics durables et inclusifs dans les villes et les territoires

Les CT doivent élaborer une approche intégrée et systémique pour garantir l'accès à tous. Il s'agit notamment de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, à une éducation et à une santé de qualité, à une mobilité publique durable et à coût abordable, à la gestion intégrée des déchets, à une énergie propre et à coût abordable. Pour ce faire, les CT doivent :

- Gérer le **développement des infrastructures** en accord avec les plans d'urbanisme en adoptant des stratégies d'investissement à long terme pour orienter le développement économique et la croissance urbaine, en particulier là où les pressions sur la croissance prévue des villes sera la plus forte.
- Réduire l'**impact environnemental** des infrastructures urbaines et contribuer à la résilience des communautés.
- Soutenir l'**intercommunalité** ou des mécanismes de coopération entre les communes pour améliorer la couverture et la qualité des services, que ce soit dans les zones métropolitaines, dans les villes et les zones périurbaines, ou entre municipalités voisines dans les zones rurales.
- Promouvoir le développement économique local, qui contribue à générer un **développement socio-économique durable adapté** aux besoins et aux particularités de chaque ville et territoire, et le respect de normes de durabilité responsables.
- Donner la priorité à l'**emploi décent**, en tant que droit ; élaborer des politiques adaptées aux obstacles et aux vulnérabilités pour accéder à un emploi auxquels sont confrontés des groupes spécifiques, notamment les femmes, les jeunes, les minorités ethniques et religieuses ou les personnes handicapées ; trouver également des solutions inclusives pour impliquer les migrants quel que soit leur statut ; faciliter les transferts de connaissances entre générations pour préserver, diffuser et développer le savoir-faire et la production locale.
- Créer des espaces pour l'**innovation locale** afin de nourrir et élargir les capacités locales, y compris celles basées sur les technologies et les économies vertes, soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) qui contribuent à une croissance durable et à créer des emplois locaux, favoriser les synergies entre les initiatives locales, les groupements productifs (*clusters*) et la coopération entre secteurs et territoires.
- Veiller à ce que les **nouvelles technologies et les plateformes en ligne** ne creusent pas les inégalités en augmentant le volume d'emploi de mauvaise qualité et que les systèmes de production extractive n'affaiblissent pas la cohésion sociale et le bien-être des communautés. Élaborer une

politique visant à protéger la vie privée des gens et à encourager les petites entreprises locales traditionnelles.

- Promouvoir des **modèles économiques alternatifs** favorisant la transition vers une économie circulaire et verte ; soutenir l'économie sociale et solidaire et le tourisme durable. Renforcer la transition vers des systèmes alimentaires territorialisés qui protègent la santé tout en minimisant l'impact environnemental et soutenir les efforts visant à réduire leur empreinte écologique.
- Reconnaître l'importance de l'**économie informelle** dans les dynamiques urbaines. En raison de ce rôle prépondérant et du nombre croissant de travailleurs impliqués dans les activités de l'économie informelle (estimé à plus de deux milliards de personnes dans le monde, avec une surreprésentation des femmes), les CT doivent prendre des initiatives pour soutenir les travailleurs de l'économie informelle afin de faire évoluer leurs activités vers l'économie sociale et solidaire en favorisant leur accès à la protection sociale.
- Créer les conditions, les capacités et le niveau de confiance nécessaires pour que les **marchés publics** puissent contribuer au développement durable, en favorisant le travail décent, la préservation de l'environnement et une culture de transparence sur les marchés publics, tout en respectant l'autonomie des CT à établir des priorités politiques.

Aux niveaux international et national

Promouvoir le mouvement local-global pour localiser les ODD. La localisation devrait être l'axe central des stratégies nationales de développement durable

Pour atteindre les objectifs de 2030 dans les délais prévus, il faut accélérer le rythme et renforcer les ambitions. Les gouvernements nationaux et les organisations internationales devraient travailler en collaboration avec les CT et leurs réseaux pour accroître la portée et renforcer les partenariats de l'ensemble du gouvernement avec l'ensemble de la société afin de stimuler la localisation. Les gouvernements nationaux devraient :

- Intégrer (ou renforcer) des **stratégies de localisation** dans les stratégies et les plans d'action nationaux de développement durable afin d'accroître la participation des CT et des acteurs locaux et accélérer le développement durable dans chaque territoire. Les stratégies de localisation devraient être intégrées dans tous les plans, programmes et budgets, du niveau national au niveau local.
- Des stratégies coordonnées pour l'Agenda 2030, les ODD, l'Accord de Paris et le Nouvel Agenda urbain sont indispensables. **Aucun programme ne peut être abordé isolément.** Les Plans nationaux de développement durable (PNDD), les Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris et les Politiques urbaines nationales (PUN) ainsi que d'autres plans stratégiques doivent être mieux coordonnés afin de surmonter les stratégies sectorielles fragmentées, d'améliorer l'allocation des ressources et de stimuler la mise en œuvre à tous les niveaux de gouvernance, du mondial au local et vice versa.

Créer un « environnement institutionnel favorable » pour la localisation – Renforcer les gouvernements locaux et régionaux, assurer des financements adaptés pour soutenir la localisation

Pour soutenir la localisation des ODD, les CT doivent avoir une politique de décentralisation effective afin de renforcer leurs pouvoirs et leurs moyens. Les principes d'une décentralisation effective sont définis dans les Lignes directrices internationales sur la décentralisation, adoptées par le Conseil d'administration d'ONU-Habitat en 2007.

- Les CT ont besoin que les **principes d'autonomie locale et de subsidiarité** soient respectés pour répondre à la demande de leurs habitants, innover et adapter les politiques nationales et les ODD au contexte local. Des actions urgentes sont nécessaires pour renforcer les CT afin de localiser les ODD et d'assurer l'accès aux services de base pour tous.
- L'accès aux **services sociaux de base** est un principe universel reconnu par l'ONU et un élément fondamental du développement humain. Les CT doivent disposer des capacités et moyens nécessaires pour assurer la prestation de services de base de qualité pour tous, reconnues comme leurs responsabilités directes – ou partagées – dans les cadres juridiques d'une majorité de pays, afin de s'assurer de « ne laisser personne pour compte » – un des principes fondamentaux de l'Agenda 2030.

Pour assurer les **pouvoirs et les capacités budgétaires** adéquats des CT, comme le reconnaît le Programme d'action d'Addis-Abeba (paragraphe 34), il est nécessaire de renforcer la fiscalité locale, y compris le pouvoir de capter une partie de la valeur ajoutée foncière et immobilière, ainsi qu'assurer des dotations équitables, régulières et prévisibles, et un accès à des emprunts responsables pour investir dans des services et infrastructures publics durables. Les taxes environnementales devraient également être envisagées pour faire progresser la transition énergétique et inscrire le principe du « pollueur-payeur » dans les cadres de financement. Les fonds de péréquation sont également nécessaires pour assurer une redistribution adéquate des ressources sur l'ensemble du territoire afin d'éviter de « laisser aucun territoire pour compte », en prêtant également attention aux villes intermédiaires et aux petites villes pour favoriser des systèmes urbains plus équilibrés et « polycentriques ».

- Pour mobiliser des **investissements** nationaux et internationaux **durables** en faveur des villes et des territoires, les politiques nationales et les cadres juridiques devraient être révisés. Un éventail plus diversifié d'options d'accès aux financements doit être adapté aux CT pour qu'elles disposent de multiples sources de financement et des instruments financiers novateurs. Il est également nécessaire d'adopter des plans d'investissement des Contributions déterminées au niveau national (CDN) mieux alignées verticalement, d'ouvrir ou de faciliter l'accès des CT aux fonds climatiques et verts.
- Pour aider les villes à réaliser des projets de transformation qui répondent aux normes de **solvabilité et de « profitabilité »** des financeurs, des soutiens solides sont nécessaires afin de renforcer la qualité des projets et de se rapprocher des investisseurs, soit par le biais de fonds spécifiques, soit en mettant les villes en contact avec des financiers potentiels. La phase suivante, déjà en cours, consiste à soutenir un ensemble diversifié de mécanismes financiers adaptés aux différentes capacités des villes et des territoires, comme le Fonds international d'investissement municipal, en cours de construction par le Fonds d'équipement des Nations unies (FENU) et CGLU avec le soutien du Fonds mondial pour le développement des villes.
- La promesse du « financement mixte » (public-privé) ne pourra être tenue sans des **cadres réglementaires adéquats** et un soutien aux CT pour établir des partenariats avec le secteur privé. Ceux-ci doivent être mutuellement bénéfiques et avoir des conditions contractuelles claires garantissant que les besoins de la population passent en premier, que les personnes les plus vulnérables et les plus démunies ne soient pas « laissées pour compte ».

Un réel engagement de toutes les sphères de gouvernement, de la société civile et des autres parties prenantes, est impératif pour soutenir les gouvernances des ODD et des processus de localisation

Des partenariats solides et la participation des CT, de la société civile, du secteur privé, des partenaires sociaux et du monde universitaire à la mise en œuvre des ODD sont essentiels pour réaliser les approches qui engagent l'ensemble du gouvernement et la société dans son intégralité tel que demandé par les ODD. Il est également crucial d'assurer la cohérence politique et institutionnelle au niveau national et international. Sans la participation active et concertée de toutes les parties prenantes, les ODD resteront de simples aspirations.

- Au niveau national, il reste beaucoup à faire pour assurer une participation efficace des CT et des autres parties prenantes dans les **mécanismes nationaux de coordination** de mise en œuvre des ODD. Des consultations limitées et une prise de décision non coordonnée entravent actuellement la cohérence politique nécessaire pour atteindre les objectifs des ODD et affaiblissent l'appropriation locale.
- Les systèmes de planification nationaux sont au cœur des **systèmes de gouvernance multiniveaux**. Ils doivent être révisés pour améliorer la coordination entre les gouvernements nationaux, les CT et les acteurs locaux. Une approche renouvelée de la planification qui favorise la coordination entre les stratégies nationales et les initiatives locales fortes pourrait contribuer à rééquilibrer les politiques de développement, faciliter l'essor des actions locales et promouvoir l'innovation institutionnelle. Cette collaboration doit être fondée sur le respect du principe de subsidiarité.
- En tant que responsables des politiques locales, les CT doivent être associées à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des contributions nationales volontaires et des stratégies nationales pour la mise en œuvre du Nouvel Agenda urbain. Les Politiques urbaines nationales (PUN), adoptées (ou en cours d'adoption) par plus de 92 pays, doivent être intégrées dans les stratégies nationales de développement pour tirer parti des avantages cumulatifs de l'urbanisation et renforcer les **synergies avec la mise en œuvre des ODD**.
- La **coopération horizontale** au niveau infranational (p. ex., l'intercommunalité) nécessite des mécanismes de gouvernance, des outils et des politiques fiscales adéquats pour encourager les partenariats, y compris les partenariats urbains-ruraux et la gestion des aires métropolitaines en expansion. La coordination doit renforcer également

la coopération entre les territoires pour faire face aux questions environnementales qui nécessitent des actions transjuridictionnelles (et souvent transfrontalières), telles que la gestion des bassins versants et des ressources environnementales.

Soutenir la production et la diffusion de données désagrégées pour mesurer, assurer le suivi, et évaluer la localisation des agendas mondiaux, y compris les ODD

- La participation des CT aux **processus mondiaux et nationaux de suivi et de préparation de rapports** sur la mise en œuvre des ODD est essentielle, elle ne devrait pas se limiter à des consultations *ad hoc*. Les CT doivent être associées au processus des Examens nationaux volontaires (VNR en anglais) afin de faire entendre la voix des territoires et des acteurs locaux dans le processus.
- La fragmentation des systèmes de préparation de rapports entrave l'appropriation et l'institutionnalisation des ODD dans les différentes sphères de l'administration publique. Le **renforcement des capacités locales en matière d'établissement de rapports** et la réduction des lacunes en matière de données exigent une attention et un soutien particuliers. Les capacités nationales et locales de définition et de collecte de données désagrégées et localisées devraient faire partie des stratégies de localisation des ODD afin de garantir que les processus de planification à tous les niveaux soient fondés sur des objectifs réalistes et que leur mise en œuvre effective puisse être contrôlée, ainsi que pour assurer la responsabilisation et le suivi des citoyens.
- Les Examens locaux volontaires (VLR en anglais) méritent un soutien et une attention particulière pour contribuer au suivi national et au dialogue mondial, pour favoriser le partage des connaissances et l'émulation entre les CT.

Un système de gouvernance mondial qui rassemble les gouvernements locaux et régionaux et la société civile peut accélérer la mise en œuvre des agendas mondiaux

- Le Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable (FPHN) devrait être transformé pour renforcer la participation des différentes parties prenantes et favoriser un **véritable échange pour l'innovation et l'apprentissage**. Le FPHN devrait être un espace de dialogue multilatéral et multipartite, pour un partage des connaissances efficace qui renforce la collaboration et les partenariats, assure un réel suivi des engagements, des accords politiques et de la mise en œuvre.
- La consolidation du **Forum des Gouvernements locaux et régionaux** en tant qu'espace critique pour les interactions entre les CT, les États membres et le système des Nations unies est fondamentale. Par la même, les dialogues multiniveaux doivent servir à renforcer le leadership local-mondial, comme le propose « l'Engagement de Séville ».
- Au niveau continental, **la participation accrue des CT aux forums régionaux** (p. ex., les Forums régionaux sur le développement durable co-organisés par les Commissions régionales des Nations unies) aux plateformes multipartites (p. ex., la Plateforme européenne) et autres espaces (p. ex., les Forums urbains) permettra de renforcer les échanges politiques pour encourager la localisation des ODD et leur participation active dans le suivi des ODD. 🌐



Forum des gouvernements locaux et régionaux lors du FPHN, le 16 juillet 2018, à New York (photo : CGLU/Joel Sheakosk, bit.ly/31UjHHR).

06. Notes et bibliographie

Contexte — Notes

1. Groupe indépendant de scientifiques, *Rapport mondial sur le développement durable* (à paraître en 2019) ; Secrétaire général des Nations unies (2019), *Long-Term Impact of Current Trends in the Economic, Social and Environmental Areas on the Realization of the Sustainable Development Goals*.
2. GIEC (2018), *Rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C*.
3. Secrétaire général des Nations unies (2019), *Long-Term Impact of Current Trends in the Economic, Social and Environmental Areas on the Realization of the Sustainable Development Goals*.
4. Secrétaire général des Nations unies (2014), *The Road to Dignity by 2030: Ending Poverty, Transforming All Lives and Protecting the Planet*.
5. Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (2019), *Perspectives démographiques mondiales 2019 : livret de données*.
6. Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (2018), *Perspectives d'urbanisation mondiale : Révision 2018*.
7. Centre de surveillance des déplacements internes et Conseil norvégien des réfugiés (2018), *Rapport mondial 2018 sur les déplacements internes*.

Aires métropolitaines — Notes

1. Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, Division de la population (2018), *World Urbanization Prospects 2018*, <https://population.un.org/wup/Publications/>.
2. CGLU (2016), *Rapport GOLD IV : Co-Créer le futur urbain* (chapitre 1 sur les aires métropolitaines). https://www.uclg.org/sites/default/files/gold_iv_fr.pdf.
3. Créé en 1985, Metropolis est un réseau de plus de 140 villes et régions métropolitaines de plus d'un million d'habitants, qui défend et encourage la copération et le partage des connaissances entre ses membres. La Commission des villes de périphérie de CGLU, une plateforme pour les autorités locales périphériques, entretient un lien étroit avec le Forum mondial des autorités locales de périphérie (FALP). Le réseau FALP rassemble près de 230 collectivités locales de 32 pays, et travaille avec des universitaires et des mouvements sociaux.
4. Ana Falú (2018), « Espaces métropolitains égalitaires », *Issue Paper IV*, Observatoire Metropolis : https://www.metropolis.org/sites/default/files/metobsip4_fr.pdf.
5. USAID, « Risk Assessment in Cities » dans la série de guides *Governance and Community Resilience*, Washington D.C., USAID, 2010, p. 64.
6. Seguridad, Justicia y Paz (2017), *Ranking (2017) de las 50 ciudades más violentas del mundo*. <https://www.seguridadjusticiaypaz.org.mx/biblioteca/prensa/send/6-prensa/242-las-50-ciudades-mas-violentas-del-mundo-2017-metodologia>.
7. Gabriel Lanfranchi et Mercedes Bidart (2016), *Gobernanza metropolitana en América Latina y el Caribe*. CIPPEC : Programa de Ciudades <https://www.cippec.org/wp-content/uploads/2017/03/1069.pdf>.
8. Nations unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018), *World Urbanization Prospects: The 2018 Revision. File 3: Total Population at Mid-Year by Region, Subregion, Country and Area, 1950-2050 (thousands)*.
9. ONU-DAES, *World Urbanization Prospects: The 2018 Revision* ; pour les bidonvilles, voir : ONU-DAES (2010), *The State of African Cities 2010*, Nairobi.
10. Voir par exemple : Population Reference Bureau (PRB) Washington Report ; World Economic Forum (<https://fr.weforum.org/agenda/2018/07/les-villes-africaines-aumentent-leur-population-dici-2050-voici-4-facons-de-sassurer-elles-prosperent/>).
11. Lall, Somik Vinay, J. Vernon Henderson et Anthony J. Venables (2017), *Africa's Cities: Opening Doors to the World*, Washington D.C., Banque mondiale. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0.
12. Voir : <http://www.100resilientcities.org/updates-from-african-cities/>.
13. Anna Ayuso et Josep Maria Coll (2016), *The Role of Metropolitan Areas in the Governance of Development Challenges: Towards the European Urban Agenda*, Barcelone, CIDOB.
14. Voir : <http://www.nccp.org/topics/childpoverty.html>.
15. Voir : <https://citiesfordigitalrights.org>.
16. Voir : <https://sharingcitiesalliance.com/#about> et <https://www.gsef-net.org/fr>.
17. La méthodologie que nous avons employée pour rédiger ce rapport thématique se fonde sur une analyse générale de la bibliographie, qui accorde une attention plus poussée à un échantillon représentatif d'aires métropolitaines des différentes régions.
18. Rapport du PNUD (2017), *Institutional and Coordination Mechanisms: Guidance Note on Facilitating Integration and Coherence for SDG Implementation*, New York, Programme des Nations unies pour le développement.
19. Déclaration de Montréal sur les aires métropolitaines (2015). Voir : http://observatoire.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20151007_habitat_declarationMontreal-fr.pdf.
20. OCDE (2015), *Governing the City*, Paris, Éditions OCDE.
21. Mariona Tomàs (2019), *Los Gobiernos metropolitanos de elección directa*, Barcelone.
22. Gabriel Lanfranchi et Mercedes Bidart (2016), *Gobernanza metropolitana en América Latina y el Caribe*.
23. Chaitanya Kanuri et al. (2016), *Getting Started with the SDGs in Cities: A Guide for Stakeholders*, Paris/New York.
24. OCDE (2015), *Governing the City*, Paris, Éditions OCDE.
25. Mariona Tomàs (2016), *Metropolitan trends in the world*, Issue Paper 1, Observatoire Metropolis ; OCDE (2015), *The Metropolitan Century, Understanding Urbanisation and its Consequences*.
26. M. Andersson (2015), *Unpacking Metropolitan Governance for Sustainable Development*, Bonn et Eschborn (Allemagne), Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).
27. OCDE (2015), *Governing the City*, Paris, Éditions OCDE. DOI : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264226500-en>.
28. Mariona Tomàs (2015), *Metropolitan Governance in Europe: Challenges and Models*, Barcelone, Aire métropolitaine de Barcelone.
29. E. Slack (2018), *Financing metropolitan public policies and services*, Observatoire Metropolis.
30. Mariona Tomàs (2010), « Gobernabilidad metropolitana, democracia y eficiencia. Una comparación Barcelona-Montreal », *Revista Española de Ciencia Política*.
31. Banque asiatique de développement (2008), *Managing Asian Cities*.
32. *Advancing the SDGs in Practice*, Melbourne Water. Voir le document en ligne : https://www.wsaa.asn.au/sites/default/files/publication/download/Wsaa%20Global%20Goals%20for%20Local%20Communities_Advancing%20the%20SDGs%20in%20practice_Melbourne%20Water.pdf.
33. Adetokunbo Oluwole Ilesanmi (2010), « Urban sustainability in the context of Lagos mega-city », *Journal of Geography and Regional Planning*, vol. 3 (10), octobre 2010, pp. 240-252.
34. Voir : https://www.stadtentwicklung.berlin.de/planen/stadtentwicklungskonzept/download/strategie/BerlinStrategie_Broschuere_en.pdf.

35. Chaitanya Kanuri et al. (2016), *Getting Started with the SDGs in Cities: A Guide for Stakeholders*, Paris/New York, Sustainable Development Solution Network ; GIZ.
36. Voir : <http://www.energy-democracy.net>.
37. Voir : <https://www.barcelonaenergia.cat/es/>.
38. Voir : <https://www.futurepolicy.org/food-and-water/remunicipalisation-of-water-services-paris/>.
39. Voir : https://www.municipalservicesproject.org/userfiles/Pigeon-McDonald-Hoedeman-Kishimoto_Remunicipalization_Retorno_del_Agua_a_Manos_Publicas_2013_3.pdf.
40. OCDE (2015), *Governing the City*.
41. W. Salet et F. Savini (2015), *The Political Governance of Urban Peripheries*.
42. CGLU (2016), *Co-Créer le futur urbain*, pp. 43-121.
43. R. Bahl (2017), *Metropolitan City Finances in Asia and the Pacific Region Issues, Problems and Reform Options*. 4^e Dialogue de haut niveau sur le financement du développement en Asie et dans le Pacifique (avril 2017), Bangkok, ONU-CESAP : 40.
44. Gouvernement de Nouvelle-Zélande (2009), *Report of the Royal Commission on Auckland Governance*, Wellington.
45. CGLU (2016), *Co-Créer le futur urbain*, pp. 43-121.
46. Badan Pusat Statistik, voir : <https://yogyakarta.bps.go.id/index.php?r=site/page&view=sosduk.tabel.3-1-1>.
47. Abbott (2012), *Collaborative Governance and Metropolitan Planning in South-East Queensland 1990-2010*.
48. Métropole de Manille, Commentaires de Rosemarie Edillon, sous-secrétaire, National Economic and Development Authority (NEDA), *Does the Philippines care about the SDGs?* Voir : <https://www.eco-business.com/news/does-the-philippines-care-about-the-sdgs/>, 17 octobre 2017 ; Oswar M. Mungkasa, *Partnership for New Development Agenda: Implementing SDG in Metropolitan Jakarta*, Symposium on Indonesia-Japan Development Cooperation Building the Future Based on Trust, Jakarta, 14 mai 2018.
49. Il faut remarquer qu'il existe des exceptions en Afrique, notamment en Afrique du Sud et récemment au Kenya, où les pouvoirs et le financement de la gouvernance locale ont été considérablement renforcés. Voir la Constitution de la République d'Afrique du Sud (1996) et la Constitution du Kenya (2010) publiées par le *National Council for Law Reporting* sous l'autorité du procureur général.
50. Ana Falú (2018), *Espaces métropolitains égalitaires*.
51. Voir : <https://citydeals.infrastructure.gov.au/>; <https://seqmayors.qld.gov.au/>.
52. Voir : https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/20122VOLUNTARY_NATIONAL_REPORT_060718.pdf.
53. Voir : https://www.uclg.org/sites/default/files/gold_iv_fr.pdf.
54. Voir : <https://proyectoallas.net/2018/03/02/fortalece-cdmx-trabajo-de-la-agenda-2030-de-desarrollo-sostenible/>.
55. Voir : <https://globalgoalsjam.org/>.
56. Voir : https://www.stadtentwicklung.berlin.de/planen/stadtentwicklungskonzept/download/strategie/BerlinStrategie_Broschuere_en.pdf.
57. Voir le chapitre sur l'Asie-Pacifique, encadré 4, et le chapitre sur l'Afrique du Rapport GOLD V.
58. Voir : <https://citiesprogramme.org/our-framework/multi-partner-high-impact-sustainable-urban-development-projects-platform/>.
59. Voir : <https://publications.iadb.org/publications/english/document/Steering-the-Metropolis-Metropolitan-Governance-for-Sustainable-Urban-Development.pdf>.
60. Voir : https://sdg.lamayor.org/sites/g/files/wph1131f/LA%27s_Voluntary_Local_Review_of_SDGs_2019.pdf.
61. Voir le chapitre du Rapport GOLD V sur l'Amérique du Nord, encadré 1.
62. Le SDSN publie un rapport annuel sur le développement durable de 105 villes américaines, qui les classe en fonction des progrès qu'elles ont accomplis dans la réalisation des ODD pour 2030. Les résultats montrent qu'il reste beaucoup à faire dans tous les domaines pour atteindre les ODD en 2030, car les villes ont obtenu un score moyen de 48,9 % seulement. Pour plus d'informations, voir : <https://www.sustainabledevelopment.report/reports/2019-us-cities-sustainable-development-report/>.
63. Voir : <https://www.dataforcities.org/wccd/>.
64. Voir : <https://www.mistraurbanfutures.org/en/project/implementing-new-urban-agenda-and-sustainable-development-goals-comparative-urban>.
65. Voir : https://www.metropolis.org/sites/default/files/2018-11/MetObsIP6_FR.pdf.
66. Max Bouchet, Sifan Liu, Joseph Parilla et Nader Kabbani (2018), *Global Metro Monitor 2018*, Washington D.C., Brookings Institution.
67. Voir : https://read.oecd-ilibrary.org/governance/oecd-regions-and-cities-at-a-glance-2018_reg_cit_glance-2018-en#page102.
68. Voir : <https://unhabitat.org/books/world-cities-report/#>.
69. Voir : https://www.cidob.org/en/publications/publication_series/notes_internacionales/n1_198/rethinking_global_cities_through_international_municipalism_and_the_right_to_the_city.
70. Voir : documents.worldbank.org/curated/en/323321467987876242/pdf/101718REVISED-PUBLIC-CP1-Final-2.pdf.
71. Voir : <https://unhabitat.org/books/world-cities-report/#>.
72. Voir : http://www.business-standard.com/article/economypolicy/the-india-of-2025-49-city-clusters-to-drive-growth-114103001651_1.html.
73. Voir : <https://www.digitaltrends.com/cool-tech/smart-cities-singapore/>.
74. Voir : <https://datasmart.ash.harvard.edu/news/article/using-predictive-analytics-to-combat-rodents-in-chicago-271>.
75. Voir : http://minict.gov.rw/fileadmin/Documents/Strategy/SMART_AFRICA_Sustainable-Cities_A_Blueprint_for_Africa.pdf.pdf.
76. Voir : https://www.cidob.org/en/content/download/69934/2099655/version/6/file/544_OPINION_LORENZO%20VIDAL_CAST.pdf.
77. CGLU (2016), *Co-Créer le futur urbain*.
78. Voir : <http://www2.unwto.org/press-release/2018-10-08/urban-tourism-we-need-build-cities-residents-and-visitors-finds-unwto-con-0>.
79. Voir : <https://www.metropolis.org/sites/default/files/resources/Gentrification-pauperisation-metropoles.pdf>.
80. Voir : https://ajuntament.barcelona.cat/digital/en/noticia/_616819.
81. Voir : <https://citiesfordigitalrights.org>. Cette coalition comprend des villes métropolitaines telles qu'Amsterdam, Athènes, Barcelone, Berlin, Chicago, Helsinki, Kansas, Londres, Los Angeles, New York, Milan, Moscou, Munich, Sydney et Vienne, entre autres.
82. C40 et Climate KIC, *Municipality-led circular economy case studies* ; <https://www.climatekic.org/wp-content/uploads/2019/01/Circular-Cities.pdf>.
83. Voir : <https://sharingcitiesalliance.com/#about> et <http://www.gsef-net.org/fr>.
84. Voir : <https://www.amsterdameconomicboard.com/en>.
85. Voir : <https://use.metropolis.org/case-studies/building-sustainable-income-and-employment-opportunities>.
86. Voir : <https://use.metropolis.org/case-studies/micro-and-small-enterprise-development-program>.
87. Voir : <https://use.metropolis.org/case-studies/barcelona-activa>.
88. Voir : <https://use.metropolis.org/case-studies/brussels-village-finance>.
89. Voir : <https://unhabitat.org/books/world-cities-report/#>.
90. Voir : www.wiego.org/sites/default/files/publications/files/Herrera_WIEGO_WP9.pdf.
91. Voir : https://www.enterprise-development.org/wp-content/uploads/managing_informality_local_governments_practices_towards_the_informal_economy.pdf.
92. Valérie Masson-Delmotte et al. (2018), *Global Warming of 1.5 °C*.
93. CGLU et GTF (2019), *Towards the Localization of the SDGs*, Rapport des gouvernements locaux et régionaux au FPHN 2019, p. 85.
94. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/seoul/>.
95. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/tokyo/>.
96. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/bogota/>.
97. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/hong-kong/>.
98. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/lima/>.
99. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/london-uk/>.
100. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/new-york-city/>.
101. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/mexico-city/>.
102. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/rio-de-janeiro/>.
103. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/istanbul/>.
104. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/jakarta/>.

105. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/karachi/>.
106. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/moscow/>.
107. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/sao-paulo/>.
108. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/lagos/>.
109. Voir : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/kinshasa/>.
110. Consultable à cette adresse : <https://docs.amb.cat/alfresco/api/-default-/public/alfresco/versions/1/nodes/e281a24e-46b4-472b-9eb9-622de3cc75a7/content/Programa+mesures+contamina.pdf?attachment=false&contentType=application/pdf&sizeInBytes=3064259>.
111. Metropolis et *100 Resilient Cities* (2017), *The Metropolitan Scale of Resilience*.
112. Lorenzo Chelleri et al. (2009), *Multidisciplinary Perspectives on Urban Resilience, Centre basque pour le changement climatique*.
113. Voir : <http://www.100resilientcities.org/equitable-and-resilient-cities-why-were-in-boston/>.
114. Bureau de Résilience de la Ville de Mexico (2016), *CDMX Resilience Strategy*.
115. *100 Resilient Cities* (2017), *Bangkok Resilience Strategy*.
116. Voir : <http://www.100resilientcities.org/dakar-unveils-africas-first-city-resilience-strategy-in-partnership-with-100-resilient-cities/>.
117. Voir : <https://www.theigc.org/blog/call-resilient-cities-weather-shocks-disease-dar-es-salaam/>.
118. Voir : <https://www.smartcitiesworld.net/special-reports/traffic-congestion-cutting-through-the-complexity>.
119. Voir : <http://www.eurocities.eu/eurocities/documents/Cities-in-action-Sharing-mobility-strategy-in-Milan-WSPO-A45SG9>.
120. Voir : https://www.c40.org/case_studies/brt-system-reduced-traveling-time-32-reduced-gas-emissions-40-and-reduced-accidents-90.
121. Voir : https://www.c40.org/case_studies/a-129-km-bus-rapid-transport-system-built-in-just-9-months-at-a-cost-of-2-millionkm.
122. Voir : https://www.c40.org/case_studies/c40-good-practice-guides-istanbul-metrobus-system.
123. Voir : https://www.c40.org/case_studies/c40-good-practice-guides-johannesburg-green-bond.
124. Voir : https://www.c40.org/case_studies/hanoi-metro-a-sustainable-public-transport-for-densely-populated-cities.
125. Voir : https://www.c40.org/case_studies/upgrade-of-the-cycle-network-in-bogota-dramatically-increases-bike-trips.
126. Voir : https://www.c40.org/case_studies/chennai-s-public-bicycle-sharing-system.
127. Voir : https://www.c40.org/case_studies/electric-urban-cleaning-vehicles-to-drive-down-city-s-ghg-emissions-save-costs-and-improve-citizens-health.
128. Voir : <https://lamata.lagosstate.gov.ng/>.
129. Voir : https://www.c40.org/case_studies/tokyo-tokyo-metropolitan-government-green-building-program.
130. Voir : https://www.c40.org/case_studies/cities100-vancouver-zero-emissions-from-new-buildings.
131. Voir : https://www.c40.org/case_studies/cities100-chicago-energy-saving-retrofits-for-aging-housing-stock.
132. Voir : https://www.c40.org/case_studies/hanoi-households-emissions-reduction-through-cookstove-conversions.
133. Voir : https://www.c40.org/case_studies/hanoi-to-generate-electricity-from-the-city-s-biggest-landfill; https://www.c40.org/case_studies/clean-energy-in-quezon-city-a-wasteland-turned-into-a-waste-to-energy-model.
134. Voir : https://www.c40.org/case_studies/cities100-istanbul-circular-design-approach-for-processing-waste.
135. Voir : <http://www.pikitung.co.za/seperationsource/>.
136. Voir : www.citiesclimatefinance.org/wp-content/uploads/2018/07/20180201_PPF_Report_final.pdf.
137. OCDE (2018), *OECD Regions and Cities at a Glance*.
138. *Ibid.*
139. ONU-Habitat, *State of the World's Cities 2010-2011, Cities for All: Bridging the Urban Divide*.
140. Josep Maria Pascual Esteve (2019), *Gentrification and Impoverishment in the Metropolis*, Metropolis Observatory, n° Issue Paper 7.
141. Données sur les villes du WCCD pour le Rapport sur les Objectifs de développement durable de l'ONU 2017, portail du WCCD : <https://www.dataforcities.org/publications>.
142. Amnesty International (2014), *At the Mercy of the Government: Violation of the Right to an Effective Remedy in Badia East, Lagos State, Nigeria*.
143. Voir : https://www.metropolis.org/sites/default/files/metobsip5_fr_1.pdf.
144. Voir : <https://www.iiied.org/special-approach-slum-upgrading-special-planning-area-mukuru-nairobi>.
145. Déclaration Villes pour le logement convenable, New York, 16 juillet 2018, signée par Amsterdam, Asunción, Barcelone, Berlin, Birmingham, Buenos Aires, Durban, Genève, Jakarta, Lisbonne, Londres, Mexico, Medellín, Montréal, Montevideo, New York, Paris, Séoul, Strasbourg, Taïpei et Vienne, entre autres. Voir : <https://citiesforhousing.org/fr/>.
146. Voir : http://www.durban.gov.za/City_Services/Community_Participation/Pages/Poverty-Alleviation-Programme.aspx.
147. Greg Clark et Tim Moonen (2016), *The Role of Metropolitan Areas in the Global Agenda of Local and Regional Governments in the 21st Century*. Document de travail pour la préparation du 4^e Rapport mondial sur la décentralisation et la démocratie locale (GOLD IV).
148. Voir : http://ville.montreal.qc.ca/portail/page?_pageid=9517,123323579&_dad=portal&_schema=PORTAL.
149. Voir : <https://waterkant-berlin.de/>.
150. Voir : <http://usquare.brussels/fr>.
151. Voir : <https://www.cityofsydney.nsw.gov.au/vision/green-square>.
152. OCDE (2018), *Divided Cities Understanding Intra-Urban Inequalities*.
153. CGLU (2016), *Co-Créer le futur urbain*.
154. Voir : <https://use.metropolis.org/case-studies/building-social-cohesion-in-the-badranazzal-district-of-amman>.
155. Seguridad, Justicia y Paz (2017), *Ranking (2017) de las 50 ciudades más violentas de mundo*.
156. Voir : <http://www.100resilientcities.org/updates-from-african-cities/>.
157. Voir : <http://www.redalyc.org/pdf/520/52001204.pdf>.
158. Metropolis et Femmes et Villes International (2018), *Safety and Public Space: Mapping Metropolitan Gender Policies*.
159. Voir : <https://www.cidh.oas.org/Basicos/French/m.femme.htm>
160. Ana Falú (2018), « Espaces métropolitains égalitaires », *Issue Paper IV*, Observatoire Metropolis.
161. Voir : https://www.metropolis.org/sites/default/files/metobsip4_fr.pdf.
162. Voir : <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2015/4/quito-a-city-committed-to-preventing-sexual-harassment-in-public-spaces>.
163. Voir : https://www.metropolis.org/sites/default/files/metobsip4_fr.pdf.
164. Voir : <https://www.metropolis.org/news/urban-experiences-fight-sexual-harassment-metropolitan-areas>.
165. Voir : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5374256/>.
166. Voir : <https://use.metropolis.org/case-studies/micro-gardens-in-dakar>.
167. Voir : <http://imeplan.mx/en/ruta-2042>.
168. Voir : <https://www.who.int/ageing/gnafcc-report-2018-fr.pdf>.
169. Voir : <https://www.theguardian.com/cities/2016/dec/06/singapore-silver-tsunami-city-state-elderly-workforce-ageing-cities>.
170. Voir : <https://www.theguardian.com/cities/2016/apr/07/loneliest-city-in-world>.
171. Voir : http://www.comune.milano.it/wps/portal/ist/it/servizi/sociale/servizi_interventi_sociali/anziani/prendi_in_casa_uno_studente.
172. Greater Manchester Combined Authority (2018), *Age-Friendly Strategy*.
173. Voir : <https://www.who.int/ageing/gnafcc-report-2018-fr.pdf>.
174. Voir : https://www.metropolis.org/sites/default/files/issue_paper_urban_culture_heritage_-_comments_.pdf.
175. *Villes pour le logement convenable*, New York, 16 juillet 2018. Voir : <https://citiesforhousing.org/fr/>.

Contexte — Bibliographie

- Centre de surveillance des déplacements internes et Conseil norvégien des réfugiés, *Rapport mondial 2018 sur les déplacements internes*, Genève, 2018. <https://www.unocha.org/es/themes/internal-displacement>.
- GIEC, *Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les effets d'un réchauffement climatique*, 2018.
- Groupe indépendant de scientifiques nommé par le Secrétaire général, *Rapport mondial sur le développement durable. L'avenir, c'est maintenant : la science au service des Objectifs de développement durable*, New York, 2019.
- Nations unies, *Rapport sur les Objectifs de développement durable*, New York, 2019. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019.pdf>.
- ONU-DAES, *World Population Prospects 2019 Data Booklet*, New York, 2019. https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019_DataBooklet.pdf.
- , *World Urbanization Prospects. The 2018 Revision*, New York, 2018. <https://population.un.org/wup/Publications/Files/WUP2018-Report.pdf>.
- Secrétariat général des Nations unies, *Long-Term Impact of Current Trends in the Economic, Social and Environmental Areas on the Realization of the Sustainable Development Goals*, New York, 2019.
- , *Progress towards the Sustainable Development Goals*, New York, 2019.
- , *The Road to Dignity by 2030: Ending Poverty, Transforming All Lives and Protecting the Planet*, New York, 2014.

Aires métropolitaines — Bibliographie

Les 158 Examens nationaux volontaires (ENV) présentés par 142 pays entre 2016 et 2019 au Forum politique de haut niveau (FPHN) des Nations unies ont été consultés pour l'élaboration de ce rapport. Afin d'éviter une répétition excessive dans cette bibliographie, vous pouvez accéder à tous les ENV au lien suivant : <https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs>.

- 100 Resilient Cities, *Bangkok Resilience Strategy*, 2017.
- Abbott J., *Collaborative Governance and Metropolitan Planning in South East Queensland 1990-2010: From a Voluntary to a Statutory Model*, Sydney, Centre australien d'excellence pour les gouvernements locaux, 23 juillet 2012. <http://espace.library.uq.edu.au/view/UQ:295949>.
- Amnesty International, *At the Mercy of the Government: Violation of the Right to an Effective Remedy in Badia East, Lagos State, Nigeria*, 2014.
- Ayuso A. et Coll J. M., *The Role of Metropolitan Areas in the Governance of Development Challenges: Towards the European Urban Agenda*, Barcelone, 2016.
- Bahl R., *Metropolitan City Finances in Asia and the Pacific Region Issues, Problems and Reform Options*, Bangkok, 2017.
- Banque asiatique de développement, *Managing Asian Cities*, Manille, 2008.
- Bouchet M., Sifan Liu, Parilla J. et Kabbani N., *Global Metro Monitor 2018*, Washington D.C., 2018.
- Bureau de résilience de la ville de Mexico, *CDMX Resilience Strategy*, Mexico, 2016.
- CGLU, *Co-Créer le futur urbain. L'Agenda des métropoles, des villes et des territoires*, GOLD IV – Quatrième Rapport mondial sur la décentralisation et la démocratie locale, Barcelone, 2017.
- CGLU et GTF, *Towards the Localization of the SDGs, Local and Regional Governments' Report to the 2019 HLPF*, Barcelone, 2019. https://www.gold.uclg.org/sites/default/files/Localization2019_EN.pdf.
- Chelleri L., Kunath A., Olazabal M. et Minucci G., « Multidisciplinary Perspectives on Urban Resilience », *Basque centre for Climate Change*, 2012.
- Clark G. et Moonen T., *The Role of Metropolitan Areas in the Global Agenda of Local and Regional Governments in the 21st Century*, Londres, 2016.
- Falú A., *Egalitarian Metropolitan Spaces*, 2018.
- GIEC, *Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les effets d'un réchauffement climatique*, 2018.
- GIZ et ONU-Habitat, « Unpacking Metropolitan Governance for Sustainable Development », Eschborn, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, 23 juillet 2015. <http://unhabitat.org/books/unpacking-metropolitan-governance-for-sustainable-development/>.
- Gouvernement de Nouvelle-Zélande, *Report of the Royal Commission on Auckland Governance*, Wellington, 2009.
- Greater Manchester Combined Authority, *Age-friendly Strategy*, 2018.
- Ilesanmi A. O., « Urban sustainability in the context of Lagos mega-city' », *Journal of Geography and Regional Planning* 3, n° 10, 2010, pp. 240-252.
- Kanuri C., Revi A., Espey J. et Kuhle H., *Getting Started with the SDGs in Cities: A Guide for Stakeholders*, 2016.
- Lall S. V., Henderson J. V. et Venables A. J., *Africa's Cities: Opening Doors to the World*, Washington D.C., World Bank, 2017.
- Lanfranchi G. et Bidart M., *Gobernanza metropolitana en América Latina y el Caribe*, 2016.
- Metropolis et 100 Resilient Cities, *The Metropolitan Scale of Resilience*, 2017.
- Metropolis et Femmes et villes international, *Safety and public space: Mapping metropolitan gender policies*, 2018.
- OCDE, *Divided Cities Understanding Intra-urban Inequalities*, 2018.
- , *Governing the City*, Paris, OCDE, 2015. http://www.oecd-ilibrary.org/urban-rural-and-regional-development/governing-the-city_9789264226500-en.
- , *Les Gouvernements infranationaux dans les pays de l'OCDE, chiffres clés*, Paris, OCDE, 2018.
- , *The Metropolitan Century: Understanding Urbanisation and its Consequences*, Paris, OCDE, 2015. http://www.oecd-ilibrary.org/urban-rural-and-regional-development/the-metropolitan-century_9789264228733-en.
- ONU-Habitat, *State of the world's cities 2010/2011. Cities for all: bridging the urban divide*, 2010.

- , *L'État des villes africaines 2010. Gouvernance, inégalité et marchés fonciers urbains*, 2010.
- Oswar M., « Partnership for New Development Agenda: Implementing SDG in Metropolitan Jakarta », in *Symposium on Indonesia-Japan Development Cooperation Building the Future Based on Trust*, Jakarta, May 14, 2018.
- Pascual E. et Maria J., « Gentrification and impoverishment in the metropolis », *Metropolis Observatory*, n° Issue Paper 7, 2019.
- PNUD, *Institutional and Coordination Mechanisms: Guidance Note on Facilitating Integration and Coherence for SDG Implementation*, New York, 2017.
- Salet W. et Savini F., « The Political Governance of Urban Peripheries ». *Environment and Planning C: Government and Policy* 33, n° 3, 23 juillet 2015, pp. 448-456. <https://doi.org/10.1177/0263774X15594052>.
- Seguridad, Justicia y Paz, *Ranking (2017) de las 50 ciudades más violentas del mundo*, 2017.
- Slack E., « Financing metropolitan public policies and services », *Issue Paper 6*, 2018.
- Tomàs M., « Gobernabilidad metropolitana, democracia y eficiencia. Una comparación Barcelona-Montreal », *Revista Española de Ciencia Política* 23, 2010, pp. 127-150.
- , *Los gobiernos metropolitanos de elección directa*, Barcelone, CIDOB, 2019.
- , *Metropolitan Governance in Europe: Challenges & Models*, Barcelone, s. d.
- , « Metropolitan trends in the world », *Metropolis Observatory*, n° Issue Paper 1, 2016.
- USAID, *Risk Assessment in Cities in Urban Governance and Community Resilience Guides*, Washington D.C., 2010.
- World Council on City Data, *WCCD City Data for the United Nations Sustainable Development Goals*, Toronto, 2017.

La localisation des agendas mondiaux

Comment l'action locale transforme
les villes et les territoires

Notre planète évolue vers une ère métropolitaine caractérisée par de grandes conurbations, d'une complexité et d'une diversité sans précédent. Les villes d'au moins un million d'habitants abritent près d'un quart de la population mondiale (au moins 1,8 milliard de personnes), et trente-trois d'entre elles sont déjà des mégapoles, abritant plus de 10 millions d'habitants chacune.

Différents types d'aires métropolitaines coexistent dans le système mondial des villes, depuis les métropoles mondialisées « établies » qui abritent les concentrations les plus denses d'entreprises, de capitaux et de main-d'œuvre qualifiée, jusqu'aux métropoles étendues de pays à revenu faible et moyen, dominées par les bidonvilles et les économies informelles. Entre ces deux extrêmes, on trouve un groupe de villes mondiales « émergentes » avec de grandes économies à croissance rapide, et des métropoles avec des contrastes sociaux et économiques plus prononcés. Si elles sont reconnues comme des moteurs de la croissance économique, les zones métropolitaines sont également la source d'inégalités et de défis environnementaux majeurs.

Considérant que l'Agenda 2030 doit être traduit en actions et en politiques à différentes échelles, la coordination des gouvernements locaux et régionaux opérant à l'échelle métropolitaine – dans le cadre de divers modèles d'organisation institutionnelle – est la clé du succès des approches intégrées du développement durable. Cette publication, issue à l'origine du Cinquième Rapport de l'Observatoire mondial de la décentralisation et la démocratie locale (GOLD V), illustre la manière dont la gouvernance métropolitaine affecte la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

D'une part, la présente publication passe en revue les principaux défis qui persistent dans la réalisation de ces objectifs, tels que la fragmentation institutionnelle et la nécessité d'une gouvernance multinationale coordonnée. D'autre part, elle présente des exemples de métropoles du monde entier qui ont réussi à mettre en œuvre l'Agenda 2030 dans leurs stratégies de développement, ouvrant la voie pour ne laisser aucune personne ni aucun territoire pour compte.

Rapport thématique de GOLD V
sur les aires métropolitaines



metropolis ●

Parrainé par :



Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document est de la responsabilité de CGLU et sous aucun prétexte il ne peut être interprété comme le reflet du positionnement de l'Union européenne.



Ce document a été financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Asdi. Asdi ne partage pas nécessairement les opinions exprimées dans ce document. La responsabilité de son contenu incombe entièrement à l'auteur.

Soutenu par :



metropolis ●

Préparé par :

